

DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU CENTRE CULTUREL DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

OCTOBRE 2023



W:Hall

TABLE DES MATIÈRES

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS 6

1.ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS 6

1.1 Identification du Centre culturel.....	6
1.1.1 Dénomination sociale	6
1.1.2 Adresse complète du siège social de l'association	6
1.1.3 Commune composant le territoire d'implantation du Centre culturel	6
1.1.4 Site internet.....	6
1.1.5 Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du Centre culturel.....	6
1.1.6 Numéro d'entreprise	6
1.1.7 Statuts de l'ASBL	6
1.2 Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités	6

2.ÉLÉMENTS CONTEXTUELS 6

2.1 Carte d'identité de Woluwe-Saint-Pierre	6
2.2 Historique.....	7
2.3 Infrastructure	11
2.4 Composition des instances	14
2.4.1 Assemblée générale	14
2.4.2 Conseil d'administration	15
2.4.3 Comité de gestion	16
2.5 Composition du Conseil d'orientation	16
2.6 Composition de l'équipe professionnelle	17

ACTION CULTURELLE 18

1. RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE (ART.81 D.21-11-2013) 18

1.1. Description des modalités de l'autoévaluation	18
1.2. Éléments quantitatifs et qualitatifs.....	19
1.2.1. Diffusion.....	20
A. Musique	20
B. Humour	20
C. Théâtre.....	20
D. Cinéma.....	21
E. Conférences.....	21
F. Scolaire	22
G. Familles	22
1.2.2. Ateliers.....	22
1.2.3.Temps forts de la saison.....	22
A. FestiWhalll	22
B. Soirée de présentation de saison	23
1.2.4. Partenariats	23
A. Estivales – Participation à la programmation des Centres de quartier	23
B. Informatique pour seniors et cyber café	23
C. Partenariats avec les services communaux	24
D. Projets ponctuels.....	25

E. Aides services.....	25
1.2.5.Hors les murs	25
A. P(art)cours – Par(kunst).....	25
B. La langue française en fête	26
1.2.6. Médiathèque	26
1.2.7. Des activités suspendues	28
1.2.8. Conclusion des éléments quantitatifs et qualitatifs.....	28
1.3. Synthèse critique et qualitative	29
1.3.1. Outil 1 : La Boussole	29
1.3.2. Outil 2 : Le baromètre des droits culturels.....	30
1.3.3. Outil 3 : L'exercice des trois grilles	32
1.3.4. Conclusion de la synthèse critique et qualitative	33
1.4. Gouvernance et participation.....	33
1.4.1. Vision et fonctionnement de nos différentes instances	34
1.4.2. Communication interne.....	34
1.4.3. Programmation artistique	34
1.4.4. Formations.....	34
1.4.5. Bien-être au travail	35
1.4.6. Image, visibilité & communication	35
1.5. Conclusions de l'autoévaluation	36
1.5.1. Identification des points forts et des faiblesses	36
1.5.2. Pertinence des opérations et des activités réalisées par le Centre culturel	37
1.5.3. Proposition d'évolution des pratiques.....	37
1.5.4. Identification de défis culturels	37
2. DONNÉES « FROIDES » AVANT L'ANALYSE PARTAGÉE	38
2.1. Description géographique.....	39
2.2. Données démographiques	39
2.3. Description socioéconomique.....	40
2.4. Description socioculturelle	40
3. DES PISTES À EXPLORER	41
4. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE.....	42
4.1. Démarches et contenus de l'analyse partagée.....	42
4.2. Présentation des conclusions de l'analyse partagée.....	46
5. PROJET D'ACTION CULTURELLE	49
5.1. Un enjeu.....	49
5.2. Deux axes de développement de notre enjeu.....	51
5.2.1. Rencontre avec le CPAS.....	51
5.2.2. Rencontre avec le service Jeunesse de la Commune.....	51
5.2.3. Rencontre avec le Centre culturel de Waterloo	51
5.2.4. Rencontre avec l'ASBL PAJ – Prévention-Animation-Jeunesse	52
5.2.5. Synergie jeunesse.....	52
5.2.6. Rencontre avec l'Académie de musique.....	53
5.2.7. Conclusions.....	53

5.3. Opérations culturelles	54
5.3.1. Home Sweet WHalll	54
FestiWHalll	57
Présentation de saison	59
Les coulisses du WHalll	61
Programmation thématique	63
5.3.2. Rével'Action	65
En deux mots	66
En 6 étapes	66
En pratique.....	68
5.4. Service culturel de base	70
5.4.1. Une diffusion multidisciplinaire	70
5.4.2. Des ateliers.....	70
5.4.3. Des projets en partenariat	70
5.4.4. Des aides services.....	70
5.4.5. Une médiathèque.....	71

6. AUTOÉVALUATION CONTINUE 71

6.1. Notre programme d'évaluation	71
2024-2025 : Organisation et institution	72
2025-2026 : Centre de ressources culturelles	72
2026-2027 : Centre de démocratie culturelle	72
2027-2028 : Notre impact sur l'exercice des droits culturels.....	72
2028-2029 : Centre d'action culturelle : évaluation de notre enjeu	72

RESSOURCES ET MOYENS..... 73

1. Éléments rétrospectifs	73
1.1. Comptes et bilans	73
2. Éléments prospectifs	73
2.1. Description des contributions financières	73
2.2. Moyens et ressources.....	73
3. Plan financier	73

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

1. ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS

1.1. Identification du Centre culturel

1.1.1. Dénomination sociale

W:Halll¹ - Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre

1.1.2. Adresse complète du siège social de l'association

Avenue Charles Thielemans 93 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre

1.1.3. Commune(s) composant le territoire d'implantation du Centre culturel

Commune de Woluwe-Saint-Pierre

1.1.4. Site internet

www.whalll.be

1.1.5. Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du Centre culturel

La directrice de l'association, Madame Sandrine Demolin, assure cette fonction depuis le 6 septembre 2021. L'engagement s'est fait dans le respect du Décret de reconnaissance des Centres culturels. Une lettre de motivation, un projet d'animation et un projet de gestion ont été remis au jury composé selon les directives du Décret.

Un examen écrit et une audition par le jury ont permis de nommer cette candidate à la fonction.

La directrice siège avec voix consultative à l'Assemblée générale, au Conseil d'administration, au Conseil d'orientation et au Comité de gestion depuis son entrée en fonction.

Sandrine Demolin – sdemolin@whalll.be

1.1.6. Numéro ONSS / Numéro d'entreprise

811.989.374

1.1.7. Statuts de l'ASBL

Les statuts de l'ASBL² ont été mis en ordre selon le nouveau Code des Sociétés et des Associations en décembre 2022, approuvés en Assemblée générale le 12 janvier 2023 et publiés au Moniteur belge le 6 mars 2023. En conformité avec le Décret, ces statuts respectent la parité entre la chambre publique et la chambre privée.

Cette modification a été l'occasion de mettre à jour également le règlement d'ordre intérieur³ (ROI) afin notamment de bien redéfinir la répartition des rôles entre les administrateurs et la directrice.

1.2. Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités

Action culturelle générale sans extension de territoire.

2. ÉLÉMENTS CONTEXTUEL⁴

2.1. Carte d'identité de Woluwe-Saint-Pierre

Si on peut retracer l'histoire de son territoire depuis le XII^e siècle, la Commune de Woluwe-Saint-Pierre a connu son grand développement au cours des XIX^e et XX^e siècles. Durant cette période, son image se transforme, passant de milieu rural à commune résidentielle.



¹ Pour faciliter l'écriture et la prononciation, nous avons l'habitude d'écrire WHalll sans les doubles points. C'est ainsi que nous l'écrirons dorénavant dans ce dossier.

² Voir l'entièreté des statuts du WHalll en annexe 1.

³ Voir le ROI en annexe 2.

⁴ Pour la description détaillée de la Commune, nous vous invitons à consulter le point 2 de l'action culturelle « Données « froides » avant l'analyse partagée ».

“ En boutade, et à titre personnel, nous disons toujours volontiers que si la Région de Bruxelles-Capitale était un lotissement à bâtir, Woluwe-Saint-Pierre en serait la villa témoin, tant tout y semble pimpant, bien soigné, les haies taillées aux cordeau, les jardins ou les parcs privés coupés aux ciseaux.... ” (La Libre, 3.11.2022).

La Commune de Woluwe-Saint-Pierre doit sa toponyme au ruisseau de la Woluwe qui la traverse ainsi qu'à la paroisse Saint-Pierre, la plus ancienne du territoire. Affluent de la Senne, la Woluwe prend sa source dans la Forêt de Soignes sur Watermael-Boitsfort pour traverser ensuite Auderghem, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Kraainem et Woluwe-Saint-Etienne. Son nom trouve son étymologie dans la langue germanique : « Wele, Woel, Wale » signifiant « source » ou « fontaine », « ouwe » signifiant « prairie humide ».

Woluwe-Saint-Pierre se situe à l'est de la Région bruxelloise. Sa superficie est de 8,9 km², soit 5,5 % du territoire régional.

Elle est considérée comme l'une des communes résidentielles les plus huppées et les plus vertes de la capitale et de la Belgique.



Si l'on devait résumer la Commune en quelques points, celle-ci est dotée de :

- Nombreux espaces verts ;
- Un indice très haut de la qualité de vie combiné à un niveau socioculturel élevé ;
- Une disparité entre les habitants (revenus, confort) ;
- Un nombre élevé de jeunes et de seniors ;
- Un pourcentage important d'expatriés dont de nombreux Européens.

2.2. Historique

Le WHall est le résultat d'une fusion entre plusieurs ASBL préexistantes, ce qui rend la visibilité et la compréhension de l'organigramme parfois difficile. Connaître et comprendre l'historique du WHall facilitera la compréhension de ce qu'il est aujourd'hui.

1961 – La première pierre de l'**Hôtel communal est officiellement posée** par le bourgmestre Jean Evrard (1947-1971).

1967 – Dernière phase de construction : l'**aile du Centre culturel**, terminée en 1970.

1971 – Mise en place du **projet de Maison de la culture et Centre de Congrès**.



Les années 70 sont celles du lancement et de la mise en place de plusieurs grands projets socioculturels à Woluwe-Saint-Pierre, sous la houlette du Bourgmestre François Persoons et de l'Échevin de la culture Jacques Vandenhoute : développement de crèches ou de haltes garderies, des Centres de quartier, construction de grands ensembles de logements tels que la Cité de l'Amitié ou le quartier des Venelles, et bien sûr construction du centre sportif Sportcity. Le projet de Maison de la culture et Centre de Congrès s'inscrit dans ce contexte volontaire et ambitieux de développement des infrastructures communales.

Dès ses prémises, la Maison de la culture et Centre de Congrès adopte une démarche participative et une perspective pluridisciplinaire de mélange des genres. Elle se veut éclectique, en accueillant dans ses locaux des activités aussi diverses que discothèque, bibliothèque, ciné-club, initiation à la musique, théâtre, concerts, conférences, variétés, expositions, etc. Cette offre déjà riche est renforcée par le biais d'un réseau local de Centres socioculturels de quartier, lieux

de rencontres, d'initiation aux arts et loisirs et d'ébullition créative.

Didier Demeter, premier directeur de la Maison de la culture et Centre de Congrès : « *Quand je me remémore cette époque, la première chose qui me vient à l'esprit est l'ambition qui était la nôtre. Nous avons mis la barre très haute, bien décidés à faire de ce bel outil un lieu polyvalent et éclectique : lieu de diffusion culturelle et artistique, mais aussi lieu d'accueil pour associations, activités d'entreprises et congrès. Nous voulions que notre palette d'activités soit la plus large possible et s'adresse à tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés. Les grands spectacles, les concerts classiques, le jazz (la Maison de la Culture de Woluwe-Saint-Pierre était devenue « la » salle de jazz de Bruxelles !), le cinéma, les grandes conférences, côtoyaient ainsi des activités d'initiation ou de vulgarisation ; les grands noms de la scène internationale alternaient avec des artistes et des productions belges, et la communauté de langue néerlandaise y trouvait sa place dans un juste équilibre.* »

1972 – Constitution de l'ASBL Association Culturelle de Woluwe-Saint-Pierre

Cette association bilingue a pour but de promouvoir le développement culturel de la Commune en organisant des congrès, conférences, expositions, etc. C'est sous cette ASBL que le projet de Maison de la culture et Centre de Congrès développe ses activités.

1975 – Inauguration du Centre culturel⁵

Inauguré le 18 septembre 1975 par le Bourgmestre François Persoons, le Centre culturel est alors reconnu par la Communauté française.

Le directeur Didier Demeter est remplacé par Bernard Mangelinckx (1975-1981).

Cette année-là, la Communauté française de Belgique implante la Médiathèque à la maison communale.

1976 – Adoption de la convention entre l'ASBL Association Culturelle de Woluwe-Saint-Pierre et la Commune⁶. En vue de la réalisation de ses activités statutaires, la Commune accorde à l'ASBL l'usage et la jouissance à titre gratuit des locaux du Centre culturel constituant le Bloc A de la maison communale.

1980 - La décennie quatre-vingt marque l'arrêt quasi complet des activités culturelles dû aux difficultés financières. L'ASBL Association culturelle, ne pouvant tenir ses obligations envers ses pouvoirs subsidiaires, perd sa reconnaissance. Le financement est dorénavant exclusivement communal.

1989 – L'ASBL Association Culturelle de Woluwe-Saint-Pierre devient le **Centre culturel et de Congrès**.

1997 - Création de l'ASBL Art et Culture à Woluwe-Saint-Pierre⁷.

Cette ASBL francophone a pour but de promouvoir le développement culturel de la Commune. Dorénavant, c'est elle qui se chargera de la programmation d'activités culturelles, laissant la gestion des salles à l'ASBL Centre culturel et de Congrès.

2000 - Rénovation de la salle Fabry.

2008 – Le Conseil communal se prononce sur la **reprise de la Médiathèque⁸**.

Vue la situation financière difficile et préoccupante de l'ASBL Médiathèque de la Communauté française de Belgique, la Commune reprend à sa charge la Médiathèque implantée sur son territoire (en ce compris les collections, les activités et le personnel) et crée, **en 2009, l'ASBL Médiathèque communale** de Woluwe-Saint-Pierre.

2015 – La Médiathèque présente un **projet de réorientation**. Ce dernier propose de nouvelles activités (animation, formation, éducation aux médias) tout en poursuivant le prêt de médias. Caroline Persoons, alors Échevine de la culture, souhaite faire du Centre culturel un Centre reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2016 - Introduction d'une **demande de principe auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles**.

En septembre 2016, le Conseil d'administration de l'ASBL Médiathèque communale de Woluwe-Saint-Pierre acte la fusion par absorption de l'ASBL Art et Culture qui s'occupait de la diffusion des spectacles pour créer le W:Hall¹⁰ – Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre.

⁵ Voir le document d'inauguration du Centre de 1975 en annexe 3.

⁶ Voir la convention entre l'ASBL Association Culturelle et la Commune de WSP en annexe 4.

⁷ Voir les statuts de l'ASBL Art et Culture en annexe 5.

⁸ Voir le document au sujet de la reprise de la Médiathèque en annexe 6.

⁹ Retrouvez le contrat de bail de la Médiathèque en annexe 7.

¹⁰ Voir le document concernant la fusion des asbl et la création du WHall en annexe 8.

2017 - Fusion des ASBL Médiathèque et Art et Culture pour créer le WHall¹¹

La dénomination du WHall s'appuie sur les trois catégories historiques d'activités culturelles : les Médias, les Bibliothèques, les Shows. L'idée était de mettre l'accent sur les collaborations artistiques et culturelles pouvant naître de ces trois pôles complémentaires.

La **demande de principe est accordée**, la restructuration de l'ASBL WHall s'accompagne de l'engagement d'un directeur sur fonds propres, Martin Winance.

2018 – Introduction de la demande de reconnaissance.

Le directeur démissionne et est remplacé par Thierry Leroy. Caroline Persoons renonce à sa candidature en tant qu'Échevine et est remplacée par Pascal Lefèvre.

2019 – Dépôt des compléments de dossier après une première année probatoire et inauguration des travaux vers la situation actuelle.

Des travaux de transformations initiés lors de la précédente législature par le Collège des Bourgmestre et Échevins, sous l'impulsion du personnel du WHall, permettront de rénover quelques 1000m²! Retrouvez l'explication détaillée de nos différentes salles et espaces polyvalents en page 12 et 13. Pascal Lefèvre, Échevin de la culture, remet son mandat et est remplacé par Raphaël van Breugel.

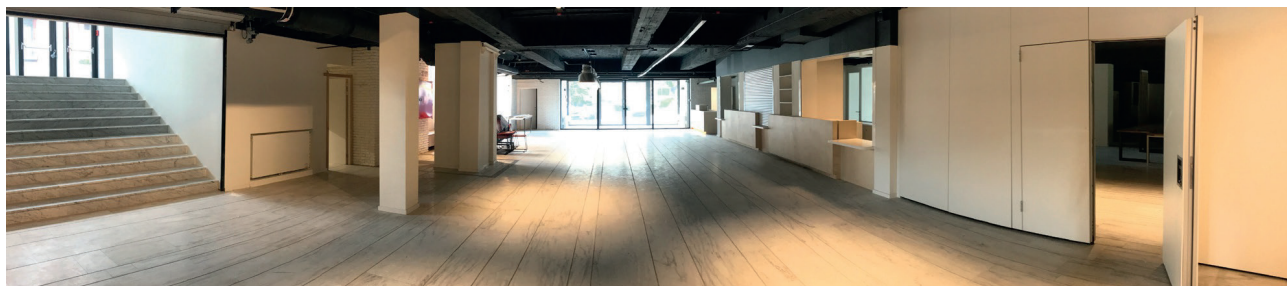
2020 – L'avis de l'inspection est négatif par rapport aux compléments fournis. Une seconde année probatoire démarre et un nouveau projet sera présenté en octobre.

2021 – Le directeur du WHall Thierry Leroy est licencié. En mars, **l'avis de l'inspection est à nouveau négatif.** Une convention¹² est établie entre le WHall et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sandrine Demolin prend la direction du WHall. L'Échevin de la culture Raphaël van Breugel démissionne et est remplacé par Gerda Postelmans.

2022 – Demande de prolongation de la convention d'une année.

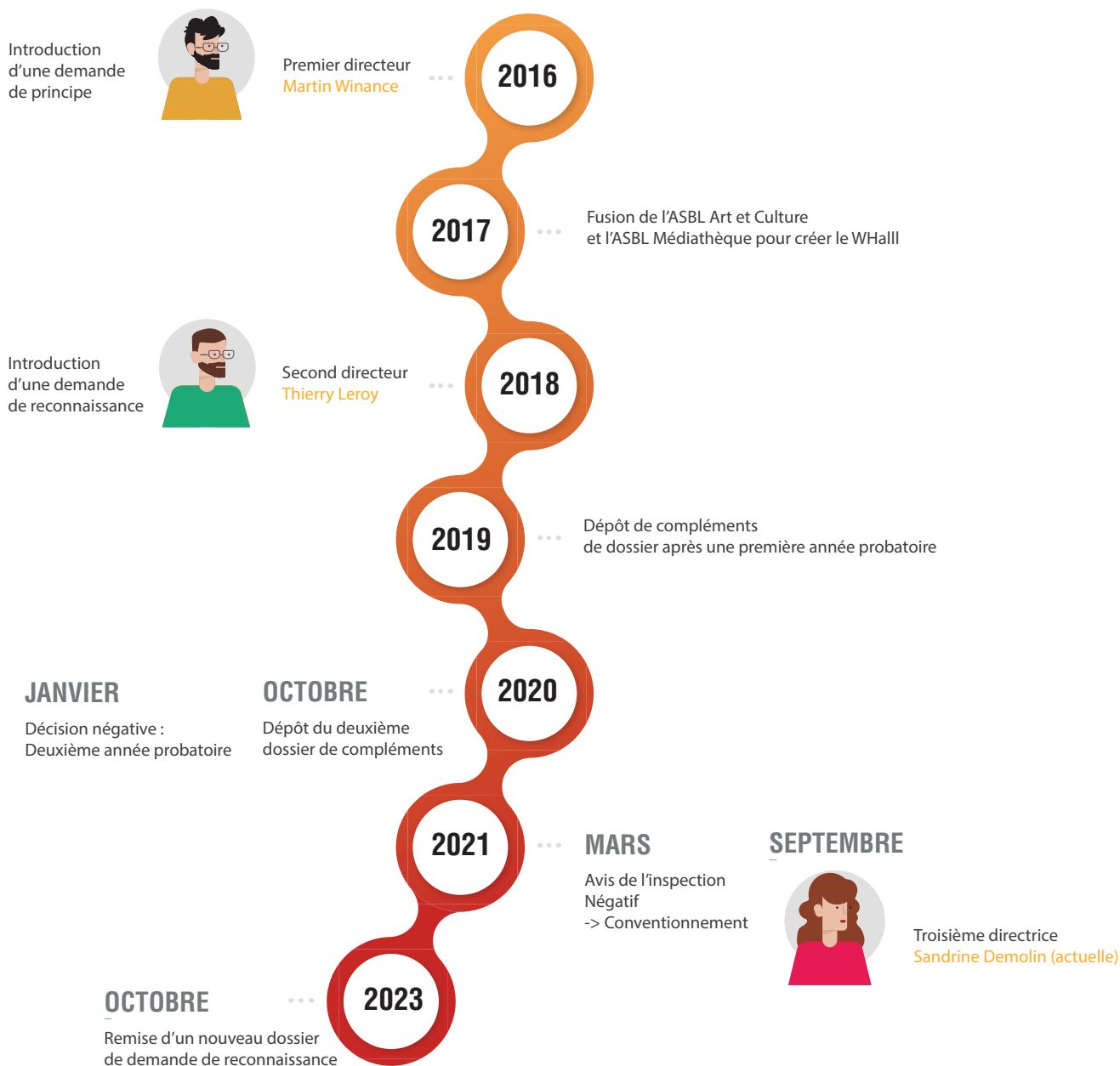
2023 – Remise du nouveau dossier de demande de reconnaissance.



¹¹ Voir les premiers statuts du WHall du 27/12/2016 en annexe 9.

¹² Voir la convention entre le WHall et la FWB en annexe 10.

RÉTROSPECTIVE – PROCESSUS DE RECONNAISSANCE



Conclusion :

La création du WHalll a parfois pris des chemins alambiqués et rencontré quelques difficultés dans son processus de reconnaissance.

De 2018 à 2021, le WHalll a connu plusieurs changements de gouvernance : trois présidents/échevins et trois directions. La démission de Pascal Lefèvre puis de Raphaël van Breugel, les absences répétées du directeur entre mars 2020 et l'arrivée de la nouvelle directrice en septembre 2021 ont compliqué l'accompagnement des équipes et des instances dans l'appropriation du projet d'action culturelle.

Malgré ces difficultés, nous sommes aujourd'hui dans une période plus stable au niveau institutionnel avec un organigramme clarifié. Le WHalll est actuellement sous convention jusqu'en fin 2023¹³. Le processus de reconnaissance est en cours. Nous y travaillons en collectif – avec l'équipe, le CO et les partenaires. La Médiathèque étant intégrée dans les activités du Centre culturel et la Bibliothèque représentant un partenaire indépendant privilégié, le triptyque Média/Bibliothèque/Show (les trois « L ») ne se retrouvent plus dans le modèle du WHalll à ce jour.

Aujourd'hui il y a lieu de distinguer :

- Le **WHalll** - Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre dont il est question dans ce dossier ;
- Le **Centre culturel et de Congrès**¹⁴ en charge de la gestion et de la location des salles utilisées par le WHalll, et du personnel technique assurant le bon déroulement de la programmation du WHalll ;
- La **Commune de Woluwe-Saint-Pierre** qui abrite le WHalll dans le bâtiment communal jouxtant l'Administration. Il est à noter que **les services Culture francophone et Culture néerlandophone**, dont les missions sont distinctes, travaillent en collaboration avec le WHalll et sont installés sous le même toit. Parmi leurs activités principales on retrouve tout ce qui est en lien avec le patrimoine (organisation des journées du patrimoine, parcours d'artistes, etc.) ainsi que la coordination de la biennale d'art contemporain ou encore la programmation néerlandophone.

2.3. Infrastructures

Les bâtiments du WHalll sont imaginés et construits dans les années 70 par l'architecte Christophe Gevers en concertation avec l'Échevin des travaux Roland Gillet. Ce bâtiment répond à une conception polyvalente de la culture.

Le WHalll dispose aujourd'hui de 7 salles gérées par l'ASBL Centre de Congrès. Le WHalll travaille en étroite relation avec le Centre de Congrès et peut compter sur une mise à disposition gratuite des salles et du personnel technique (à l'exception d'activités hors les murs). Vous trouverez la convention de ces mises à disposition communales en annexe 34.

En moyenne, la répartition de l'occupation des salles se présente comme suit :

- 1/3 Centre de Congrès (locations)
- 1/3 WHalll
- 1/3 Commune

Cette répartition se déroule avec bienveillance et dialogue. Le WHalll dispose d'une réelle autonomie dans sa programmation et dans la gestion de l'agenda. Ainsi, pas moins de 80 événements par an sont programmés par le WHalll dans les différentes salles, sans compter les activités menées en partenariat.

¹³ Voir la convention entre le WHalll et la FWB en annexe 10.

¹⁴ Afin d'éviter toute confusion supplémentaire entre « Centre culturel de WSP » et « Centre culturel et de Congrès », nous parlerons dorénavant du « Centre de Congrès » pour désigner l'ASBL en charge de la gestion des salles. Seul l'historique conservera les termes initiaux.

Descriptif des différents espaces d'accueil¹⁵ :

L'Auditorium



Capacité : 661 places numérotées dont 466 au parterre et 195 au balcon.

Types d'utilisations privilégiés : grande salle de spectacle pouvant accueillir des événements variés tels que conférence, concert, cinéma, congrès, danse, théâtre ou autres.

La Salle Fabry



Cette salle, anciennement appelée « Bal 300 », doit son nouveau nom au peintre symboliste Emile Fabry¹⁶.

Capacité : selon la configuration de la salle : 130 places assises (gradin) ; 260 places assises (salle) ; 300 places debout.

Types d'utilisations privilégiés : spectacles jeune public ; expositions ; concerts debout.

Spécificités : La disposition de cette salle est modulable (gradin ou scène surélevée). Construite sur deux niveaux, elle est pourvue d'un hall d'accueil, d'une cuisine équipée répondant aux exigences de traiteurs professionnels et d'un bar équipé de pompes à bière et de frigos

La salle Forum



Capacité : 30 à 100 personnes assises.

Types d'utilisations privilégiés : petites conférences ou séminaires ; expositions.

Spécificités : L'infrastructure d'accueil constituée d'un petit bar et d'un lieu de stockage pour les traiteurs permet d'organiser des cocktails et pause-café.

La WhallStation



Entièrement rénovée, la WhallStation anciennement appelée « Cabaret » jouxte l'Auditorium.

Capacité : 100 personnes assises.

Types d'utilisations privilégiés : ciné-goûters et autres événements plus intimistes.

Spécificités : Cet espace est pourvu d'un bar et d'une scène avec deux loges.

¹⁵ Un descriptif plus détaillé de chaque salle est également disponible sur le site <http://www.locationwhall.com>.

¹⁶ Emile Fabry a vécu à Woluwe-Saint-Pierre. Il y a fait construire son atelier aujourd'hui classé au Patrimoine architectural de Bruxelles.

La Salle Jean Capart



Cette salle porte le nom du célèbre égyptologue belge qui vécut à Woluwe-Saint-Pierre. C'est là que se tiennent notamment les conférences du cycle Egyptologica.

Capacité : 70 places assises.

Types d'utilisations privilégiés : le matériel technique sommaire suffit à la tenue de conférences, cours, séminaires ou petites réunions.

La Passerelle



Capacité : 100 places assises.

Types d'utilisations privilégiés : cet espace modulable permet l'organisation de showcases ou autres formes légères d'événements comme les cybercafés, cours d'informatique pour seniors ou spectacles d'improvisation.

Spécificité : cet espace est situé au cœur des bureaux de l'équipe et des rayonnages de la Médiathèque.

La « VIP »



Capacité : 50 places assises ou 100 places debout.

Types d'utilisations privilégiés : salle idéale pour les réceptions, drinks, ateliers ou cours de danse.

Spécificités : cette salle, rénovée en septembre 2022, est également dotée d'un bar, d'un système de projection et de miroirs muraux.

2.4. Composition des instances

2.4.1. Assemblée générale

Voici les membres de l'AG au 28.06.2023¹⁷.

PARTI OU ASBL	Nom	Prénom
Chambre publique		
LB	Barrecchia	Pascal
MR	Bertrand	Alexia
Bourgmestre membre de droit	Cerexhe	Benoît
LB - Administratrice déléguée	Cruysmans	Marie
LB - Échevine	de Callatay	Françoise Herbiet
Ecolo	Devries	Philippe
LB	Dufays	Alain
MR	Dupuis	Christine
Ecolo	Galand	Paul
Défi - Vice-Présidente	Persoons	Caroline
Ecolo - Échevine de la culture - Présidente	Postelmans	Gerda
MR	Sallé	Christine
MR	van Cranem	Philippe
LB	van Weddingen	Isabelle
Chambre privée		
Wolu-Animations	Benoit	Aurore
Villa François Gay	Courtois	Anne
PAJ	Croughs	Florence
Centre Avec	Delaleu	Virginie Anne
Bibliothèques francophones	Deproost	Marie-Madeleine
Gemeenschapscentrum Kontakt	Donders	Frisia
Centre communautaire de Joli-Bois	Feller	Jean-François
Académie des arts	Guns	Patrick
Académie de Musique	Massart	Philippe
Comédie Claude Volter - Trésorière	Moriau	Stéphanie
Bibliotheca Wittrockiana	Scibiorska	Marcela
CCCO	Ste-Croix	Louise
Centre Crousse	Stern	Roland
ARA ASBL	Valenzuela Ponce	Cristian
Invités – voix consultative		
Président CO	Boucquey	Arnaud
Directrice Whalll	Demolin	Sandrine
PS	Devos	Dominique
Inspectrice FWB	Dogru	Nuray

¹⁷ Voir le PV de cette AG en annexe 11.

2.4.2. Conseil d'administration

Voici les membres du CA tels que définis lors de l'AG du 28.06.2023¹⁸.

PARTI OU ASBL	Nom	Prénom
Chambre publique		
LB	Barrecchia	Pascal
MR	Bertrand	Alexia
LB - Administratrice déléguée	Cruysmans	Marie
LB	Dufays	Alain
MR	Dupuis	Christine
Ecolo	Galand	Paul
Défi - Vice-Présidente	Persoons	Caroline
Ecolo - Échevine de la culture - Présidente	Postelmans	Gerda
MR	Sallé	Christine
LB	van Weddingen	Isabelle
Chambre privée		
Wolu-Animations	Benoit	Aurore
Villa François Gay	Courtois	Anne
PAJ	Croughs	Florence
Centre communautaire de Joli-Bois	Feller	Jean-François
Académie des arts	Guns	Patrick
Bibliothèques francophones	Marie-Madeleine	Deproost
Comédie Claude Volter - Trésorière	Moriau	Stéphanie
Bibliotheca Wittrockiana	Scibiorska	Marcela
CCCO	Ste-Croix	Louise
ARA ASBL	Valenzuela Ponce	Cristian
Invités – voix consultative		
Président CO	Boucquey	Arnaud
Directrice WHall	Demolin	Sandrine
PS	Devos	Dominique
Inspectrice FWB	Dogru	Nuray

2.4.3. Comité de gestion

Voici les membres du Comité de gestion au 28.06.2023.

PARTI OU ASBL	Nom	Prénom
Chambre publique		
LB - Administratrice déléguée	Cruysmans	Marie
Défi - Vice-Présidente	Persoons	Caroline
Ecolo - Échevine de la culture - Présidente	Postelmans	Gerda
Chambre privée		
Comédie Claude Volter - Trésorière	Moriau	Stéphanie
Invités – voix consultative		
Directrice WHalll	Demolin	Sandrine

2.5. Composition du Conseil d'orientation

Lors de sa création en 2017, une trentaine de personnes composaient le Conseil d'orientation. En 2020, le CO a été remodelé et accueillait alors une dizaine de membres. Entre le rejet du dossier de 2020, les changements de directions et les années de pandémie mondiale, ce CO n'a pas eu l'occasion de se réunir régulièrement et de jouer son rôle tel que souhaité.

En 2021, sous la direction de Sandrine Demolin, ce CO a été réactivé et la liste des membres actualisée. Afin de distinguer les différents organes de notre structure, nous avons choisi de ne pas convier au CO les membres du CA et de l'AG. En revanche, l'entière responsabilité de l'équipe du WHalll est impliquée activement au sein du CO.

Pour compléter ce Conseil, nous avons sollicité la participation d'experts dans différents domaines : jeunesse, scolaire, médiation, social. L'idée étant d'obtenir une instance hétérogène et représentative des différents publics. Notre objectif est entre autres de nous décentrer et de nous ouvrir à d'autres réalités propres au territoire de la Commune.

Les personnes citées dans la liste ci-dessous ont toutes réitéré leur intérêt de s'investir dans ce Conseil et ont été validées par le CA le 5 décembre 2022¹⁹.

Le Conseil d'orientation s'est réuni le 2 juin 2022²⁰ pour relancer la dynamique. Ce fut l'occasion pour chacun de se présenter, de comprendre les missions d'un CO et la situation du WHalll. Un premier exercice d'analyse partagée a été proposé et a fait émerger une série de thématiques et de réflexions sur base des données froides liées à la Commune.

Une seconde réunion s'est tenue le 14 mars 2023²¹ afin de soumettre au CO les conclusions de notre analyse partagée et l'enjeu qui en a émergé. Cette réflexion nous a permis de préciser cet enjeu et d'en détailler le public visé et les objectifs généraux.

¹⁹ Voir le PV du CA du 5/12/2022 validant les membres du CO en annexe 12.

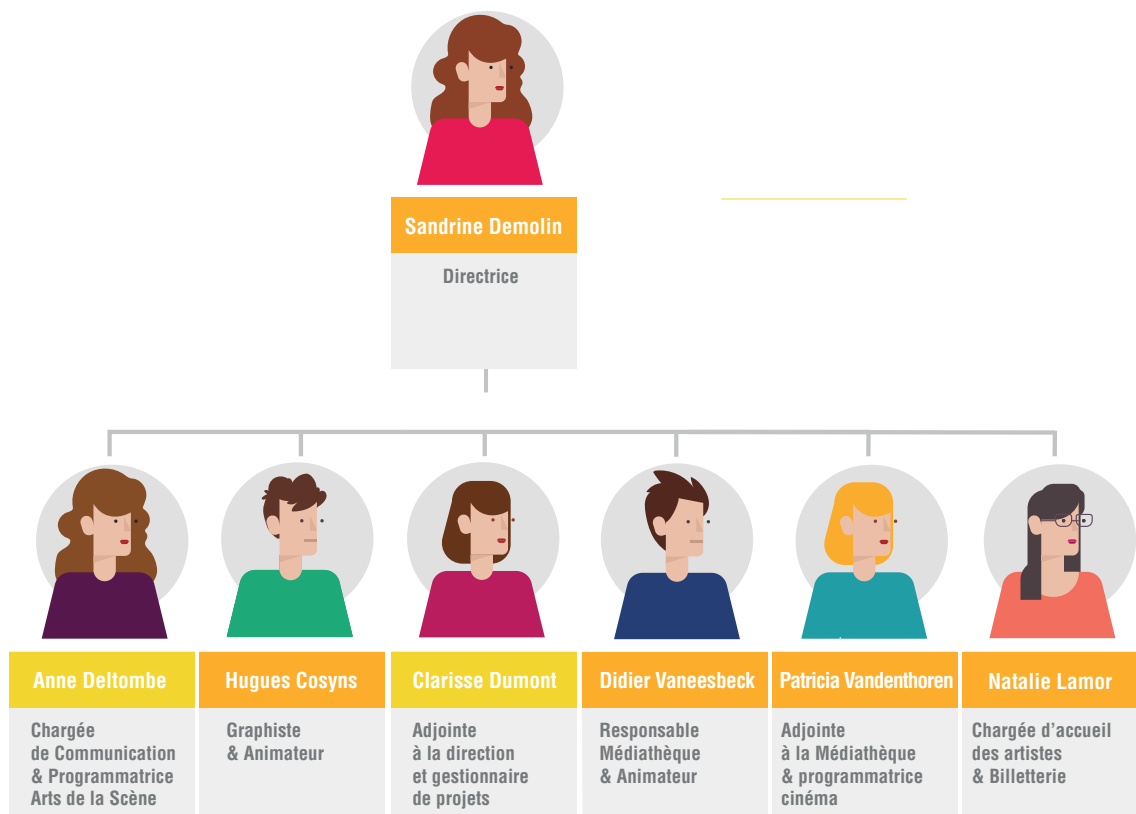
²⁰ Voir le PV de cette première réunion du Conseil d'orientation en annexe 13.

²¹ Voir le PV de cette seconde réunion du Conseil d'orientation en annexe 14.

Hugues Cosyns	Equipe WHalll
Anne Deltombe	Equipe WHalll
Sandrine Demolin	Equipe WHalll
Clarisse Dumont	Equipe WHalll
Natalie Lamor	Equipe WHalll
Patricia Vandenthoren	Equipe WHalll
Didier Vaneesbeck	Equipe WHalll
Arnaud Boucquey - Président	Directeur de l'Action Sociale CPAS de Woluwe-Saint-Pierre
Laurence Coppens	Conseillère pédagogique
Estelle Cosnard	Animatrice Médiation & culture-école (La Vénérerie)
Alice Dohet	Infirmière-directrice de la crèche « L'Arc-en-Ciel » de Stockel
Steve Sirjacques	Coordinateur Brede School et animateur du Conseil de Jeunes
Alexandra Snoeck	Directrice du Centre de Congrès
Lucie Thieule	Habitante – public Whalll
Ciska Vandendriessche	Cultuurbeleidscoördinator

2.6. Composition de l'équipe professionnelle

ORGANIGRAMME WHALLL



Fonction	Financement	Temps de travail
Directrice	Fonds propres	1 ETP
Adjointe à la direction & gestionnaire de projets	Mise à disposition communale	1 ETP
Accueil artistes & billetterie	Fonds propres	1 ETP
Graphiste & animateur	ACS - Actiris	1 ETP
Médiathécaire & animateur	Fonds propres + Maribel (0.5 ETP)	0,8 ETP
Médiathécaire, programmatrice cinéma & animatrice	Fonds propres + Maribel (0.5 ETP)	1 ETP
Responsable communication & Programmatrice arts de la scène	Mise à disposition communale	0,8 ETP

En 2021, l'engagement de la nouvelle directrice Sandrine Demolin s'est accompagné de l'engagement à temps plein de Marline Vuitton, adjointe à la direction et gestionnaire de projets, en détachement communal. La polyvalence de ce poste permet d'une part, de soutenir la direction dans les tâches administratives, et d'autre part, de reprendre la coordination scolaire et d'autres projets en lien direct avec la demande de reconnaissance.

De décembre 2022 à mai 2023, Matilde Galle du programme Service Citoyen est venue renforcer notre équipe sur un ensemble de tâches variées (médiathèque, accueil public, enquêtes de terrain, médiation scolaire). Une expérience très enrichissante pour le WHaIII grâce à son intégration rapide et facile au sein de l'équipe et au regard neuf qu'elle a pu nous donner sur notre fonctionnement. C'est pourquoi nous accueillerons à nouveau un jeune du Service Citoyen dès septembre 2023.

ACTION CULTURELLE

1. RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE (ART.81 D.21-11-2013)

1.1. Description des modalités de l'autoévaluation

Afin de relancer le processus de reconnaissance, nous avons choisi de solliciter l'accompagnement de Jérôme Wyn, directeur du Centre culturel des Chiroux. Cela nous a permis d'être guidés étape par étape dans ce travail avec l'équipe. Les objectifs de ce coaching étaient notamment :

- Le renforcement de la cohésion d'équipe en sollicitant l'implication de tous autour de ce projet stratégique commun ;

- La familiarisation de l'équipe avec les droits culturels, la boucle procédurale et les outils d'évaluation du projet culturel ;
- La construction de l'action culturelle selon un *retroplanning* précis²².

Ensemble, nous avons rassemblé les informations nécessaires pour nourrir une évaluation en trois temps :

- 1) L'évaluation quantitative
- 2) La synthèse critique et qualitative
- 3) La gouvernance et la participation

► Implication de l'équipe

Dans la mesure du possible, nous avons veillé à impliquer notre équipe aux grandes étapes de développement du projet. En parallèle, l'accompagnement s'est intensifié afin de faire avancer la réflexion étape par étape.

Dans un premier temps, il a fallu (re)expliquer le contexte et la portée du Décret à l'ensemble de l'équipe et répondre à certaines inquiétudes. En effet, certains craignaient que cet exercice d'autoévaluation signifie de révolutionner l'ensemble de nos activités, alors qu'il s'agit en réalité de faire évoluer notre projet pas à pas pour qu'il corresponde davantage à notre territoire et *de facto* à la philosophie d'un Centre culturel reconnu.

²² Retrouvez ce *retroplanning* précis en annexe 15.

► Outils d'évaluation

Nous avons utilisé différents outils en fonction de nos besoins :

- Un tableau d'analyse quantitative²³ a permis de passer nos activités au crible pour l'évaluation quantitative ;
- La boussole²⁴ et le baromètre des droits culturels²⁵ nous ont aidé pour la réalisation de la synthèse critique et qualitative ;
- L'exercice des 3 grilles²⁶ nous a été particulièrement utile pour faire émerger en équipe de nombreuses informations et interrogations.

► Présentation intermédiaire

Nous avons eu la chance de présenter nos avancées sur l'autoévaluation lors de deux réunions intermédiaires avec l'Inspection (représentée par Nuray Dogru) et l'Administration générale de la culture (représentée par Célia Dehon), l'une en juin 2022 et l'autre en janvier 2023. Ces rencontres nous ont permis de réajuster certaines informations et d'être éclairés sur les points d'attention à prendre en compte.

1.2. Éléments quantitatifs et qualitatifs

Le WHalll, c'est plus de 120 événements au cours d'une saison de septembre à juin, sans compter les opérations menées hors de nos murs.

Pour aborder cette approche quantitative et en tirer des indications éclairantes, nous nous sommes basés sur des grilles d'évaluation²⁷ par type d'activité. Pour chacune d'elles, on mentionne :

- La fréquentation moyenne ;
- Le type de participants ;
- Le type de partenariat ;
- La récurrence et la durée ;
- L'appréciation qualitative.

Par ailleurs, une analyse récapitulative²⁸ reprend la fréquentation du public au cours des trois dernières années. Il convient de lire cette dernière analyse avec précaution étant donnée la période Covid 19 incluse dans ces trois dernières années renseignées.

Vous trouverez ci-dessous un bref descriptif de l'ensemble des activités du WHalll avec les premiers constats à la lecture des grilles d'analyse :



²³ Retrouvez ce tableau d'analyse quantitative en annexe 16.

²⁴ Retrouvez l'exploitation complète de la boussole en annexe 17.

²⁵ Retrouvez l'exploitation complète du baromètre des droits culturels en annexe 18.

²⁶ Retrouvez le résumé de cet exercice des 3 grilles en annexe 19.

²⁷ Retrouvez l'ensemble de ces grilles d'analyse en annexe 16.

²⁸ Retrouvez cette analyse récapitulative en annexe 20.

1.2.1. Diffusion

Le nombre et la qualité des salles dont dispose le WHalll sont des atouts majeurs. L'historique du lieu contribue à faire de la diffusion son axe principal.

De façon générale et en concertation avec l'équipe, nous veillons à proposer une programmation variée afin que chaque citoyen puisse y trouver son compte. Enfin, au sein d'un même domaine de diffusion, nous visons à trouver un équilibre entre grands noms et artistes émergents.

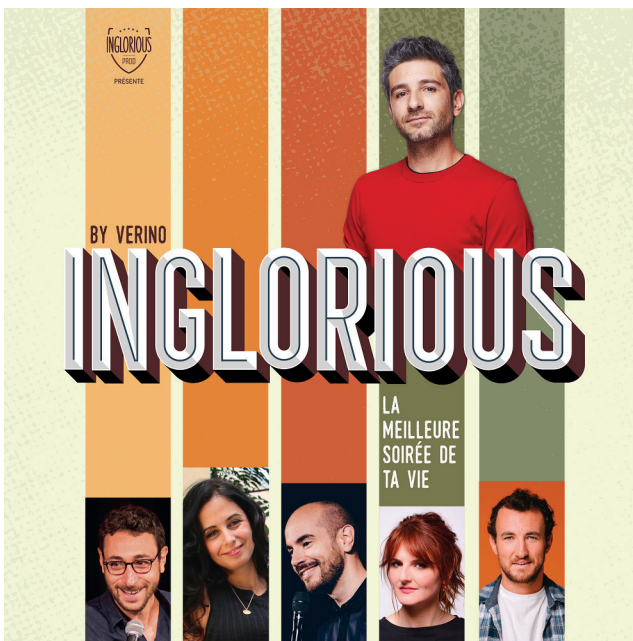
A. MUSIQUE

- Contexte : La programmation musicale est l'axe principal du WHalll depuis sa création et constitue une grande partie de notre programmation. Nos salles (en particulier l'Auditorium) s'y prêtent bien et notre public nous attend dans ce domaine. Notre programmation se veut variée dans les genres, avec une attention particulière à la chanson française.
- Constats : La programmation musicale donne satisfaction tant aux publics qu'aux artistes. Nos spectateurs peuvent découvrir des artistes de grande renommée dans des conditions optimales et relativement intimistes. C'est également agréable pour les artistes de se produire en nos murs. Enfin, nous restons attentifs à valoriser des artistes émergents tout au long de la saison. Plusieurs grands chanteurs d'aujourd'hui se sont d'ailleurs produits chez nous à leurs débuts (quelques exemples parmi tant d'autres : Linda Lemay ; Alain Souchon ; Maurane ; Isabelle Boulay ; Anne Sylvestre ; Philippe Lafontaine ; William Sheller ; Barbara...).



B. HUMOUR

- Contexte : Comme la musique, l'humour est un genre qui a une place importante au sein de notre programmation. Nous accueillons en moyenne une dizaine d'humoristes lors d'une saison et ces dates affichent presque toujours complet.
- Constats : L'humour est une porte d'entrée pour franchir la frontière symbolique d'un lieu culturel. La programmation d'humoristes en vogue permet au WHalll d'accroître sa visibilité en attirant un public large (toutes générations confondues) habitant la Commune ou non. Le principal intérêt de ce genre est donc de faire connaître le Centre culturel, la qualité de son accueil et de permettre à un nouveau public potentiel de franchir les portes du WHalll une première fois.



C. THÉÂTRE

- Contexte : Outre la musique et l'humour, le théâtre est bien entendu présent. Nous proposons chaque année une dizaine de représentations théâtrales professionnelles tant à un public adulte que jeune, veillant à une diversité dans le fond et la forme proposés.
- Constats : L'offre théâtrale telle que proposée actuellement semble correspondre aux attentes de nos publics. Toutefois, nous ne tenons pas à nous spécialiser dans de la diffusion théâtrale pure car de nombreux lieux proposent déjà ce genre d'offre dans les environs (notamment la Comédie Claude Volter, le Wolubilis ou encore le Centre culturel d'Auderghem). Nos propositions se font plutôt en fonction d'une thématique spécifique ou d'une collaboration avec nos partenaires.

D. CINÉMA

Une programmation cinéma régulière est proposée à différents publics. Dans l'optique de pérenniser cette activité, d'accompagner les séances d'une rencontre et/ou d'une remise en contexte et de bénéficier des idées et collaborations d'autres diffuseurs cinéma, le WHalll a intégré en 2023 la *Quadrature du Cercle*²⁹. Cette ASBL est un réseau de programmeurs cinéma au sein des Centres culturels, cinémas de proximité et associations d'éducation aux médias, à Bruxelles et en Wallonie.

► Cinécran :

- **Contexte** : Un film sélectionné parmi les productions de l'année écoulée est proposé mensuellement. Une séance se déroule en après-midi pour les seniors et les écoles, et une seconde en soirée pour le tout public.
- **Constats** : Ces séances amènent une soixantaine de spectateurs en moyenne. Le concept a été réinterrogé pour favoriser davantage de partenariats et se positionner comme salle de cinéma en tant que telle.

► Le mois du doc³⁰ :

- **Contexte** : Créé et organisé par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Mois du Doc vise à promouvoir le cinéma documentaire produit en Belgique francophone à travers la projection de films dans divers lieux bruxellois et wallons du secteur non marchand. Souvent la diffusion est accompagnée d'une rencontre avec le réalisateur ou un membre de l'équipe du film.
- **Constats** : Cette action, en plus de permettre la collaboration avec d'autres lieux culturels, est un moyen de mettre en avant des productions belges d'une part, et des médias issus de la collection de notre Médiathèque d'autre part. Enfin, la rencontre après la projection entre le public et un expert représente un outil de médiation puissant et simple à mettre en place.

► Ciné-goûters :

- **Contexte** : Mise en place en 2015, cette formule conviviale propose, chaque troisième mercredi du mois, un film à destination d'un public jeune suivi d'un goûter. En introduction, notre programmatrice donne une brève explication sur la conception du film, son histoire et ses personnages. Une programmation variée et de qualité, la gratuité pour les grands-parents et un goûter festif après la projection : tout est mis en place pour que ce public intergénérationnel passe une après-midi hors du temps.

- **Constats** : Cette formule a beaucoup de succès (la plupart des séances affichent complet). À nouveau, l'introduction au film est un outil de médiation important et une porte d'entrée facile pour ces jeunes à des productions cinématographiques peut-être moins commercialisées.

► Exploration du monde :

- **Contexte** : Les séances « Exploration du monde » sont des films-conférences. Chaque mois, un intervenant, l'explorateur, présente son documentaire au travers duquel le public découvre une partie du Monde. Ces séances ont lieu les mardis soirs à 20h.
- **Constats** : Cette formule de film-conférence est connue et appréciée de longue date. Chaque séance accueille en moyenne 120 spectateurs. Cette activité fait sens et continue à faire ses preuves.

E. CONFÉRENCES

- **Contexte** : De façon régulière ou ponctuelle, plusieurs conférences sont organisées par le WHalll tout au long de la saison. Parmi les cycles réguliers nous retrouvons les conférences pédagogiques menées en partenariat avec le service enseignement (voir point « partenariat » plus bas), les conférences « Exploration du Monde » (voir point « cinéma » plus haut) et les conférences « Saveurs et savoirs » menées chaque mois par Geneviève Lacroix, historienne spécialisée en histoire de l'alimentation en Europe occidentale. Il y a également plusieurs conférences ponctuelles organisées selon les demandes, les opportunités et les partenariats. Par exemple, le cycle « Passerelle Transition » (voir point « partenariat » plus bas) inclut souvent une ou deux conférences.
- **Constats** : La régularité des conférences « Saveurs et savoirs » et le système d'abonnement que nous proposons permet d'accueillir un public fidèle. Ainsi, nous pouvons compter sur une vingtaine de participants réguliers à ces rendez-vous. Les conférences ponctuelles, souvent menées en collaboration, permettent d'accueillir un public spécifique parfois non habitué du WHalll, lié à une thématique ou à l'association partenaire. Bien que cette part de notre programmation accueille un public plus discret, nous lui accordons une importance particulière puisqu'elle permet de nous inscrire dans une démarche d'éducation permanente et d'ouverture au monde.

²⁹ Plus d'infos sur <https://www.laquadratureducercle.be/>.

³⁰ Plus d'infos sur <https://www.moisdudoc.be>.

F. SCOLAIRE

- **Contexte** : Des liens forts sont entretenus avec les écoles communales via la coordinatrice pédagogique de la Commune et avec les écoles environnantes par l'intermédiaire de l'équipe du WHalll. Il existe une réelle demande de la part des écoles. Malgré une reprise timide suite à la crise du coronavirus, les spectacles se remplissent bien. Depuis 2022, l'équipe veille à répondre aux demandes spécifiques des écoles. Un bel exemple de projet personnalisé est l'organisation d'une séance du film " Presque³¹ " à la demande du collège Jean XXIII le 16 décembre 2022 pour traiter des questions de la mort et de la différence.

Une première collaboration est en marche avec *Pierre de Lune*³² (Centre Scénique Jeunes publics de Bruxelles) pour la saison 2023-2024. Nous bénéficierons de leur expertise dans la programmation de spectacles, d'ateliers et de formations pour les publics scolaires.

- **Constats** : Pérenniser des liens nécessite un travail personnel et humain de fond. Or nous n'avons pas, au sein de notre équipe, de personne chargée exclusivement du jeune public. Nous avons malgré tout la volonté de pouvoir répondre à certaines demandes spécifiques, et d'évoluer vers une plus grande offre de médiation scolaire.

G. FAMILLES

- **Contexte** : Durant la saison, plusieurs dimanches après-midi sont consacrés aux familles. La programmation est très variée dans le genre et la forme, et le public répond souvent présent. Nous avons élargi notre offre familiale en proposant des spectacles de plus grande envergure dans la grande salle.
- **Constats** : Le nombre de demandes pour ces spectacles à large spectre ne cesse d'augmenter. Il est important de continuer à faire des propositions qui parlent tant aux enfants qu'aux parents et de continuer de veiller à la multidisciplinarité de nos offres.

1.2.2. Les ateliers

- **Contexte** : Des ateliers créatifs sont proposés à un public jeune (4-10 ans) ou intergénérationnel à des moments clés de l'année. Imaginés et animés par notre animateur Hugues Cosyns, ces ateliers ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir des activités manuelles et créatives à travers différentes techniques (dessin, peinture, sculpture...). Ils se déroulent à

l'espace Passerelle ou hors les murs, selon l'occasion ou la thématique choisie.

- **Constats** : Ces ateliers répondent à une demande de nos publics. Que ce soit en lien avec les fêtes rituelles de l'année ou selon des projets et/ou thématiques portés par le WHalll, les idées ne manquent pas et le public répond présent. Nous aimerions proposer davantage d'ateliers, notamment de médiation autour des spectacles ou séances cinéma par exemple. Mais à l'heure actuelle, un seul animateur se charge de ce projet et n'est dès lors pas en mesure d'accueillir plus de 15 enfants/atelier ou d'en proposer davantage.



1.2.3. Temps forts de la saison

Deux temps forts apparaissent chaque année : l'un en début de saison pour lancer les festivités culturelles, l'autre en fin de saison pour présenter la nouvelle qui arrive. Deux événements qui ont pour objectif d'ouvrir nos portes à un large public, de rendre visible le WHalll et ses activités, et de proposer un moment de rencontres conviviales entre l'équipe et les publics.

A. FESTIWHALLL



³¹ Film réalisé par Bernard Campan et Alexandre Jollien.

³² Plus d'infos sur <https://www.pierredelune.be>.

- **Contexte** : Créé en 2019, le FestiWHalll est proposé début septembre pour lancer la saison culturelle. Il a pour but de donner de la visibilité au Centre culturel, d'être une vitrine pour les spectacles de la saison, de mettre en avant les partenaires locaux et de favoriser des moments d'échanges conviviaux et privilégiés avec les publics. Malgré une première édition mitigée et des éditions aux jauges réduites par les mesures sanitaires, ce festival semble avoir trouvé sa forme idéale : la mise en avant du réseau du WHalll grâce à un village associatif dynamique ; une programmation (professionnelle et amateur) multidisciplinaire dense et variée dans et devant le bâtiment ; une ambiance festive qui fait de cet événement un incontournable dans la Commune.
- **Constats** : La fréquentation à ce premier temps fort de saison ne cesse d'augmenter depuis sa création. En une journée, il offre un coup d'œil sur l'identité du WHalll : une programmation variée ; un accueil de tous les publics ; un réseau étendu ; une relation saine et évidente avec la Commune dans laquelle il s'inscrit. La volonté est bien sûr de poursuivre dans ce sens.



B. SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE SAISON

- **Contexte** : La formule de cette soirée a évolué en 2022 pour mieux correspondre à chacun : un format plus adapté au public ; une organisation moins lourde à porter pour l'équipe ; une mise en valeur de l'ensemble de la programmation sans parti pris. Depuis 2022, la présentation de saison a lieu lors d'une soirée organisée fin juin où, après les discours de la directrice du WHalll, de l'Échevine de la culture et du Bourgmestre, le public découvre la future programmation sous forme d'une capsule vidéo. Un concert est ensuite proposé gratuitement. Une façon de clôturer la saison actuelle dans la convivialité. En 2022, c'est l'artiste Antoine Wielemans (chanson française) qui se produisait à cette occasion. En 2023, nous accueillons « Sonico » (tango nuevo).

- **Constats** : Les avis concernant cette nouvelle formule sont très positifs : la salle Fabry est comble (300 personnes), la formule simple et efficace permet des échanges informels et conviviaux entre l'équipe et le public. En 2022, cette soirée a été l'occasion de questionner le public sur leur territoire et de le faire ainsi participer à notre analyse partagée³³.

1.2.4. Les partenariats

Tisseur de liens, un Centre culturel se doit d'entretenir son réseau, de créer des synergies, de soutenir les associations locales. Dans cette optique, le WHalll s'implique régulièrement dans différents projets en partenariats développés ci-dessous.

A. ESTIVALES

(participation à la programmation des Centres de quartier)

- **Contexte** : Depuis l'été 2021, le WHalll, en collaboration avec les Centres de quartier, élabore un programme d'activités (concerts, apéro, ciné, etc.). Chaque Centre accueille plusieurs événements à des prix très démocratiques. Ce projet permet au WHalll de sortir de ses murs et d'aller à la rencontre des différents quartiers, de solidifier son réseau et d'être dans une démarche de co-création et de participation à des projets locaux.
- **Constats** : Cette collaboration permet aux Centres de quartier de bénéficier de notre expertise et au WHalll de se rapprocher de sa population et d'aller véritablement à la rencontre des différents publics. Nous souhaitons pérenniser ce projet.

B. INFORMATIQUE POUR SENIORS ET CYBER CAFÉ



- **Contexte** : Afin de mieux coordonner l'offre numérique de nos seniors, le WHalll - en partenariat avec la Commune et particulièrement l'échevinat des Seniors et des Affaires sociales, le Conseil consultatif communal des aînés (CCCA) et Énéo -, a repris, début 2020, les cours et initiations à l'informatique. Les séances ont pour but de répondre à des questions spécifiques touchant de près ou de loin à

³³ Retrouvez ces informations récoltées dans la partie « analyse partagée ».

l'informatique. Astuces, conseils et échanges se font dans le nouvel espace Passerelle au cœur de la Médiathèque, avec une présence assidue d'une dizaine de seniors.

- **Constats** : Bien que le rôle du WHall dans ce projet se limite essentiellement à l'accueil et la mise à disposition d'un lieu, ces séances ont leur place au sein de nos activités : la lutte contre la fracture numérique et contre l'isolement passe par ce genre d'initiatives que nous soutenons. A l'avenir nous voulons réfléchir au lien qui peut être mis en place entre la Médiathèque (où se trouve l'espace Passerelle) et ces séances pour seniors.

C. PARTENARIATS DIVERS AVEC LES SERVICES COMMUNAUX

Le WHall tisse des liens étroits avec les services communaux afin d'étoffer son offre vers des publics plus spécifiques. Entretenir de bonnes relations et des synergies positives avec la Commune sont indispensables à un Centre culturel. Nous devons favoriser ce genre de partenariats et continuer autant que faire se peut à soutenir les différents services communaux, que ce soit par de l'aide à la programmation, du soutien à la réflexion dans certains projets, des mises en relation avec des personnes de notre réseau ou par la mise à disposition d'espaces ou de personnel. Pour aller dans ce sens, nous allons à la rencontre des différents services communaux afin de discuter des liens possibles et projets communs éventuels.

Voici les différents services avec lesquels des projets sont régulièrement menés en partenariat :

► **Service enseignement** :

- **Contexte** : Nous sommes en lien avec le service enseignement pour toucher les écoles communales. Au-delà d'une coordination scolaire, nous co-organisons des conférences pédagogiques dans la salle Capart. D'autres partenariats sont menés de façon ponctuelle selon les thématiques.
- **Constats** : Cette collaboration repose sur un échange d'expertise : chacun peut répondre à des objectifs propres tout en bénéficiant du réseau et des connaissances de l'autre. Le WHall est à l'écoute des besoins et envies du service enseignement tout en gardant son autonomie de programmation.

► **Les services Culture francophone & néerlandophone** :

- **Contexte** : Les équipes des services culture FR/NL de la Commune étant dans les mêmes bureaux que l'équipe du WHall, les collaborations sont nombreuses. Nous accueillons et faisons la promotion d'expositions et événements programmés par leurs soins, nous programmons certains spectacles bilingues proposés par le service néerlandophone, etc.
- **Constats** : Notre proximité permet d'être au courant de ce qui se fait chez chacun, rendant nos collaborations faciles et évidentes. Nos missions respectives sont distinctes mais étroitement liées. Les liens entre nos projets se font naturellement et nous faisons tout pour que cela reste ainsi.

► **Service affaires sociales** :

- **Contexte** : Outre le partenariat autour de l'informatique destiné aux seniors et des cyber-café (voir plus haut), le service social de la Commune nous propose également des actions de médiation autour de certains spectacles via l'intervention d'experts.
- **Constats** : Les échanges avec ce service se font spontanément dans les deux sens : le WHall propose différents thèmes selon la programmation envisagée, et le service social vient parfois proposer des thèmes et des projets à mettre en place selon les thématiques traitées et les besoins de leurs publics. Ces collaborations sont non figées et peuvent être adaptées aux besoins et occasions du moment.

► **Service Développement durable** :

- **Contexte** : En 2019, en partenariat avec le service Développement durable, nous avons mis en place le cycle « Passerelle Transition ». Quatre moments sont proposés au cours de l'année lors desquels différentes thématiques liées aux questions environnementales sont abordées. La programmation est très variée, tant sur le fond que sur la forme (cinéma ; théâtre ; conférences ; etc.). Le public diffère selon les propositions.
- **Constats** : Le bilan des deux premières éditions est très positif pour les deux partenaires. La fréquentation est encore timide, mais il faut laisser le temps au projet de prendre ses marques et de faire ses preuves.

D. PROJETS PONCTUELS

D'autres projets ponctuels sont développés avec différents partenaires selon les opportunités. En voici quelques exemples récents :

- **MUDLA – Musée de l'Amitié³⁴** : Ce projet artistique interdisciplinaire mené depuis 2021 vise à mettre en valeur les mémoires de la Cité de l'Amitié³⁵ à travers l'élaboration collaborative et collective d'une série de collections qui constituent le MUDLA, un « musée » fait par et pour les habitants de la Cité. Dans cette collaboration, le WHalll a participé au financement d'une animatrice et coordinatrice pour rassembler les citoyens autour de 5 rencontres avec 5 artistes différents. Ces rencontres ont abouti à la production d'archives sonores, de podcasts, d'archives et d'objets présentés en juin 2023.
- **Cinétoile** : Ce projet s'est déroulé pendant les vacances d'été 2021 afin de pallier au manque d'activités durant la crise sanitaire. Nous avons travaillé avec 4 groupes partenaires (Cap Famille, Le Bunker, Kontakt et A.R.A.). Quatre projections de films ont eu lieu en plein air. La thématique choisie par le Centre A.R.A. a été approfondie à travers un atelier philo proposé aux habitants de la Cité. L'idée de ce projet était de développer la participation active et l'esprit critique des participants (enfants, ados et adultes). Les objectifs de démocratie et de démocratisation de la culture ont été rencontrés.



E. AIDES SERVICES

Le WHalll se positionne également comme un centre de ressources important sur sa Commune. Que ce soit dans la mise à disposition de salles, de l'équipe et de son expertise ou de certains outils de communication, le WHalll se veut au service de sa population et des associations locales.

- **Contexte** : Le Centre culturel met un point d'honneur à accorder la gratuité à des structures qui soutiennent des projets à portée sociale et développent son réseau local. En 2022, le WHalll a accueilli deux événements d'importance dans le paysage socioculturel régional et communal. Tout d'abord, la rencontre organisée par Article 27 pour réunir les associations socioculturelles actives dans le domaine de la médiation. Ensuite la rencontre inter-associative organisée par le CPAS de Woluwe-Saint-Pierre. Plusieurs pistes de mise à disposition se dessinent pour les années à venir avec par exemple le Kunstenfestivaldesarts, le festival Kidzik ou encore les Jeunesses musicales.
- **Constats** : La location des salles par le Centre de Congrès nous limite dans nos possibilités de mise à disposition. Nous restons attentifs à toutes les opportunités d'aides possibles.

1.2.5. Hors les murs

A. P(ART)COURS – PAR(KUNST)

- **Contexte** : P(art)cours–Par(kunst) est une biennale d'art contemporain en plein air menée en collaboration entre les communes de Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Auderghem, le WHalll et Wolubilis. Créé en 2014, l'événement est désormais coordonné par le WHalll. La quatrième édition (reportée en 2021) a permis d'exposer des œuvres d'artistes confirmés dans les espaces urbains et parcs aux alentours des différentes structures participantes. Des écoles ont également pris part au projet. Leurs œuvres ont été exposées dans le Parc de Woluwe. Une belle valorisation de leur travail ! La prochaine exposition, organisée en étroite collaboration avec le service culture de Woluwe-Saint-Pierre et le Centre de Congrès, aura lieu en 2024 et s'intitulera « WAW ! ».
- **Constats** : Ce projet d'envergure permet de mettre en avant ce partenariat précieux entre trois acteurs culturels phares de communes frontalières, de rendre la culture accessible à tous et de bénéficier d'une visibilité hors les murs, et offre de nombreuses possibilités d'ateliers de médiation et de valorisation d'artistes émergents nationaux et internationaux.

³⁴ Plus d'infos sur <https://www.woluwe1150.be/culture-et-loisirs/centres-de-quartier/centre-ara/mudla/>.

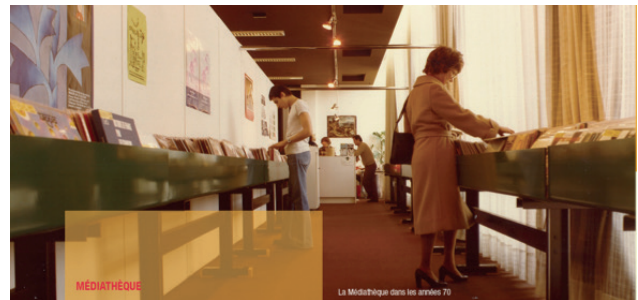
³⁵ La Cité de l'Amitié est une cité piétonne composée de 329 logements sociaux dans laquelle sont intégrées des personnes porteuses de handicap. Elle leur permet d'atteindre un degré d'autonomie élevé (aide à la vie journalière, logement adapté, architecture adaptée, etc).

B. LA LANGUE FRANÇAISE EN FÊTE³⁶

- **Contexte** : « La langue française en fête » est une campagne annuelle de sensibilisation et déculpabilisante de la langue française. Pendant une semaine, partout en Fédération Wallonie-Bruxelles, les citoyens sont invités à porter un regard neuf sur la langue française. Un nouveau thème est donné chaque année. Dix mots de la langue française en lien avec ce thème sont mis en avant et explorés de différentes manières par les lieux participants. Le WHalll coordonne les différentes activités organisées par les opérateurs culturels de la Commune. Cela permet d'entretenir notre réseau autour d'une thématique forte pour Woluwe-Saint-Pierre, composée de plus de 70% de francophones.
- **Constats** : Outre la promotion de la langue française, ce projet permet au WHalll de cultiver son réseau, d'être en lien avec les associations locales en allant à leur rencontre sur leur terrain. Chaque année, les moments de rencontres et d'échanges avec les différents publics mettent en exergue de nouvelles pratiques artistiques et créatives dans l'exploitation des mots. Ce projet a tout son sens au sein de nos activités.



1.2.6. Médiathèque



- **Contexte** : Dans les années 70, la Médiathèque occupe les bâtiments communaux pour augmenter son amplitude d'ouverture. En 2009 et pour lutter contre la baisse significative des prêts, elle devient une ASBL communale³⁷. Aujourd'hui, à une époque où tout doit être hyper connecté-synchronisé-dématérialisé, où des algorithmes nous recommandent ce que nous sommes censés aimer, la Médiathèque prend le pari d'offrir un service humain et personnalisé, de vrais conseils donnés par une équipe de passionnés, un lieu ouvert à toutes les cultures, le tout accessible à des conditions démocratiques. La Médiathèque ne se résume pas au prêt de média. Elle se positionne comme un acteur du Centre culturel en proposant des activités qui mettent en valeur la collection, telles que les ciné-goûters, des conférences, des animations ponctuelles autour du cinéma et de la musique lors du FestiWHalll ou encore des expositions d'artistes de la Commune. Par ailleurs, il est intéressant de noter que la Médiathèque a répondu, pendant les confinements liés au Covid 19, à une demande d'accès à des médias culturels pas toujours disponibles en ligne.
- **Constats** : Depuis plusieurs années, la Médiathèque connaît une baisse significative du nombre de prêts. Désireuses d'évoluer avec leur temps tout en protégeant et valorisant ce patrimoine culturel qu'elles abritent, les Médiathèques connaissent aujourd'hui une période de transition. Nous voulons faire de notre Médiathèque un lieu de rencontres, d'échanges, d'ateliers didactiques et d'éducation aux médias. Une transition des emplois est également déjà amorcée puisque Patricia Vandenthoren consacre une partie de son temps de travail à la programmation cinéma du Centre culturel et que Didier Vaneesbeck suit une formation BAGIC (Brevet d'Aptitude à la Gestion d'Institutions Culturelles octroyé par la FWB).

³⁶ Plus d'infos sur <https://www.languefrancaiseenfete.be/>.

³⁷ Retrouvez la convention de bail médiathèque en annexe 7.

- Les pistes envisagées pour l'avenir des Médiathèques : La chute du prêt de médias concernant l'ensemble des Médiathèques et du réseau PointCulture, de nouvelles pistes apparaissent, comme l'explique la nouvelle directrice de PointCulture Edith Bertolet : « *Les médiathèques ferment ? C'est très bien de l'admettre – on n'a plus le choix. Fusionner avec les bibliothèques, je trouve cela fascinant car on ouvre le champ : le son, le visuel et la littérature. Il y a un gros travail à faire, concret, de patrimoine, de partage des savoirs, d'association avec des festivals qui existent, avec les initiatives des bibliothèques, pour mettre en valeur*

toute cette richesse. » (Lecture.Culture, décembre 2022)³⁸ Actuellement plusieurs pistes concrètes, telles que l'intégration de la Médiathèque à la Bibliothèque communale ou l'intensification d'activités en son sein, sont évaluées en interne et en bonne intelligence avec le Collège communal. Des réunions régulières ont lieu avec PointCulture et les Médiathèques de Schaerbeek et d'Uccle pour réfléchir à nos futurs selon nos situations respectives.



³⁸ Retrouvez l'article complet en annexe 21.

1.2.7. Des activités suspendues

L'éclectisme a parfois ses limites. On perçoit au WHalll une envie de vouloir tout faire. Certaines idées ne sont pas approfondies et le quantitatif laisse parfois moins de place au qualitatif. Au cours des trois dernières années, certaines activités ont été suspendues ou le seront lors des saisons à venir. Que ce soit par manque de public, par manque de fiabilité ou viabilité de certains partenaires ou encore par choix stratégiques, voici les projets qui ont été mis de côté récemment :

- Cycle de concerts Blues ;
- Cycle de concerts intimistes ;
- Conférences cinéma ;
- Cycle de littérature PEN ;
- Conférences philosophiques.

1.2.8. Conclusion des éléments quantitatifs

Depuis sa création, le WHalll a toujours veillé à offrir une programmation multidisciplinaire pour répondre aux attentes de la population, de son territoire et des alentours. Sur base des constats de l'équipe pour chaque activité synthétisée ci-dessus et des grilles d'analyse en annexe³⁹, nous pouvons mettre en avant les conclusions suivantes :

Concernant notre public :

À la lecture des grilles d'analyse, nous constatons que nous peinons à toucher un **public jeune** (12-25 ans). Hormis la programmation familiale et scolaire, le public jeune est presque inexistant. Les enfants en bas-âge (0-6 ans) sont sous-représentés. Notre public type se situe entre 30 et 70 ans (moyenne d'âge : 50 ans).

Nous touchons un public plutôt **âgé** et **favorisé**, à l'image du territoire privilégié qu'est la Commune de Woluwe-Saint-Pierre. Nous nous rendons compte (notamment lors de discussions en équipe et avec le Conseil d'orientation) que malgré un contexte socio-économique favorable, il existe de nombreuses personnes en difficulté. Nous les nommerons **public « invisible »**.

Toutefois, il est intéressant de constater que notre taux de fréquentation a augmenté en 2022. En période post-Covid, le public est revenu en nombre pour assister aux différentes activités avec en top 3 : la chanson française, les spectacles familiaux et les spectacles d'humoristes qui ont régulièrement fait salles combles.

Il nous semble important de nous adresser à la multitude de profils existants sur notre territoire et d'avoir une attention particulière à ces publics invisibles en variant et en adaptant nos propositions. La période post-Covid nous indique que les envies et besoins des citoyens évoluent. Il faut adapter nos pratiques en tenant compte des événements et contextes spécifiques de notre temps.

Concernant nos partenaires :

Le **réseau de partenaires** du WHalll a beaucoup de potentiel (Bibliothèques ; écoles ; Centres de quartier ; Académies ; PAJ ; CPAS ; Cap Famille...), mais nous pourrions le solliciter et l'élargir davantage : nous ouvrir aux ressources présentes sur le territoire et favoriser les **co-constructions de projets**. Un bel exemple allant dans ce sens est le FestiWHalll qui mobilise les Centres de quartier, les services communaux et de nombreuses associations locales. Un tel réseau doit être entretenu et valorisé pour être viable et pérenne.

Concernant nos activités :

Sans surprise, il apparaît dans nos grilles d'analyse que la fonction culturelle à laquelle répondent principalement nos activités est la **diffusion**. Des propositions de médiation existent pour certaines activités mais restent discrètes. Il s'agit souvent d'échanges avec le public, avant et/ou après la représentation, avec un intervenant extérieur ou un membre de notre équipe.

Partant de ce constat, il serait pertinent et souhaitable pour le WHalll et ses publics de travailler sur une opération culturelle qui puisse répondre aux fonctions culturelles suivantes : **l'expression créative, l'éducation permanente et la médiation**. L'évolution dans ce sens devra se faire progressivement car, jusqu'à ce jour, nos pratiques et les métiers liés à l'animation et à la médiation sont peu représentés au sein de notre équipe. La participation du public dans sa globalité doit être améliorée.

Soulignons que quelques activités analysées en annexe dans ces grilles n'existent plus aujourd'hui (parce que le projet est terminé ou qu'il n'a pas été reconduit). Il convient donc d'analyser les chiffres de fréquentation chaque saison afin de réévaluer régulièrement nos activités, d'en suspendre, d'en adapter et d'en introduire de nouvelles en restant à l'écoute de nos publics et partenaires.

³⁹ Retrouvez ces grilles d'analyse quantitative en annexe 16.

Concernant notre territoire d'action :

Etant donné le nombre, la diversité et la qualité de nos salles, toutes nos activités se déroulent au WHalll à l'exception de trois projets qui se passent hors de nos murs : le *P(art)cours – Par(kunst)*, *La langue française en fête* et *Les Estivales*. Rester dans nos murs peut représenter un frein à aller à la rencontre de certains publics. D'une part, la Commune est très étendue, le WHalll peut sembler loin et difficile d'accès pour certains. D'autre part, l'aura culturelle et la grandeur de ce bâtiment peuvent empêcher des citoyens d'en franchir la porte. Dès lors, il est important de maintenir certaines activités à l'extérieur et de renforcer nos liens avec les Centres de quartier⁴⁰, véritable porte ouverte sur l'ensemble de notre territoire.

1.3. Synthèse critique et qualitative

Pour aborder davantage le fond de notre travail et pour l'autoévaluer, nous avons utilisé trois outils :

1. La boussole des potentialités citoyennes qui positionne nos activités face aux quatre pôles historiques des Centres culturels ;
2. Le baromètre des droits culturels qui permet de situer notre impact sur l'exercice des droits culturels de la population ;

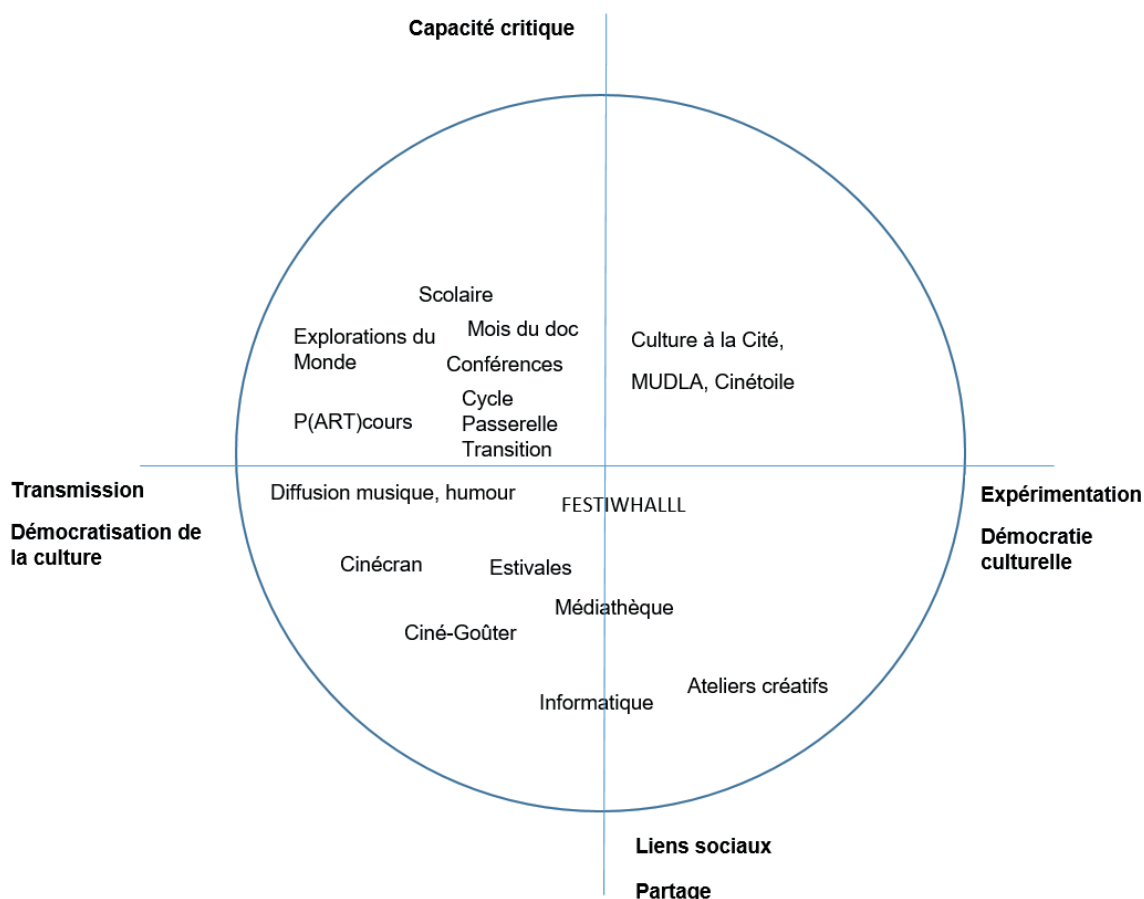
3. Les trois grilles qui se concentrent respectivement sur ce que le public nous apprend, ce que nous apprenons sur notre territoire et sur notre organisation.

Outil 1 : LA BOUSSOLE⁴¹

Cet outil consiste à placer chaque action ou projet culturel au regard de deux axes :

- Axe horizontal : ce projet participe-t-il plutôt à la démocratisation de la culture (transmission) ou à la démocratie culturelle (expérimentation) ?
- Axe vertical : ce projet développe-t-il davantage la capacité critique ou la capacité de reliance (partage, liens sociaux) ?

Placer nos activités sur cette boussole permet de se faire rapidement une idée des pôles culturels mis en œuvre dans nos actions, et de réfléchir à notre orientation future. Ce travail a été réalisé en équipe, pour chaque projet individuel d'abord, et dans une « boussole synthèse » ensuite. Cette boussole synthèse nous permet de rapidement mettre le doigt sur l'orientation sud-ouest de nos activités :



⁴⁰ Les Centres de quartier sont des ASBL avec leur organisation et leur programmation propre, chacune étant active sur son territoire spécifique. L'explication détaillée de ces différents Centres se trouve en page 40.

⁴¹ Retrouvez le détail de chaque activité passée sous le crible de la boussole en annexe 17.

Axe horizontal :

- Démocratisation de la culture : ce pôle est fortement représenté dans nos actions. On y retrouve notamment les activités de diffusion à travers la mise en place d'une programmation importante (musique, cinéma, humour, etc.).
- Démocratie culturelle : on constate que le WHalll n'organise pas ou peu d'actions permettant au public d'être réellement actif en expérimentant des formes artistiques particulières ou en ayant un rôle d'acteur dans la définition de nos activités.

Axe vertical :

- Capacité critique : outre la volonté de développement d'un certain regard critique sur des sujets de société à travers la diffusion de plusieurs spectacles, films et conférences (le cycle *Passerelle Transition* par exemple), cet axe reste peu développé.
- Capacité de reliance : le WHalll met actuellement en place plusieurs activités créatrices de liens qui s'appuient presque uniquement sur la diffusion. En effet, les spectacles, films et conférences permettent à des publics de se réunir, de partager des émotions communes et de rêver ensemble.

En résumé

La force du WHalll réside dans sa diffusion. C'est un rôle que nous souhaitons préserver et assumer pleinement. Cependant, une transition vers plus de participation et de capacité critique est essentielle et déjà en cours. Voici quelques pistes d'évolution travaillées en équipe à la lecture de cet outil pour les années à venir :

- Développer des projets d'animation qui favorisent l'expression et la participation ;
- Accorder une attention particulière aux publics fragilisés qui font partie intégrante de notre territoire d'action ;
- Entretenir notre réseau, nos liens avec les opérateurs socioculturels locaux en construisant des projets communs participatifs ;
- Développer des projets qui favorisent l'expérimentation, la co-création.

Pour ce faire, nous envisageons par exemple de nous impliquer davantage dans la dynamique des Centres de quartier. Ces lieux de vie et d'activités culturelles représentent une

réelle opportunité d'aller à la rencontre des différents publics de notre Commune et de dépasser la frontière symbolique que peut ressentir le public dit invisible.

Outil 2 : LE BAROMÈTRE DES DROITS CULTURELS⁴²

Ce baromètre consiste à évaluer nos actions au regard des droits culturels sur une échelle de 1 à 10 (sachant que 1 = ce droit culturel n'est pas du tout pris en compte dans ce projet, et 10 = ce droit culturel est tout à fait pris en compte dans ce projet). Les droits culturels repris dans notre baromètre sont ceux-ci :

► La liberté :

- De s'exprimer de manière créative, de diffuser des créations et de les promouvoir ;
- De choisir des appartenances et des référents culturels.

► Le droit :

- À la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles ;
- Au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures ;
- De participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes et à la prise de décision en matière culturelle.

► L'accès :

- Économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel à la culture et à l'information en matière culturelle.

Nous avons réalisé cet exercice du baromètre pour les projets hors « diffusion pure ».

⁴² Retrouvez le détail du baromètre de nos activités en annexe 18.

En résumé

Droits culturels	Projets qui y répondent avec un minimum de 5/10
Liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser des créations et de les promouvoir	- Cinétoile
Liberté de choisir des appartenances et des référents culturels	- Mois du Doc - Cycle Passerelle Transition - Médiathèque - La langue française en fête
Droit à la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles	- Ateliers créatifs - Mudla - Cinétoile
Droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures	- FestiWhall - Ciné-goûter - Mois du Doc - Cycle Passerelle Transition - Médiathèque - La langue française en fête - Estivales (Centres de quartier) - Mudla - Cinétoile - P(art)cours
Droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes et à la prise de décision en matière culturelle	- Mudla - Cinétoile
Accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel à la culture et à l'information en matière culturelle	- FestiWhall - Mois du Doc - Cycle Développement durable - Médiathèque - La langue française en fête - Informatique senior - Estivales (Centres de quartier) - Mudla - Cinétoile - P(art)cours

Cet outil nous conforte dans l'idée que le WHall répond principalement à une logique de **promotion et d'accès à la culture**. En effet, la plupart des projets analysés permettent de valoriser un patrimoine culturel et se veulent très accessibles (plusieurs événements gratuits ou à prix très démocratiques ; plusieurs événements décentralisés ou en extérieur ; etc.).

Une participation active à la vie culturelle et à ses pratiques est sollicitée dans trois projets sur douze. Que ce soit dans le cas des ateliers créatifs ou du Mudla, le public manipule, expérimente et s'implique physiquement.

Seuls quelques projets plus discrets et ponctuels tels que le Mudla ou le Cinétoile⁴³ sollicitent le **droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre** des politiques et programmes. Si le développement de ce droit fait partie de nos priorités pour les années à venir, nous sommes conscients qu'il s'agit du droit culturel le plus difficile à mettre en place. L'implication de la population demande une rigueur dans le suivi des contacts et la coordination des réseaux, et dans la mise en relation des différents acteurs des projets. Nous souhaitons pousser nos interactions et collaborations avec les citoyens pour leur donner une place active dans la culture wolusam-pétrusienne. Pour cela, nous pensons à la mise en place d'outils de médiation, au renforcement de nos relations avec les publics scolaires et à la multiplication de projets en partenariat.

⁴³ Voir descriptif de ces projets page 25.

Tout comme le droit à la participation active à la vie culturelle, nous réalisons que peu de projets sont directement liés à la **liberté de s'exprimer** de manière créative, de diffuser des créations et de les promouvoir.

Enfin, concernant la **liberté de choisir des appartenances et référents culturels**, s'il y a, dans chacun de nos choix de programmation, un grand respect et une multitude d'appartenances et référents culturels, nous sommes conscients de ne pas proposer encore de projets permettant à la population de choisir ses propres référents et de manifester davantage ses appartenances. A nouveau, c'est un droit culturel que nous comptons investir davantage dans notre projet d'action culturelle.

Outil 3 : L'EXERCICE DES TROIS GRILLES⁴⁴

En équipe, et toujours guidés par notre accompagnateur Jérôme Wyn, nous nous sommes interrogés sur trois facettes importantes de notre identité :

1. Notre organisation
2. Notre territoire
3. Notre public

Répartis en 3 groupes, nous avons répondu à différentes questions permettant de mettre en avant l'expérience de terrain de chacun, d'utiliser nos vécus et nos ressentis afin de mettre des mots sur ce que nous apprenons sur notre organisation (notre environnement, nos pratiques, nos missions, notre structure et ses moyens, les acteurs, l'équipe), sur notre territoire (à travers les retours des partenaires, des artistes, les intervenants ou les publics extérieurs) et ce que nos publics nous apprennent (ce qu'ils vivent, ce qu'ils disent, ce qu'ils désirent).

Cet exercice a été très bénéfique dans notre processus, tant pour les informations apportées que pour la cohésion et la valorisation de l'équipe dont plusieurs membres travaillent pour le WHalll depuis de nombreuses années. Leur expérience est une richesse qui doit être prise en compte dans nos analyses.

Il ressort de cet exercice que **le public** du WHalll est relativement âgé (50 ans et plus) et plutôt conservateur. Il est chaleureux et apprécie sa Commune. C'est un public qui aime rire et se détendre, mais aussi apprendre et progresser. Ce qui revient au sujet de **notre territoire** est ses espaces verts, sa propreté et sa sécurité. Une Commune privilégiée perçue par les publics et artistes extérieurs comme assez peu dynamique. Bien qu'un parking soit mis à disposition

les soirs de spectacles et que plusieurs lignes de tram et métro soient disponibles à proximité, **l'accès** au WHalll reste problématique pour certains.

De façon générale, le WHalll est vu par les différents acteurs comme un **lieu de rassemblement** à l'accueil convivial et professionnel. La qualité de l'accueil, de la technique et des infrastructures est souvent soulignée par les artistes. L'absence d'horeca au sein du bâtiment est en revanche souvent regrettée par le public. La **programmation** éclectique est fortement valorisée et appréciée de tous. La proximité avec les artistes, grâce notamment à une salle à taille humaine, représente également un atout. En revanche, on note un besoin chez certains artistes locaux émergents ou amateurs d'avoir accès aux salles et de pouvoir bénéficier d'un **lieu pour s'exprimer**.

Le WHalll peut compter sur **une équipe** polyvalente, complémentaire et solidaire. Mais celle-ci ne peut compenser le manque de personnel et en particulier d'animateurs et de médiateurs, rendant difficile la mise en place de certains projets. Jusqu'ici, l'équipe qui a cette envie et ce besoin de penser à des **projets pérennes**, souffrait d'un manque de perspectives à long terme. Une opportunité supplémentaire que représente cette reconnaissance.

Lorsque l'on aborde la question des **partenaires**, il y a une volonté et un besoin de mutualiser nos ressources. De nombreuses associations aux objectifs similaires existent mais ne se connaissent pas. Elles manquent d'une coordination pour pouvoir se rencontrer et travailler ensemble. Globalement, même si les demandes de collaborations augmentent d'année en année, les liens sont encore trop discrets. Le WHalll aimerait soutenir davantage ses partenaires et acteurs culturels locaux, partager leurs réalités pour mieux cerner leurs publics et augmenter le nombre de projets en co-construction. Nous pensons également que ces collaborations sont autant de terrains fertiles pour déployer nos missions d'éducation permanente, de transmission de connaissances et de valeurs telles que le respect, l'ouverture d'esprit et l'esprit critique.

Il y a un sentiment partagé que **d'autres réalités se cachent** parmi une population en apparence privilégiée. Ces réalités « autres » se ressentent surtout au sein des différents quartiers de Woluwe-Saint-Pierre. Chacun de ces quartiers possède ses spécificités propres, comme autant de villages. Parmi ces différentes réalités se pose également la **question des expatriés** : comment le WHalll peut-il valoriser cet aspect multiculturel qui constitue une véritable richesse pour notre territoire ?

Enfin, **l'image extérieure** du WHalll semble nébuleuse : vu par certains comme lieu de divertissement non essentiel ;

⁴⁴ Retrouvez le compte rendu de ces 3 grilles en annexe 19 et le résultat manuscrit de cette journée de travail en annexe 22.

identité noyée parmi les différentes entités communales ; informations difficiles à trouver dans une société de surconsommation.

En résumé

En résumé de tout cela, nous retiendrons que :

- Notre organisation souffre d'un **déficit d'image** et d'une identité peu claire, notamment à cause d'une confusion dont la source est à chercher dans les différents services auxquels le WHall est intimement lié ;
- Cette identité est presque exclusivement liée à la **diffusion en salle** – un axe de travail à maintenir vu l'histoire du lieu et les retours du public. A contrario, nos pratiques et nos métiers liés à l'animation et à la médiation sont faibles et nos projets en partenariat sous-développés ;
- Le **public** actuel est âgé et principalement issu des classes moyennes. Les jeunes (en particulier la tranche 12-25ans) ne viennent que rarement ;
- L'équipe soulève une dissonance entre les réalités socio-économiques favorables de la Commune et son lot de personnes en difficulté.

Au fil de la discussion, l'équipe se pose une série de questions. Des axes de réflexion se dégagent :

- **Une ville à l'échelle du monde ?** La Commune de Woluwe-Saint-Pierre abrite de nombreux expatriés, différentes communautés et profils. Elle constitue un *melting pot* multiculturel aisé dont le public du WHall ne représente qu'un petit pourcentage.
 - Comment aller vers plus d'interculturalité ?
 - Sachant que la population de notre Commune est composée de 30% d'expatriés, mais que 70% de l'entièreté de la population parle français : dans ce *melting pot* culturel, peut-on voir **la langue française comme dénominateur commun** ?
- **Une Commune privilégiée et conservatrice ?** Les jeunes de moins de 20 ans sont-ils porteurs du côté conservateur que dégage la Commune, ou sont-ils plutôt demandeurs de nouveautés ? Quel regard portent-ils sur leur territoire ?
- **Des villages dans une ville ?** La Commune est divisée en 7 quartiers distincts, ayant chacun sa réalité propre. On ressent dans plusieurs quartiers un esprit de village, de campagne, avec une volonté de ralentir, de revenir aux sources.
 - Comment allier ville et villages ? Comment trouver une identité commune en dépit de ce morcellement territorial ? Une partie de réponse se trouve sans doute dans les projets en co-construction avec les Centres de quartier.

1.3.4. Conclusion de la synthèse critique et qualitative

Il est appréciable de constater la complémentarité des trois outils utilisés et développés ci-dessus. La boussole nous permet d'avoir une vue d'ensemble sur nos activités, leur degré d'implication citoyenne et leurs apports en termes de reliance et de capacité critique. Le baromètre donne une lecture de nos activités au regard des droits culturels. Ces deux outils ont l'avantage d'être très visuels et assez « factuels ». En effet, même si de nombreuses nuances existent, les critères analysés sont précis et le résultat limpide. Enfin, le dernier outil apporte la vision du terrain. L'exercice des 3 grilles permet de donner une place et une importance à l'avis de l'équipe, ce qui n'est pas négligeable lorsque l'on sait que plusieurs d'entre eux travaillent au WHall depuis longtemps et que certains habitent la Commune.

Ensemble, ces trois outils nous permettent d'avoir une vue complète de nos actions et de poser un regard méta sur les activités du WHall.

Ce qu'on en retient :
Nous avons :
Un axe diffusion/transmission très développé
Un public aisé, âgé et chaleureux
Un territoire privilégié
A développer :
Un axe participation/médiation
Aller à la rencontre des publics « invisibles » (jeunes et isolés)
Des nuances doivent être apportées à l'analyse de ce territoire
Se reposer sur l'ancrage dans les quartiers via les Centres de quartier

1.4. Gouvernance et participation

Après une analyse quantitative et une synthèse critique et qualitative, nous évaluons ci-dessous nos modes de gouvernance et de participation. Il s'agit de repérer les forces et faiblesses de nos fonctionnements internes, tant au niveau de notre structure que de notre communication, nos outils d'évolution ou encore notre visibilité. À nouveau, ce travail s'est fait en équipe par le biais d'outils d'animation d'intelligence collective.

1.4.1. Vision et fonctionnement de nos différentes instances

Le **Conseil d'administration** représente un réel atout pour le WHalll. Chaque membre apporte son point de vue en respectant l'autonomie du Centre culturel. La nouvelle direction ressent une réelle confiance de sa part.

Un **Comité de gestion** composé de 4 membres du CA et de la directrice du WHalll se réunit tous les deux mois afin d'assister la directrice dans la gestion journalière et de répondre rapidement aux éventuelles questions ou problématiques auxquelles l'équipe est confrontée. Ces réunions permettent également de préparer au mieux les CA et les AG, et de garantir une transparence des informations.

Le **Conseil d'orientation** fraîchement reconstitué se rassemble environ 4 fois par an de façon conviviale, dans la bienveillance et le dynamisme. La plus-value qu'il représente pour le développement de notre projet culturel est très appréciée.

L'**équipe** est actuellement en période de transition. Notre objectif est de diminuer la charge de travail que représente la diffusion dès la saison 2023-2024 afin de dégager du temps à chacun pour se consacrer au développement et à la concrétisation de notre opération culturelle.

Dès lors, toute l'équipe est sollicitée dans le processus de reconnaissance en cours notamment par leur présence active lors des réunions d'accompagnement et lors du Conseil d'orientation. Les fonctions d'animation et de médiation sont à redéfinir et à développer. L'équipe travaille de plus en plus en cohésion. Il y a encore un travail à opérer vers plus de transversalité.

La **Médiathèque** a été intégrée dans l'ASBL WHalll en 2009, incluant ses deux employés dans la nouvelle structure mise en place. Une partie de leur temps de travail est consacrée aux animations telles que les présentations des ciné-goûters et les débats autour de la programmation cinéma. Nos deux médiathécaires se forment en continu pour développer des compétences complémentaires. Les horaires d'ouverture ont été revus suite à une enquête auprès des membres et la fréquentation réévaluée en juin 2023.

Créer et maintenir un lien entre les organes de décision et l'équipe, après quelques années de crises sanitaires et d'instabilité au niveau de la direction, est indispensable à la cohésion et la stabilité du WHalll. Nous avons entrepris de désacraliser ces instances souvent invisibles et pourtant essentielles à la structure. Par exemple, nous avons organisé le 27 octobre 2022 un drink entre l'AG, le CA et

l'équipe suivi de la participation à un concert d'Yves Duteil. Ce moment convivial a permis à chacun de se présenter, de se rencontrer, d'échanger. Nous avons profité de cette soirée pour inaugurer le nouveau site internet du WHalll. Une belle occasion de marquer cette étape de travail.



1.4.2. Communication interne

Des réunions d'équipe bimensuelles ont lieu pour favoriser la circulation des informations et le travail coopératif. Un investissement de tous est demandé lors de projets transdisciplinaires comme le FestiWHalll. Grâce aux outils acquis lors de notre team building en intelligence collective, des astuces pour une meilleure conduite de réunion sont appliquées.

1.4.3. Programmation artistique

Un comité a été formé pour décider de la programmation générale de la saison en Arts de la scène. La directrice, son adjointe, la chargée de communication et une indépendante se partagent les dates et les concerts/spectacles à découvrir selon les compétences et les affinités de chacune. Ainsi, les propositions en musique, jeune public et humour y sont notamment discutées. Cette organisation plus transversale et moins cadenassée évite de centraliser les choix vers une seule personne tout en apportant de la diversité dans le quotidien de tous.

1.4.4. Formations

Grâce notamment au Fonds 4S, le WHalll peut proposer un certain nombre de formations adaptées aux besoins et demandes de l'équipe. La participation aux formations est vivement encouragée par la direction. Par exemple, au cours des 2 dernières années, une petite dizaine de formations ont été suivies par les différents membres de l'équipe.

1.4.5. Bien-être au travail

L'évolution de l'ASBL dépend fortement de son historique. Le changement récurrent de directeurs et la vacance du poste durant plusieurs mois a eu un impact sur la structure et demande un travail de fond pour retrouver des bases solides.

Dans ce sens, un team building avec *Be Great* a été organisé en fin de saison 2022 avec toute l'équipe. L'objectif était de renforcer le sentiment de cohésion sur base d'outils d'intelligence collective. Cette journée a été fortement appréciée de tous et a rencontré les objectifs visés.



Des entretiens de développement annuels sont fixés en fin de saison afin de favoriser un moment d'échanges avec les collaborateurs et de continuer à être à l'écoute de leurs envies, besoins ou difficultés.

Nous travaillons actuellement sur un plan sur 5 ans pour évaluer l'état psycho-social de l'équipe et mettre en œuvre des outils pour veiller au bien-être de chaque membre de l'équipe au travail. Nous sommes accompagnés pour cela par Mensura et par Louise Ste-Croix (psychologue et médiatrice en milieu de travail, et membre de notre CA). Dans ce cadre, nous envisageons deux journées de formations avec l'équipe en 2024 autour de la thématique du bien-être au travail.

1.4.6. Image, visibilité & communication

Comme dit précédemment, notre structure souffre d'un déficit d'image. L'identité du WHall est presque exclusivement liée à la diffusion en salle. Le Centre culturel s'apparente encore trop à une salle de spectacle et son image est confondue avec celle du Centre de Congrès. Or, son rôle doit être clairement défini. Le public cherche à bénéficier d'une vue plus globale sur toutes les activités qui lui sont offertes mais aussi à savoir où et vers qui se tourner selon son besoin : voir (spectacles, expos, conférences), faire (ateliers), louer (salles).

Le 27 octobre 2022, le WHall a mis en ligne son site internet fraîchement rénové. Plus facile à utiliser, plus sobre, plus esthétique, un pas de plus pour améliorer son image vers l'extérieur et une satisfaction pour l'équipe que cette initiative voit enfin le jour après tant d'attente.

Outre l'amélioration du graphisme et l'ergonomie de l'outil, il convient de déterminer une ligne et un contenu éditorial clairs. Une stratégie est aussi à définir par rapport aux types de postes diffusés sur les réseaux sociaux. Facebook et Instagram ne sont pas seulement des agendas, mais également des espaces de communication de proximité s'adressant directement à leur public de manière originale et animée. Envisager un changement graphique (logo compris) pourrait faire partie d'un travail global d'unification de la ligne communicationnelle.

Par ailleurs, la signalétique présente dans le bâtiment et à ses alentours ne permet pas au visiteur de se rendre facilement au WHall et de le distinguer de l'administration communale. Il n'est d'ailleurs pas rare que certains citoyens franchissent nos murs en pensant se rendre à la Commune de Woluwe-Saint-Pierre. À cela s'ajoute notre Médiathèque dont la situation en retrait sur l'esplanade ne facilite pas l'accès naturel. Le bâtiment représente donc lui-même un point d'attention. Une piste à envisager pour le futur est l'accueil d'un horeca qui nous permettrait d'attirer sur le temps de midi les em-

ployés des entreprises avoisinantes (Commune, police, et nombreuses sociétés privées) et de satisfaire le public le soir avant les événements en leur permettant de se sustenter en nos lieux. De plus, il y aurait alors plus de vie dans le hall d'entrée parfois trop froid et trop vide. Cela aurait un impact positif sur le ressenti d'accueil du visiteur.

1.5. Conclusions de l'autoévaluation

Au regard des analyses quantitatives et qualitatives présentées ci-dessus, nous sommes en mesure d'identifier les éléments suivant :

- Les forces et faiblesses du WHall (AFOM) ;
- La pertinence des opérations et activités réalisées par le WHall ;
- Des pistes d'évolution de nos pratiques ;
- Les défis culturels importants à prendre en compte lors de l'élaboration de notre action culturelle.

1.5.1. Identification des points forts et des faiblesses

Afin de présenter de façon claire et lisible nos forces et faiblesses, nous avons réalisé une analyse AFOM (acronyme pour Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces)⁴⁵. Cette analyse permet de prendre du recul par rapport à notre structure et aux choix stratégiques à opérer.

ATOUTS	FAIBLESSES
• Infrastructure conséquente et polyvalente • Mise à disposition gratuite du personnel technique • Attire le public avec des « grands noms » • Collaboration avec les services communaux • Expertise de l'équipe pour la diffusion • Aides services	• Communication à améliorer • Manque de visibilité de l'extérieur • Programmation principalement axée diffusion • Manque de personnel et d'expérience en médiation
OPPORTUNITÉS	MENACES
• Vers une reconnaissance de la FWB • Nouvelle direction • Réseau de partenaires qui se développe • Communication à 360° • Partage d'expérience avec d'autres homologues • Existence de Centres de quartier actifs	• Une image « vieillotte » et élitiste • Concurrence des autres structures plus expérimentées • Avenir de la Médiathèque incertain • Equilibre financier • S'éparpiller en voulant trop étendre nos activités

⁴⁵ Analyse connue sous l'acronyme anglais SWOT – Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats.

1.5.2. Pertinence des opérations et des activités réalisées par le Centre culturel

Entre changements récurrents de directions et d'échevinat à la culture, refus du premier dossier de demande de reconnaissance, années Covid, l'équipe a connu quelques déconvenues. Depuis deux ans, sous l'impulsion de la nouvelle directrice, nous travaillons d'arrache-pied à la redéfinition de notre projet culturel. Forts de nos expériences passées, nous avons pu nous repositionner pour les cinq années futures, en tenant compte des réalités du terrain, rendant plus pertinente encore notre demande de reconnaissance.

Notre infrastructure composée de 7 salles dont nous disposons d'un-tiers des occupations annuelles est une chance inouïe et justifie la place de la diffusion dans notre projet culturel. Mais l'occupation des salles étant partagée entre trois structures (le WHalll, la Commune, le Centre de Congrès), il nous est difficile actuellement de faire d'une de ces salles un espace de résidence accessible plusieurs jours d'affilée. Cela rend l'aide à la création difficile.

Notre structure est un centre de ressources important. En effet, plusieurs partenariats et mises à disposition de salles existent pour développer des synergies et collaborations porteuses de sens.

Nous savons l'importance de développer d'autres fonctions culturelles que la diffusion seule que nous voyons comme un complément intéressant et un soutien au développement d'une opération culturelle à part entière.

1.5.3. Propositions d'évolution des pratiques

Conscient de ses forces et ses faiblesses et désireux d'aller vers un projet culturel plus en lien avec son territoire et en phase avec le Décret, le WHalll a déjà entamé une transition au sein de ses projets. Certains ont déjà été arrêtés, modifiés ou amplifiés. Par ailleurs, la directrice Sandrine Demolin veille à définir une ligne conductrice claire. Son souhait, pour les prochaines années, est de dégager du temps de travail à l'équipe afin de développer une opération culturelle transversale commune fédératrice.

Aujourd'hui, l'équipe du WHalll se met au défi de développer des processus de transmission vers des êtres humains et non des publics objets de consommation. Nous souhaitons mettre sur pied un vrai programme de médiation, aux côtés de notre pôle « diffusion ».

Plusieurs pistes s'offrent à nous pour dégager du temps à l'équipe afin de se consacrer à d'autres tâches dont le projet d'action culturelle :

- Favoriser la diffusion de spectacles en partenariat. Ce type de collaboration permet une prise de risque limitée en termes financiers tout en s'appuyant sur une expertise forte du partenaire, notamment pour la médiation, telle que dans notre partenariat avec *Pierre de Lune*.
- À travers l'autoévaluation continue de nos projets, nous serons attentifs à avoir un équilibre entre l'énergie et le temps de travail que nous prend une activité au regard de la plus-value et de la pertinence de celle-ci au sein de notre projet d'action culturelle. En optimisant l'impact de nos actions par rapport au temps de travail qui y est consacré, nous pourrions dégager certains créneaux horaires. Nous voyons la définition de notre enjeu et de nos opérations culturelles comme des opportunités de recadrer notre activité et d'éviter de nous disperser.

En écrivant ces lignes nous avons conscience que ces changements impacteront la nature du travail de chacun. Afin d'éviter le stress et l'épuisement de l'équipe, ces évolutions se feront de manière progressive. Par ailleurs, cette reconnaissance sera pour nous l'occasion d'engager une personne supplémentaire afin d'aider au développement de notre projet d'action culturelle.

1.5.4. Identification de défis culturels

Dans cette optique d'évolution et de mise en œuvre de notre opération culturelle, voici les défis culturels évoqués en équipe :

1. La démocratie culturelle : nous voulons donner une place essentielle à cette dimension dans l'élaboration de notre action culturelle. Le WHalll devra développer de nouvelles fonctions culturelles jusqu'à présent absentes ou peu présentes, telles que la médiation, la création, l'expression ou l'expérimentation. Notre volonté est de rendre les citoyens acteurs et porteurs avec nous des projets culturels. Pour ce faire, nous pensons notamment à favoriser l'implication citoyenne en décentralisant une partie de notre offre et en allant vers nos publics. Nous irons aussi vers plus de co-construction en donnant une place active aux citoyens dans l'élaboration de certains projets. Cela, pour permettre à la population de se sentir entendue et intégrée sur son territoire. Cela nous permettra également de comprendre ses besoins et de mieux y répondre.

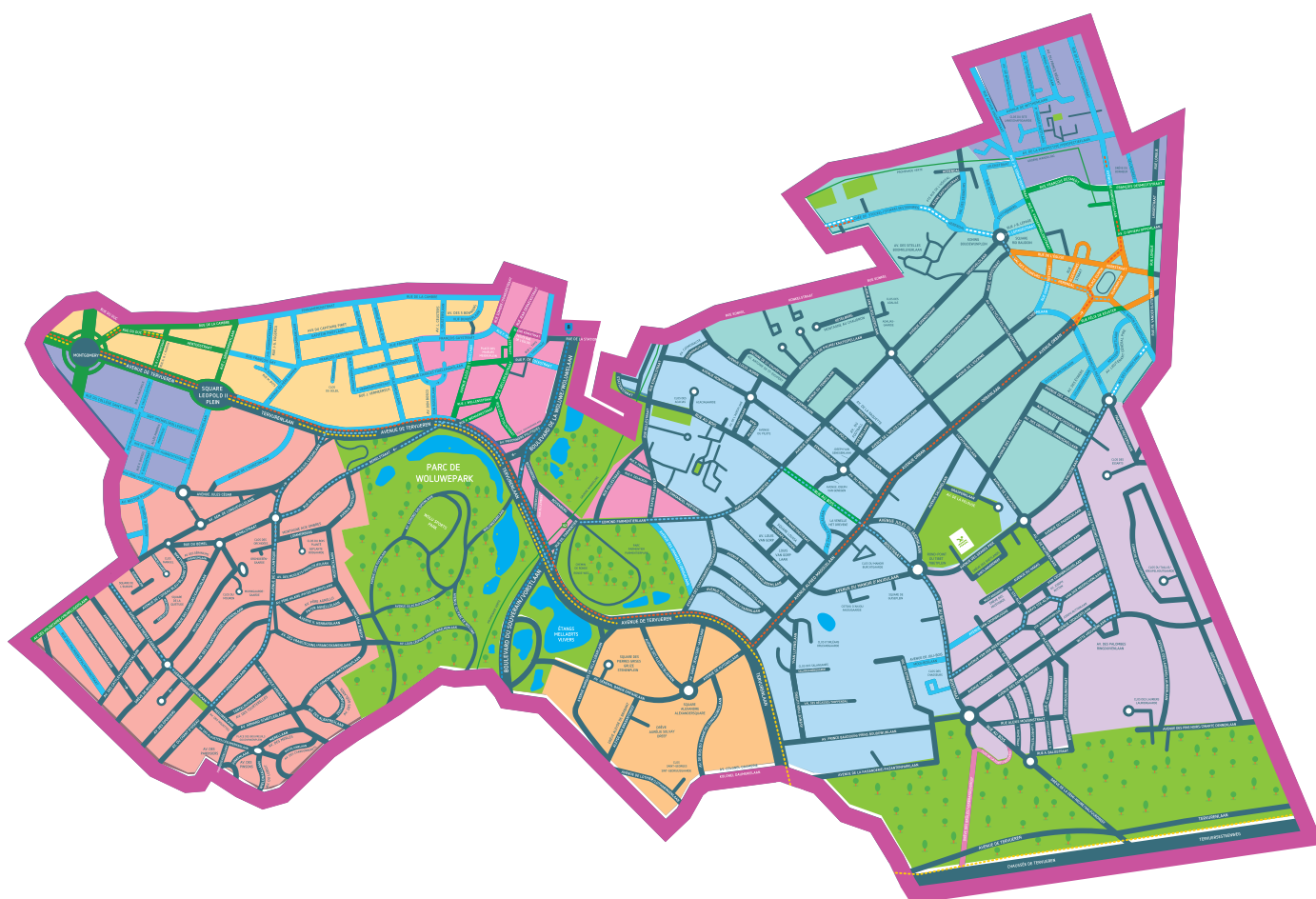
2. Alimenter, entretenir et renforcer le réseau : le WHalll se donne comme mission de pérenniser son réseau en gardant des liens étroits avec les acteurs extérieurs, d'assurer une veille du secteur, de stimuler les échanges, de se faire connaître, de connaître les autres, et d'alimenter ses connaissances. Il s'agira d'entretenir les relations avec les opérateurs culturels voisins via des projets en collaboration.

3. Avoir une vision juste et nuancée de notre territoire : Woluwe-Saint-Pierre est un territoire plus complexe qu'il n'y paraît et ne se limite pas au simple cliché de commune favorisée. Nous devons donc nuancer notre analyse.

4. Soigner notre image : l'identité du WHalll est confuse et souvent confondue avec celle de l'administration communale dont les bâtiments sont imbriqués avec ceux du WHalll. La signalétique est à revoir pour lutter contre cette vision de bâtiments dont les murs paraissent impénétrables. Le WHalll est souvent perçu comme un labyrinthe de salles prestigieuses où il est difficile de retrouver son chemin pour ceux qui auraient réussi à se rendre jusque-là.

2. DONNÉES « FROIDES » AVANT L'ANALYSE PARTAGÉE⁴⁶

Les principales informations statistiques évoquées dans cette analyse nous viennent de *monitoringdesquartiers.brussels*. Quelques chiffres ont été affinés par le service population de l'administration communale de Woluwe-Saint-Pierre.



⁴⁶ Retrouvez le détail de ces données froides en annexe 23

2.1. Description géographique

La Commune de Woluwe-Saint-Pierre est l'une des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Située dans l'est de l'agglomération bruxelloise, elle s'étend sur une superficie de 8,85 km². Commune résidentielle, elle est limitrophe des communes bruxelloises d'Etterbeek, Auderghem et Woluwe-Saint-Lambert et touche également Kraainem et Wezembeek-Oppeem, communes à facilités de la Région flamande. Les habitants de ces communes limitrophes fréquentent largement les lieux culturels de Woluwe-Saint-Pierre. La Commune de Woluwe-Saint-Pierre compte 7 quartiers distincts dont certains sont parfois à cheval sur plusieurs communes.

La Commune est coupée en deux par une vaste zone verte constituée des Étangs Mellaerts, du Parc de Woluwe, du Parc Parmentier ainsi qu'une portion du Parc des Sources et du domaine de Val Duchesse.

Ces espaces verts suivent le cours de la Woluwe, un affluent de la Senne. Cette zone comprend également un tronçon de la « Promenade Verte » bruxelloise (au niveau de l'ancienne ligne de chemin de fer Bruxelles-Tervueren) jouant un rôle important dans le maillage vert et bleu de la Région. L'extrémité sud-est de la Commune est inhabitée, car il s'agit d'une partie de la Forêt de Soignes.

Stockel abrite un pôle commercial important pour la Commune, autour de la place Dumon et du Stockel Square, petit centre commercial situé à la sortie de la station de métro. Un réaménagement en piétonnier de la place Dumon a été finalisé et inauguré en 2018.

La densité de population en 2020 y est relativement faible (4.711 personnes au km², contre 7.500 à l'échelle de la Région). Certains endroits, notamment dans les logements sociaux, culminent toutefois à 14.000 habitants par km², indiquant une forte différence de confort.

En tant que Commune de deuxième couronne⁴⁶, le processus d'urbanisation de Woluwe-Saint-Pierre est plus tardif que les communes de première couronne. Ainsi, les logements très anciens - construits avant 1919 - ne représentent que 6% du parc de logements dans la Commune. Plus de trois quarts des logements ont été construits après la Seconde Guerre Mondiale. Les logements de grande taille sont surreprésentés par rapport à la moyenne.

- Les constats de la géographie du territoire nous informent de :
- La dimension villageoise de notre territoire avec une urbanisation tardive via la création de grands axes ;
 - La présence de nombreux espaces verts ;
 - Confort inégalé dans la Région au niveau des espaces disponibles par habitant ;
 - Disparité dans ce même confort ;
 - Quartiers à cheval sur les communes voisines.

2.2. Données démographiques

La Commune compte 42.111 habitants (au 31.12.2021), dont 19.771 hommes et 22.340 femmes. 5.152 sont âgés de moins de 18 ans, 6.853 âgés de plus de 65 ans et 30.106 personnes entre 18 et 65 ans. Le nombre de mineurs et de retraités est donc important.

La Commune compte plus de 37% de personnes de nationalité étrangère dont 70% issus de l'UE (2600 Français, plus de 1000 Allemands, 1200 Espagnols et 1500 Italiens). La population étrangère est chaque année plus importante. La Commune est très prisée par les ressortissants de l'U.E. et par les fonctionnaires et employés œuvrant pour diverses institutions internationales. La majorité de la population communale reste de nationalité belge et francophone pour la plupart. Les 19.007 ménages sont pour 11.956 d'entre eux sans enfants (dont 7.821 composés d'une seule personne), 7.051 des ménages comptent un enfant ou plus.

Woluwe-Saint-Pierre est l'une des communes les plus âgées de la Région. En effet, en 2019, l'âge moyen est de 41,7 ans et près d'un cinquième de la population est âgé de 65 ans ou plus, 13% au niveau régional. L'espérance de vie est plus élevée tant pour les hommes que pour les femmes comparées à celle de la Région (les femmes ayant une espérance de vie plus longue).

- Les constats démographiques sont :
- Un nombre élevé de personnes de plus de 65 ans ;
 - Un nombre élevé de jeunes ;
 - Un nombre élevé de familles et de couples sans enfant ;
 - Un pourcentage important d'Européens.

⁴⁷ On entend par deuxième couronne les communes qui entourent la première couronne de la Région de Bruxelles-Capitale, la première étant les communes au centre de la Région de Bruxelles-Capitale entre la petite et la grande ceinture.

2.3. Description socio-économique

Il nous semble important de mentionner que le profil socio-économique de la Commune présente essentiellement des ménages très aisés et des classes moyennes. Le revenu moyen par habitant est le plus élevé de la capitale. Le revenu imposable moyen par déclaration s'élève à 42.483€ contre 27.448€ de moyenne régionale. La Commune affiche un faible taux de chômage de 10% par rapport aux autres communes bruxelloises qui est de 18.7% en 2018.

Ce constat ne doit cependant pas occulter les publics défavorisés ou empêchés. Dans le quartier de Stockel se situe la Cité de l'Amitié. On y compte 911 logements sociaux répartis dans 3 zones. Cette cité de logements sociaux a été spécialement conçue pour intégrer les personnes porteuses de handicap, leur permettre de créer des liens avec les habitants valides et les rendre autonomes.

Dans le quartier du Chant d'Oiseau se situent un centre d'accueil de demandeurs d'asile mineurs (Fedasil) ainsi que la *Maison maternelle* qui accueille des mères en difficulté (mineures ou non) et leurs enfants.

On retrouve également sur la Commune trois institutions d'aide à la jeunesse, un centre de santé mentale *Le chien vert* et un planning familial.

D'un point de vue commercial, Woluwe-Saint-Pierre compte plusieurs quartiers commerciaux, quatre associations de commerçants (Stockel Village, Sainte-Alix, Gribaumont, Centre) et des marchés.

► Les constats socio-économiques témoignent :

- D'un indice très haut de la qualité de vie combiné à un niveau socioculturel élevé ;
- D'une Forte disparité entre les hauts et les bas revenus.

2.4. Description socioculturelle

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de fêtes importantes rassemblant la population wolusampétrusienne dans son entièreté. Ni Doudou, ni Meyboom, ni Zinnodé n'apparaît à la sauce locale comme symbole de rassemblement de l'entièreté de la population. Nous relevons néanmoins plusieurs fêtes de quartier très populaires organisées par le service « Animations » de la Commune, dont par exemple :

- La Fête de la musique intégrée au programme officiel ;
- La Fête de l'Avenue de Tervueren en collaboration avec l'administration communale d'Etterbeek ;
- Un Food Truck Festival ;

- Une journée dédiée aux sports urbains ;
- Un festival de la bière ;
- Un carnaval des enfants ;
- Des marchés de Noël ;
- La Journée sans voiture.

Depuis trois ans, le FestiWHall est venu compléter l'agenda des rassemblements populaires. Le festival marque à la fois le lancement de la saison culturelle et donne une visibilité aux structures socioculturelles de la Commune.

Ci-dessous, nous reprenons les différents lieux socioculturels recensés sur la Commune :

- **2 académies** reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles : l'Académie des Arts et l'Académie de Musique ainsi que leurs antennes respectives situées dans les quartiers de Joli-Bois et du Chant d'Oiseau ainsi qu'une antenne établie sur la commune de Wezembeek-Oppem. Une académie néerlandophone est aussi présente sur le territoire.

- **Plusieurs établissements scolaires** : 14 crèches, 12 écoles maternelles et primaires, 5 écoles secondaires et 1 école de management (ICHEC) attirent de nombreux étudiants sur le territoire.

- Plusieurs **lieux culturels** spécifiques tels que :

- Le théâtre Comédie Royale Claude Volter ;
- Un cinéma de quartier Le Stockel ;
- La Wittockiana, musée des arts du livre et de la reliure ;
- Le Musée du Transport Urbain Bruxellois ;

- **2 centres sportifs** offrant une diversité complète de toutes les disciplines sportives.

- **Le Centre communautaire néerlandophone "Kontakt"** est le seul Centre de quartier néerlandophone et est situé à proximité de la Place Dumon. Il propose plusieurs activités pour les jeunes et les adultes : expositions, concerts d'artistes émergents, rencontres sportives et culinaires, etc. Il est également possible de louer certains espaces de ce Centre.

- **5 Centres de quartier francophones** avec leur organisation et leur programmation propre, très actifs sur notre territoire. Ces cinq centres étaient chapeautés jusqu'il y a peu par une coordinatrice communale chargée de créer une synergie entre eux et de développer des projets communs. Nous partageons des projets de collaborations fructueuses avec ces cinq Centres. La question de la coordination future devra être abordée prochainement avec la Commune. Notons aussi qu'un représentant de chaque Centre siège au sein de notre Assemblée générale.

Description succincte des cinq Centres de quartier :

• **Le Centre communautaire du Chant d'Oiseau (CCCO)** poursuit un objectif : promouvoir la vie associative du quartier et rendre la Commune plus proche de ses habitants. Ancré au centre de la vie associative du quartier, le CCCO propose

de nombreuses activités culturelles, culinaires, sportives ou associatives différentes dans un esprit d'ouverture et de convivialité. Il propose également des événements familiaux, des conférences et des ateliers thématiques et accueille des expositions d'artistes locaux. Ainsi, il participe au tissu social du Chant d'Oiseau, à l'intégration de ses habitants et à l'échange entre personnes dans un environnement sympathique et sans cesse en mouvement.

Son intégration au sein d'un complexe regroupant une crèche et une bibliothèque communales en fait un outil important pour ses habitants, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

- Le **Centre communautaire Crousse** accueille une ludothèque reconnue par la COCOF, une bibliothèque anglaise, propose des animations sportives et culturelles diverses et des salles à louer.

L'ASBL IDEJI y a ses bureaux. Cette association offre de nombreuses formations pour les ASBL et organise des animations dans les écoles communales durant les vacances scolaires.

- Le **Centre communautaire de Joli-Bois (CCJB)** dispose d'une salle accueillant des compagnies de théâtre amateur telles que *Les Copains d'Abord* et *Les Trouvères*. La construction du Centre communautaire de Joli-Bois et de son théâtre a été possible grâce à l'investissement de la Communauté française à la fin des années 70. Il est le plus grand des cinq Centres francophones. On y trouve des ateliers créatifs, ainsi que le *cercle des Photographes amateurs de Sainte-Alix*. Ce bâtiment abrite également une des bibliothèques communales et une crèche.

- Le **Centre communautaire A.R.A. (Accueil Rencontre Amitié)** situé au cœur du quartier de logements sociaux, la Cité de l'Amitié, propose des animations sportives ainsi que des actions sociales et culturelles, facteurs de dialogue et de cohésion sociale. La Commune y a déjà accueilli un théâtre itinérant. Durant les années Covid, la Cité a accueilli toute une série d'activités délocalisées sur le *Carré des herbes sauvages* (Cirque au Balcon, Cinéma en plein air...). Des salles peuvent être louées à l'A.R.A. afin d'y organiser des anniversaires, fêtes familiales et autres manifestations. Baptisé « Centre Amitié », ce Centre communautaire a été créé à l'initiative des mandataires communaux. Le bâtiment mis à disposition de ce Centre a été réalisé avec l'aide de la Commune, de particuliers et d'entreprises privées qui ont investi bénévolement du temps et du matériel dans cette démarche sociale. Par ailleurs, le centre A.R.A. héberge dans ses lieux la Maison de Jeunes Le BunkeR.

- **La Villa François Gay (VFG)** abrite la consultation des nourrissons de l'ONE et organise des activités pour les jeunes et les adultes. Un service d'aide juridique et un réseau d'échange local (SEL) figurent parmi les nombreux services qu'elle propose. La Villa convient également très bien pour les fêtes familiales.

3. DES PISTES À EXPLORER

Sur base de nos différents temps d'autoévaluation, de nos intuitions et en tenant compte des données froides présentées, notre équipe a mis en exergue cinq pistes de problématiques, soit cinq questions à explorer dans le cadre de notre analyse partagée :

1. Le *melting pot* culturel que constitue notre Commune :

- Composée de plus de 30% d'expatriés répartis en diverses nationalités ;
- À proximité de la Région flamande ;
- La présence de nombreuses associations culturelles et d'intégration ;
- La dimension multiculturelle très présente.

► Dans cet aspect multiculturel, Woluwe-Saint-Pierre semble se positionner comme une ville à l'image du monde. Comment valoriser cette richesse que constitue cette multiculturalité ?

2. Un environnement privilégié et plébiscité comme tel par ses habitants – conservatisme assumé :

- Revenu moyen par habitant le plus élevé de la capitale ;
- Faible taux de chômage ;
- Jeunes favorisés dans leur réussite scolaire ;
- Espaces verts nombreux.

► Mais est-ce si limpide que cela ? Derrière le vernis, trouve-t-on autre chose ? Les jeunes sont-ils porteurs de ce conservatisme local ?

3. Une Commune verte

- Woluwe-Saint-Pierre est composée de nombreux espaces verts : Parc de Woluwe, Étangs Mellaerts, Parc Parmentier, Parc des Sources, domaine de Val Duchesse, tronçon de la Promenade Verte, Forêt de Soignes ;
- Densité de population faible.

► Comment valoriser cet aspect vert dans un projet culturel ?

4. Un village dans la ville

- Aspect résidentiel ;
- 7 quartiers ; 5 Centres communautaires ; de nombreuses associations culturelles.

► Malgré les initiatives et réalités existantes persiste le sentiment que la construction, la vraie collaboration et les dynamiques communes sont difficiles à mettre en place. Quel projet commun et quelle coordination pour davantage de collectif et de mutualisation ?

5. Le WHalll – une image, une posture

- Peu visible ;
 - Peu de sentiment d'appartenance par les habitants ;
 - Identité confuse.
- Comment clarifier notre image et rendre le WHalll plus visible et accessible ?

4. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

4.1. Démarches et contenus de l'analyse partagée

Afin de prendre en considération le travail réalisé par notre équipe par le passé, nous avons analysé tous les documents rédigés dans le cadre de la remise du précédent dossier de demande de reconnaissance.

Pour rappel, les enjeux définis dans le dossier de reconnaissance remis en 2020 étaient les suivants :

- 1) Passerelle **entre intérieur et extérieur**, entre les quartiers : amener l'humain à vivre la démocratie culturelle ; lien entre ville et nature.
- 2) Passerelle **entre les cultures**.
- 3) Passerelle **entre la création et le quotidien** : vers la mixité sociale, la culture vécue comme vecteur d'émancipation sociale.
- 4) Passerelle **favorisant l'inclusion sociale** (handicap, seniors, jeunesse, petite enfance).
- 5) Passerelle **entre le jour et la nuit**, entre l'école et la création.

Ces 5 points représentent des objectifs mais ne sont pas des enjeux à part entière. Il est indispensable de reformuler un enjeu principal sur lequel travailler. Nous avons donc relancé la boucle procédurale pour repartir sur des bases solides et refondre, repenser, reformuler nos enjeux et notre projet d'action culturelle en incluant toutes les dimensions du WHalll y compris la diffusion.

Pour rappel, les 5 pistes exploratoires issues de l'autoévaluation, des données froides et des échanges en interne sont :

1. Le **melting pot culturel** que constitue notre Commune.
2. Un environnement privilégié et plébiscité comme tel par ses habitants – **conservatisme assumé** : les jeunes s'y retrouvent-ils ?
3. Une **commune verte** : comment valoriser cet aspect vert dans un projet culturel ?
4. Un **village dans la ville** : quel projet commun et quelle coordination pour davantage de collectif et de mutualisation ?

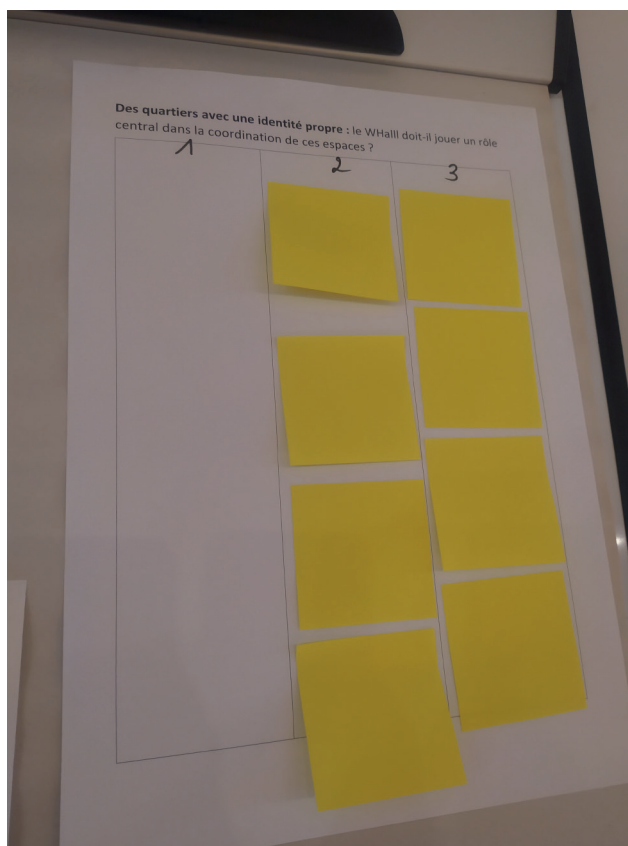
5. Le WHalll : une **image**, une posture à clarifier ?

Nous avons choisi de baser notre analyse partagée autour de la vérification de ces 5 hypothèses. Notre analyse partagée s'est développée lors de différentes étapes, au contact de la population – de son sens le plus large en passant par des moments en comités plus réduits – entre juin et septembre 2022. Nous les détaillons ci-dessous.

ÉTAPE 1 – AVEC LE CONSEIL D'ORIENTATION (02.06.22)

Une première étape d'analyse a été partagée avec la nouvelle composition de notre Conseil d'orientation⁴⁸. Le 2 juin 2022⁴⁹, chaque participant a été amené à déposer un post-it sur les trois problématiques qui lui semblaient prioritaires. Un *flipchart* était consacré aux suggestions éventuelles de problématiques à ajouter à cette première sélection.

Chaque participant a joué le jeu et de nombreuses discussions ont permis d'affiner nos propositions. Un sujet supplémentaire a été proposé et voté à l'unanimité : l'accès aux plus isolés et fragilisés et l'importance pour le WHalll d'être un acteur de solidarité en s'ouvrant davantage au monde dans toute sa diversité. Le directeur du CPAS de Woluwe-Saint-Pierre Arnaud Boucquez nous disait : « *Il y a un réel potentiel pour la solidarité malgré le fait que nous sommes dans un cadre privilégié. Il faut aller chercher le public fragilisé.* » Il ajoute « *Il y a beaucoup de monde dans ce cas et on ne les voit pas. On ne veut pas les entendre. Ce sont des personnes qui sont tellement isolées qu'il est compliqué de leur donner accès à des espaces comme ici* ».



⁴⁸ Voir point 2.5 page 16 au sujet de la composition de notre Conseil d'orientation.

⁴⁹ Voir PV de cette réunion en annexe 13.

Une discussion autour de la lutte contre l'isolement par la culture est alors née et des questions ont émergé :

- 
- « Les faire venir jusqu'ici. Oui mais comment ? »
 - « Il y a des Articles 27 à disposition au CPAS mais peu de retour chez nous. »
 - « Un médiateur qui fasse le lien ? »
 - « Communiquer autrement ? » « Adapter le « Produit » proposé ? »
 - « Comment vulgariser les activités du WHalll à l'égard de ce public ? »
 - « Il y a beaucoup de projets accessibles, la frontière est parfois psychologique. »
 - « Une crainte des gens de ne pas se sentir à leur place. »
 - « Les mettre eux-mêmes sur scène. » « Réfléchir à des activités réalisées avec eux. »
 - « Via les enfants, amener les parents et passer le cap de la porte. »
 - « Activités avec des volets extra muros pour ensuite les ramener dans nos murs. »
 - « Quel est le lien entre le CPAS et le WHalll ? »
 - « Le public du CPAS doit faire partie du public du WHalll. »

Nous réalisons encore une fois que la participation active des publics à la culture est très peu présente dans ces échanges. Les discussions portent essentiellement sur la manière dont le WHalll pourrait faciliter l'accès à ces publics fragilisés, mais moins comment les faire participer en amont.

Suite à ce Conseil d'orientation, les différentes thématiques ont été retravaillées et reformulées pour mieux correspondre à la réalité du territoire. La question de la langue française a été différenciée de la thématique du *melting pot*. Nous avons également ajouté la thématique des publics dits « fragilisés » ou « invisibles » et supprimé la question de l'image du WHalll. Cette dernière devra être travaillée sur le long terme, quel que soit l'enjeu final choisi.

Six hypothèses se dégagent :

1. **Le melting pot culturel que constitue Woluwe-Saint-Pierre** : La dimension multiculturelle est très présente – quid de l'interculturalité ? La proportion d'étrangers (expatriés) sur notre territoire représente-t-elle une priorité de public cible pour le WHalll ?

2. **70% de francophones sur la Commune** : Comment valoriser le patrimoine linguistique ? La langue française doit-elle être notre fil conducteur dans la programmation ?
3. **Un environnement privilégié conservateur** : Revenu moyen par habitant le plus élevé de la capitale, faible taux de chômage, jeunes favorisés dans leur réussite scolaire... Est-ce que les jeunes s'y retrouvent ?
4. **Derrière le cadre privilégié se cache un public fragilisé** : Donner accès à la culture aux plus vulnérables ou aux plus démunis, lutter contre l'isolement par la culture, est-ce notre mission ?
5. **Un cadre verdoyant** : Valoriser ces espaces verts dans un projet culturel, est-ce une priorité ?
6. **Des quartiers avec une identité propre** : Le WHalll doit-il jouer un rôle central dans la coordination de ces espaces ?

Nous avons ensuite élargi notre analyse en allant à la rencontre de différents publics et acteurs du territoire. Nous avons utilisé un système de points pour donner un ordre de priorité aux différentes thématiques.

ÉTAPE 2 – AVEC NOTRE PUBLIC LORS DE LA SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE SAISON (22.06.22)

Le mercredi 22 juin 2022, le WHalll a accueilli plus de 300 personnes à l'occasion de sa présentation de saison 2022-2023. Le public était invité à une soirée festive et conviviale favorisant le dialogue. Leur ont été proposés : un verre de bienvenue, une présentation de saison en présence de l'équipe, du Bourgmestre Benoit Cerexhe et de l'Échevin de la culture Gerda Postelmans, et le concert d'Antoine Willemans.

À cette occasion nous avons sollicité la participation du public à une nouvelle étape de notre analyse partagée. À leur arrivée, les personnes recevaient un post-it qu'elles étaient invitées à coller sur la thématique qui leur semblait prioritaire. Le même exercice avait été réalisé avec le CO. Aux cinq questions d'origine, s'est ajoutée la sixième suggestion du public fragilisé. Comme à l'étape précédente, un flipchart vierge encourageait les suggestions ou remarques éventuelles. Deux membres de notre équipe expliquaient au public notre démarche et encourageaient la participation. Le taux de participation a été d'environ 50%.

Il en est ressorti le classement suivant :

1. Lutter contre l'isolement – aller vers le public fragilisé ;
2. La langue française comme fil conducteur.

ÉTAPE 3 – AVEC LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE WOLUWE-SAINT-PIERRE (30.06.22)

En juin 2022, la directrice a rencontré le Collège des Bourgmestre et Échevins de Woluwe-Saint-Pierre pour les informer de l'état des lieux du processus de reconnaissance du WHalll et avoir son retour. Cet échange a permis de réexpliquer au Collège ce que représentait la reconnaissance de la FWB pour notre Centre culturel et de proposer une réelle participation et implication de sa part. C'est une étape importante à nos yeux car elle a permis d'officialiser l'implication, le soutien et l'intérêt du pouvoir communal dans ce processus de reconnaissance.

Cette rencontre s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, la directrice a rappelé ce qu'est un Centre culturel, l'histoire particulier du WHalll et a présenté le rétroplanning du processus en cours. Ensuite, chaque membre du Collège a été amené à participer à l'analyse partagée en identifiant les questions qu'il jugeait prioritaires.

Dans cette seconde partie, si tous ont jugé l'ensemble des questions pertinentes, plusieurs membres du Collège ont préféré ne pas se positionner. Quelques-uns ont accepté de se prêter au jeu, appuyant la question des jeunes dans le haut du classement.

Cette rencontre a été l'occasion pour la directrice de présenter la saison artistique 22-23 ainsi que la gouvernance de l'ASBL en insistant sur l'importance de l'autonomie de celle-ci. Les Échevins et le Bourgmestre ont été à l'écoute, enthousiastes et ont participé activement à la fin de la présentation lors d'une discussion informelle.

ÉTAPE 4 – AVEC LES FAMILLES DURANT LE FESTIWHALLL (11.09.22)

Début septembre, le WHalll organisait sa fête de rentrée : le FestiWHalll. Grâce à un public venu en nombre (environ 2000 personnes étaient présentes), toutes les salles et les activités affichaient complet et le village associatif a rencontré un énorme succès. Nous sommes allés à la rencontre de notre public durant cette journée conviviale et festive, organisée avec de nombreux partenaires locaux. Une personne de l'équipe encourageait nos festivaliers à s'exprimer sur la thématique qui leur semblait prioritaire. Nous avons procédé de la même manière qu'aux étapes précédentes (vote par post-it sur présentation des six thématiques, avec possibilité d'exprimer des idées supplémentaires). Nous avons récolté environ 60 réponses. La question du public fragilisé a été largement plébiscitée par rapport aux autres thématiques.

De nos échanges informels avec le public lors de cette après-midi festive, nous avons ressenti un grand respect pour la diversité de la population : sa part d'étrangers, de personnes fragilisées, de jeunes. Une mixité qui était même valorisée et revendiquée par certains. Dès lors, choisir la langue française comme fil rouge a été écarté par ces participants, craignant que le monopole de celle-ci n'écrase certaines minorités. Notons que le village associatif présent lors de l'événement était composé de nombreuses associations inclusives sensibilisant au handicap par exemple. Leur présence a peut-être joué sur la mixité de la foule ce jour-là ou contribué à une plus grande attention aux publics fragilisés. Enfin, les espaces verts de notre Commune étaient régulièrement soulignés comme une richesse et une chance pour ses habitants, mais la plupart estimaient qu'il n'était pas spécialement nécessaire de les valoriser à travers un projet culturel.

ÉTAPE 5 – AVEC LES CENTRES DE QUARTIER (13.09.22)

Le mardi 13 septembre 2022, le WHalll a assisté à la réunion de coordination des cinq Centres de quartier. Une réunion qui favorise les discussions et permet d'échanger les bonnes pratiques et les retours sur les expériences de chacun.

Chaque Centre de quartier a sa réalité propre, avec des publics d'univers socio-économiques différents. C'est le cas par exemple du Centre communautaire du Chant d'Oiseau (public aisé) et du Centre A.R.A. - Cité de l'Amitié (public défavorisé). Les informations qui circulent lors de ces réunions sont précieuses car elles nous permettent de mieux comprendre et connaître nos réalités territoriales. Leur participation à l'analyse partagée a été particulièrement pertinente.

Après une présentation du WHalll et du processus de reconnaissance en cours, chaque responsable des Centres a été amené à voter pour un ou plusieurs enjeux.

Il en est ressorti le classement suivant :

1. Le WHalll comme rôle central dans la gestion des espaces et des quartiers (5 votes)
2. Derrière le cadre privilégié se cache un public fragilisé (4 votes)

ÉTAPE 6 – AVEC LE LARGE PUBLIC VIA UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE (09.22)

Afin de solliciter la participation des wolusampétrusiens, une enquête a été mise en ligne sur le site communal durant le mois de septembre 2022. Il y était demandé de numéroter de 1 à 6 les enjeux dans l'ordre de priorité. Une dizaine de personnes seulement se sont prêtées au jeu.

Parmi leurs réponses, 3 thématiques ressortent en priorité :

- Environnement privilégié conservateur : est-ce que les jeunes s'y retrouvent ;
- Malgré le cadre privilégié se cache un public fragilisé ;
- La langue française comme fil conducteur.

Conclusion intermédiaire :

Ces 6 étapes nous ont permis d'identifier comme priorité le public dit « fragilisé » éloigné de l'offre culturelle auquel nous pouvons intégrer les jeunes.

La dernière étape cruciale était de confronter nos réflexions et ces résultats à l'ensemble des associations socioculturelles de notre territoire.

ÉTAPE 7 – AVEC LES ASBL SOCIOCULTURELLES DU TERRITOIRE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE⁵⁰ (18.10.22)

Dans le cadre de sa première demande de reconnaissance, le WHalll a amorcé une démarche d'analyse partagée du territoire en sollicitant la participation d'associations locales. Une étape pertinente pour faire avancer notre processus de réflexion et nourrir l'analyse du territoire.

Toutes les ASBL socioculturelles recensées sur notre territoire ont été contactées dans un **appel public à participation** afin de venir confirmer ou infirmer les hypothèses émergées jusqu'ici. Le 18 octobre 2022⁵¹, nous avons réuni ces acteurs locaux pour leur présenter la synthèse de l'analyse partagée et avancer sur la définition et la formulation des enjeux identifiés. 18 structures sur 37⁵² ont répondu à l'appel. Le taux de participation était satisfaisant. Les structures présentes étaient :

- A.R.A. ASBL
- Académie des Arts
- Bibliothèque du Centre
- CCCO
- Centre Avec
- Centre communautaire de Joli-Bois
- Centre Crousse
- Centre de Congrès et service culture FR
- Conseillère pédagogique
- Coordination Brede School
- CPAS
- Crèche « L'Arc-en-Ciel » de Stockel
- Cultuurbeleidscoordinator
- Kontakt
- La Wittockiana

Au cours de cette réunion de pilotage, nous avons rappelé le contexte, le processus, et les constats que nous apportent les données froides.

En abordant les différentes thématiques, nous avons constaté que la notion de public fragilisé – thématique qui semble prioritaire au regard de nos différentes étapes – posait question : comment définir ce public dit « fragilisé » ou « invisible » ?

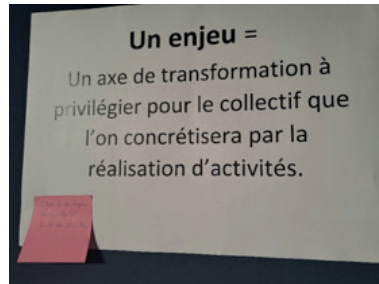
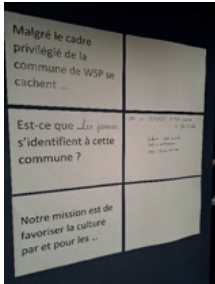
⁵⁰ Voir l'appel public à participation dans le cadre de l'analyse partagée du territoire en annexe 24.

⁵¹ Voir le PV complet de cette rencontre en annexe 25.

⁵² Voir la preuve de convocation et réponses reçues en annexe 26.

Nous avons entrepris de préciser cette notion en invitant chaque participant à compléter les phrases suivantes :

- « Malgré le cadre privilégié de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre se cachent ... »
- « Est-ce que ... s'identifient à cette Commune ? »
- « Notre mission est de favoriser la culture par et pour les ... »



Plusieurs groupes émergent de cet exercice :

1. Jeunes (ados, familles, tout-petits) ;
2. Défavorisés, précarisés, démunis ;
3. Isolés ;
4. Différentes cultures, diversité ;
5. Artistique/jeunes talents ;
6. Personnes âgées, handicapées.

Sur base de ce travail et de ces discussions, nos hypothèses se sont confirmées. Deux groupes principaux sur lesquels travailler en priorité ont émergé : **les jeunes** (ados, familles, tout petits) et **les isolés** (précarisés/âgés).

Un brainstorming s'en est suivi sur la question « Comment travailler pour et avec ces publics ? ». Une série d'idées et de réflexions ont émergé. Elles seront évaluées et interrogées pratiquement par l'équipe par la suite :

- Favoriser davantage l'accès au WHall :
 - Accès économique : proposer des spectacles à prix libre ou au chapeau ; proposer un « ticket solidaire » (donner la possibilité de payer son ticket plus cher pour que d'autres personnes moins favorisées en profitent) ;
 - Accès physique et géographique : penser à un moyen de transport (Wolubus ; système de covoiturage...) ;
 - Accès temporel : proposer des représentations en journée pour le tout public ou les associations (ouvrir les séances scolaires par exemple) ;
 - Accès symbolique : amener la culture dans les rues.
- Travailler de pair avec les structures spécialisées qui accueillent ces publics invisibles. Il existe déjà sur la Commune une série de contacts, d'associations et de projets à destination de ces publics : une Maison de Jeunes, Fedasil, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs et de danse, les écoles, le CPAS, etc.

- Être à l'écoute de leurs besoins et de leurs réalités :
 - Créer des espaces d'expression : ateliers médias ? ;
 - Ouvrir les salles pour les réfugiés ;
 - Organiser des scènes ouvertes : leur donner la possibilité de se produire, de se sentir vus, légitimes, fiers ;
 - Proposition de service à domicile (cela se fait déjà à la Bibliothèque : des bénévoles apportent des livres à des personnes isolées) ;
 - Soutenir les liens intergénérationnels : proposer des activités parents-enfants qui mettent en relation au-delà de la simple sortie théâtrale en famille ;
 - S'intéresser à eux, apprendre à les connaître, partir de leur culture.
- Comblers les fossés entre les publics :
 - Avoir des personnes ressources tels que les professeurs ou les parents ;
 - S'adresser aux enfants dès le plus jeune âge pour créer des habitudes et démystifier le lieu ;
 - Adapter notre communication : être plus visible.



4.2. Présentation des conclusions de l'analyse partagée

Notre analyse partagée du territoire fait suite à l'autoévaluation (réalisée en 3 phases), à nos discussions informelles, nos intuitions, notre connaissance du terrain, au travail fourni pour les précédentes remises de dossier de demande de reconnaissance et aux données froides récoltées à propos de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre.

Malgré le contexte privilégié de la Commune (espaces verts, revenus élevés, faible taux de chômage...), il existe une autre réalité qui participe à l'isolement d'une tranche de la population que nous nommerons « invisible » qui n'a pas accès à l'offre culturelle du WHall : les jeunes, les précarisés, les seniors isolés. Développer la participation active et donner accès à la culture aux plus fragilisés, lutter contre l'isolement par la culture et donner la parole aux jeunes sont les missions jugées prioritaires qui suscitent le plus d'intérêt dans nos différentes démarches d'analyse partagée. Il s'agit de placer ces publics au cœur même de notre projet d'action culturelle

futur. Par ailleurs, mieux toucher ces publics nous paraît tout à fait pertinent dans la mesure où la part de jeunes et de personnes âgées est particulièrement importante dans notre Commune.

Se pose alors la question du « comment » : comment le WHalll peut-il jouer un rôle pour faire valoir les droits culturels auprès des publics invisibles ? Le concept de passerelle formulé lors du précédent dossier (voir page 50) et qui renvoie à la fonction culturelle de médiation, nous semble, ici, intéressant et pertinent à utiliser :

► Comment créer **des passerelles vers les publics invisibles**, en dépassant les frontières symboliques,

- Pour que chacun soit représenté quelle que soit sa fragilité ;
- Pour que chacun ose franchir la porte du WHalll et participer à la vie culturelle ;
- Pour que le WHalll fasse un pas vers sa population au-delà de ses murs.

► Comment créer **des passerelles vers les jeunes** en leur donnant l'opportunité de devenir acteur sur leur territoire pour qu'ils puissent s'identifier, malgré ce cadre privilégié et conservateur.

Nous aimerions faire le pari que nos propositions et opérations culturelles favorisent la lutte contre l'isolement et une citoyenneté plus active pour tendre à une émancipation sociale de ces publics. Notre préoccupation : augmenter l'exercice des droits culturels de ces publics et plus globalement de l'ensemble de la population du territoire.

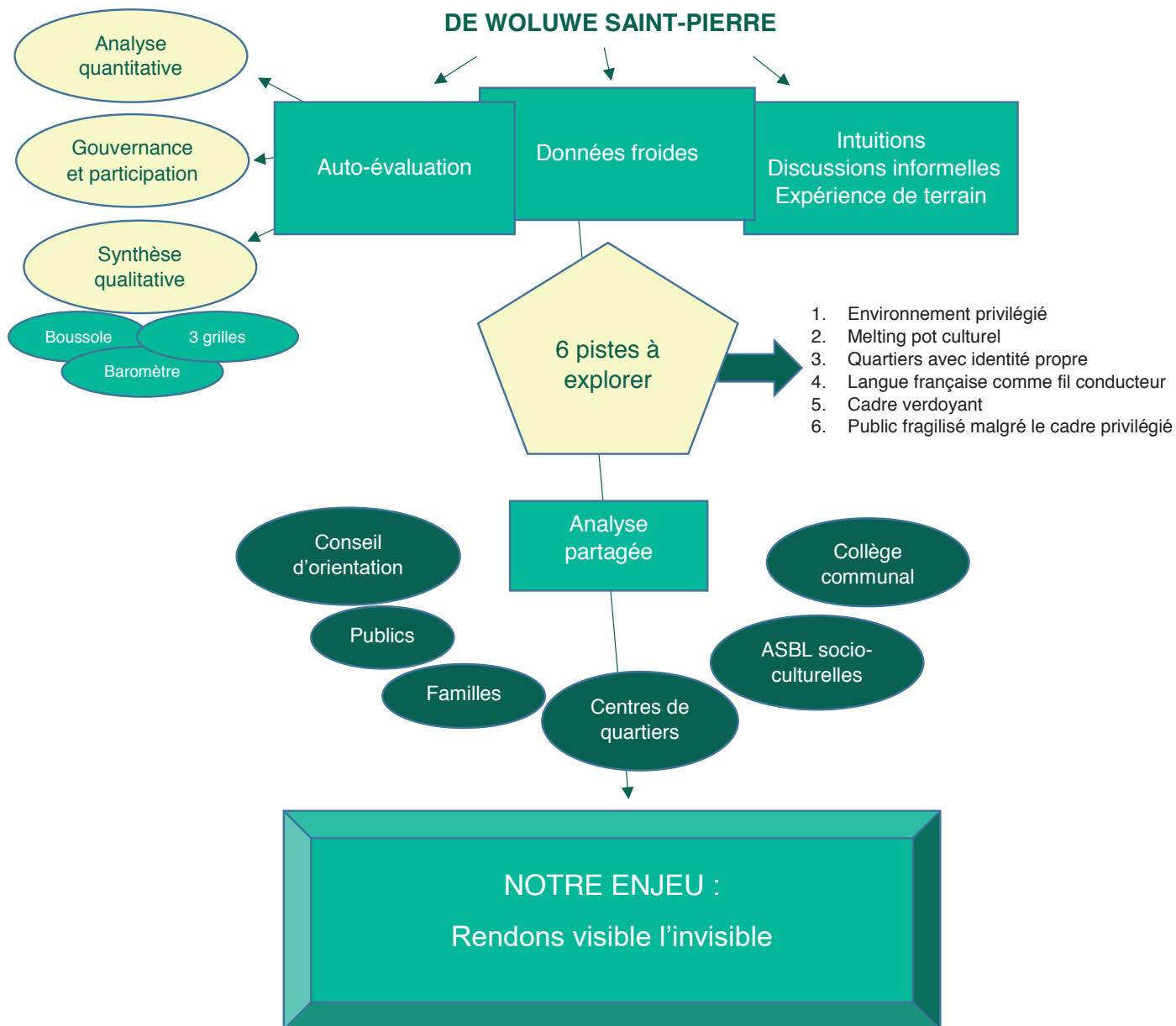
Tous ces éléments nous ont conduit à cet enjeu :

RENDONS VISIBLE L'INVISIBLE

W:Hall

CENTRE CULTUREL

DE WOLUWE SAINT-PIERRE



5. PROJET D'ACTION CULTURELLE

5.1. Un enjeu

Partant de l'autoévaluation de nos actions, de nos expériences et des données froides liées à la Commune de Woluwe-Saint-Pierre, nous avons déterminé 5 pistes à explorer lors de l'analyse partagée. Ces pistes ont évolué en 6 thématiques qui ont été soumises à la réflexion de nos différents acteurs locaux.

Rapidement, nous avons constaté que la question des publics fragilisés semblait prioritaire aux yeux de tous, ceci étant sans doute accentué par le contexte justement privilégié dans lequel se situe la majorité de notre population. Partant de ce postulat, nous avons travaillé à la définition de ces publics dits « fragilisés », au terme qui serait le plus adéquat pour les définir. C'est ainsi que nous en sommes arrivés à cet enjeu validé en CA le 13/03/2023¹ :

Rendons visible l'invisible.

Derrière le cadre privilégié de notre territoire se cachent d'autres réalités. Tentons de briser les frontières symboliques qui nous séparent des personnes isolées en allant à leur rencontre et favorisons le développement des citoyens acteurs de culture en multipliant nos propositions de participation, en nous appuyant sur un réseau de partenaires renforcé et en travaillant sur notre image.

Le terme « invisible » a été choisi pour faire référence à ce qui est caché, ce qu'on ne voit pas. Il désigne principalement cette partie de la population qui a moins accès à la culture. Il désigne aussi l'image même du WHall qui peine parfois à se rendre visible et compréhensible du grand public. Ces deux aspects vont de pair puisque rendre l'image du WHall plus claire sera un outil pour rendre ce lieu plus accessible aux personnes fragilisées.

Lors d'une réunion avec le Conseil d'orientation le 14 mars 2023², nous avons précisé la notion d'invisible ainsi que les objectifs généraux liés à cet enjeu. Ensuite nous avons brainstormé sur les premières pistes d'actions possibles.

« L'invisible »

Nous entendons par invisible les personnes isolées, à savoir : **les jeunes, les personnes précarisées et les personnes âgées.**



Concernant les jeunes, le défi est de toucher la tranche des 12-18 ans qui sont peu présents au Centre culturel (hors représentations scolaires pour le secondaire). Il semblerait qu'il y ait peu d'espaces de vie et de participation pour ces jeunes alors qu'il est important de familiariser les jeunes à la culture pour qu'ils réalisent l'impact positif que cela peut avoir sur leur vie et celle des autres.

Lorsque nous parlons de personnes fragilisées/âgées/précarisées/isolées, nous pensons à toutes les personnes dont le niveau socio-économique ne permet pas de participer à la vie culturelle. Mais nous pensons aussi aux personnes âgées isolées. L'isolement, qu'il soit physique ou mental, représente une difficulté majeure pour participer à la culture et ce, quel que soit le niveau socio-économique de ces personnes.

Objectifs

Les objectifs généraux de cet enjeu sont :

- 1) Augmenter la participation des publics invisibles à la vie culturelle.
- 2) Faire en sorte que les publics invisibles s'approprient le WHall et leur territoire : qu'ils soient fiers d'en faire partie et d'y participer.
- 3) Positionner ces publics invisibles comme acteurs et interlocuteurs légitimes sur la Commune.
- 4) Reconnaître et légitimer ces publics invisibles.

Pistes d'actions

Voici plus concrètement les idées proposées lors de ce CO :

- Créer des espaces de rencontre, de vie, d'échanges, de discussions et de débats.
- Proposer des activités spécifiques pour les jeunes telles que des scènes ouvertes.
 - Profiter de leur présence lors des spectacles scolaires pour avoir leurs avis, leurs retours.

⁵³ Voir le PV du CA du 13/03/2023 en annexe 27.

⁵⁴ Retrouvez le PV complet de cette réunion en annexe 14.

- Inclure ces publics dans la programmation de certaines actions tel que cela s'est déjà fait pour le « Cinétoile » par exemple.
- Fédérer un réseau de partenaires déjà en contact direct avec ces types de publics.
- Renforcer le dispositif d'accès aux activités actuelles : communication spécifique ; politique de prix ; etc.
- Proposition d'activités spécifiques :
 - Intergénérationnel ;
 - Une journée d'activités dans la Commune ;
 - Estivales et autres projets à valoriser.
- Aller hors nos murs, à la rencontre de ces publics.
- Ouvrir davantage nos salles à ces publics ou aux partenaires qui les accueillent.

Cette réflexion pourrait se résumer comme tel :

RENDONS VISIBLE L'INVISIBLE <i>Derrière le cadre privilégié de notre territoire se cachent d'autres réalités. Tentons de briser les frontières symboliques qui nous séparent des personnes isolées en allant à leur rencontre et favorisons le développement des citoyens acteurs de culture en multipliant nos propositions de participation, en nous appuyant sur un réseau de partenaires renforcé et en travaillant sur notre image.</i>			
PERSONNES ISOLÉES	Jeunes (12-18 ans) Personnes précarisées Personnes âgées		
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	• Augmenter la participation des citoyens, avec une attention particulière aux publics invisibles. • Faire en sorte que les publics invisibles s'approprient le WHall et leur territoire : qu'ils soient fiers d'en faire partie et d'y participer. • Positionner ces publics invisibles comme acteurs et interlocuteurs légitimes sur la Commune. • Reconnaître et légitimer ces publics invisibles.		
PISTES D'ACTIONS	• Créer des espaces de rencontre, de vie, d'échanges, de discussions et de débats. • Proposer des activités adaptées à ces publics. • Inclure ces publics dans la programmation de certaines actions. • Fédérer un réseau de partenaires déjà en contact direct avec ces types de publics. • Renforcer le dispositif d'accès aux activités actuelles. • Aller hors nos murs, à la rencontre de ces publics. • Ouvrir davantage nos salles à ces publics ou aux partenaires qui les accueillent.		
PARTENAIRES POTENTIELS	<table> <tr> <td> • Centres de quartier • Écoles et Académies • Mouvements de jeunesse • Clubs de sport • Cap Famille • Maison de Jeunes (Le BunkeR) • Bibliothèque </td><td> • Citizen • Insertion socioculturelle • Service des Affaires sociales et Seniors • CPAS • Maisons de repos • Fedasil • Conseil des jeunes </td></tr> </table>	• Centres de quartier • Écoles et Académies • Mouvements de jeunesse • Clubs de sport • Cap Famille • Maison de Jeunes (Le BunkeR) • Bibliothèque	• Citizen • Insertion socioculturelle • Service des Affaires sociales et Seniors • CPAS • Maisons de repos • Fedasil • Conseil des jeunes
• Centres de quartier • Écoles et Académies • Mouvements de jeunesse • Clubs de sport • Cap Famille • Maison de Jeunes (Le BunkeR) • Bibliothèque	• Citizen • Insertion socioculturelle • Service des Affaires sociales et Seniors • CPAS • Maisons de repos • Fedasil • Conseil des jeunes		

5.2. Deux axes de développement de notre enjeu

Dans une réflexion pour concrétiser nos opérations culturelles, nous avons procédé à plusieurs entretiens avec des acteurs en lien avec les publics invisibles dont il est question dans notre enjeu. Ces rencontres individuelles nous ont permis de mettre des mots sur certaines réalités et d'envisager des projets collaboratifs potentiels. Nous faisons un bref résumé de ces rencontres ci-dessous.

5.2.1. Rencontre avec le CPAS⁵⁵

Notre rencontre avec Daphné, coordinatrice sociale du CPAS, nous a permis d'intégrer le groupe de travail sur l'isolement déjà composé de plusieurs associations. Un projet de « tiers-lieu » a été abordé, dans lequel le WHalll pourrait jouer un rôle important.

Cet échange a également permis de mettre en avant le fossé qu'il y a parfois entre les responsables d'associations et les bénéficiaires. Par exemple, nous avons été étonnés de constater que la coordinatrice sociale n'est pas en contact direct avec les bénéficiaires du CPAS.

5.2.2. Rencontre avec le service jeunesse de la Commune⁵⁶

Nous avons rencontré Charlotte la responsable du service jeunesse ainsi que Annabelle, la gestionnaire de projets. Elles nous ont donné un aperçu des groupes de jeunes avec lesquels elles travaillent et les projets principaux menés, à savoir :

- Soutien aux mouvements de jeunesse (15 unités scouts sur la Commune).
- Organisation de « Place aux enfants ».
- Coordination du « Conseil des Jeunes ».

Le service jeunesse souhaite redynamiser le Conseil des Jeunes et est en demande de collaborations dans ses projets. Les animateurs du Conseil des Jeunes se heurtent à plusieurs difficultés :

- Difficile de rassembler les jeunes : très peu souhaitent s'investir dans ce type de rassemblement et beaucoup semblent ne pas faire confiance aux adultes qui le portent ou ne croient pas en l'aboutissement du projet.
- Difficile de faire émerger chez les ados de réelles envies d'événements ou de sujets à traiter.
- Difficulté pour les ados de travailler en autonomie pour concrétiser leurs idées.

Ces barrières ne sont pas des freins mais autant d'éléments à prendre en compte dans la dynamisation future de ce Conseil. Nous avons pu y réfléchir ensemble et avancer concrètement sur le rôle que le WHalll pourrait prendre dans ces projets, dans des objectifs communs.

5.2.3. Rencontre avec le Centre culturel de Waterloo⁵⁷

Christel Ghin est chargée d'éducation permanente et des projets participatifs pour le Centre culturel de Waterloo. Durant deux ans, Christel a travaillé avec les publics précarisés : constitution d'un réseau associatif d'abord, et puis création de divers projets collaboratifs dont la création d'un collectif. Elle a accepté de nous parler de ce projet : son processus participatif, ses tuyaux et ses difficultés. Tout cela est pour nous autant de points d'attention pour nos projets futurs. En voici quelques exemples :

- Importance et conséquence des termes utilisés lorsque l'on parle des publics dits « précarisés » : la façon dont on communique là-dessus est très importante, il n'y a pas de terme qui ne soit pas vraiment connoté. Par exemple, il est important d'intégrer la différence entre « faire avec » et « faire pour ».
 - Une formation pour savoir comment s'adresser aux personnes dites précarisées est possible via la Fédération des Services Sociaux.
- Les ressources sont souvent plus nombreuses qu'on ne pense. À Waterloo par exemple, la plupart des associations mobilisées ne se connaissaient pas, malgré leurs objectifs similaires. Les personnes retraitées font également partie de ces ressources insoupçonnées et représentent une aide précieuse dans certains projets.
- L'importance d'un suivi personnalisé : ce genre de projet fonctionne si on arrive à créer des liens avec les partenaires. Ces liens se travaillent sur du long terme, en confiance. Le moindre changement au sein du personnel fait recommencer le travail à zéro. Cela prend du temps et de l'énergie de pérenniser un tel réseau.
- L'importance d'associer professionnels du secteur, bénévoles et bénéficiaires des différentes associations pour avoir une base solide et être au plus proche de la réalité de terrain.
- Difficulté de faire entrer ces publics dans le Centre culturel : proposition d'une carte membre pour avoir accès à des prix réduits.
- Nécessité d'une communication via les associations : ce sont les premières lignes, donc nos relais les plus évidents.

⁵⁵ PV complet de notre rencontre avec le CPAS en annexe 28.

⁵⁶ PV complet de notre rencontre avec le service jeunesse en annexe 29.

⁵⁷ PV complet de notre rencontre avec le Centre culturel de Waterloo en annexe 30.

5.2.4. Rencontre avec ASBL PAJ – Prévention-Animation-Jeunesse

PAJ est une association de prévention active sur la Commune. Elle est constituée d'une vingtaine d'employés et d'une soixantaine de bénévoles. Elle s'occupe notamment du décrochage scolaire, d'une école de devoirs, de médiation de conflits, et gère au sein de son équipe des surveillants et éducateurs de rue (notamment en matière de logement) ou encore des gardiens de la paix.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec Florence, la responsable de cette ASBL. Très vite, plusieurs liens et réflexions émergent quant à des volontés communes et possibles projets futurs. En effet, plusieurs thématiques sociétales sont régulièrement mises en avant par PAJ et pourraient être abordées par le biais de la culture. Ces thématiques émergent de différentes réunions menées par PAJ dont le WHalll pourrait faire partie comme par exemple les « concertations scolaires » réunissant plusieurs acteurs du milieu scolaire.

Les bureaux de PAJ se situant à l'administration communale, il est étonnant que nos publics respectifs actuels ne se rencontrent pas davantage. Aussi, nous constatons qu'il y a un manque de circulation d'informations. PAJ se propose de devenir un relais d'informations vers ses éducateurs et, *de facto*, vers ses jeunes.

Dans un premier temps, nous envisageons de rencontrer leur équipe d'éducateurs, en contact direct avec la population et les publics invisibles dont nous nous soucions.

5.2.5. Synergie jeunesse

Sous l'impulsion de la responsable du département communal « vie sociale, culturelle et économique », le service jeunesse a convié plusieurs associations de jeunesse actives sur le territoire. Nous avons pris part à cette réunion⁵⁸ aux côtés de membres de la Maison de Jeunes « Le Bunker », du Centre communautaire néerlandophone « Kontakt », d'éducateurs de l'ASBL PAJ et de la responsable du service Culture néerlandophone de la Commune. Cela a permis de faire un bref état des lieux des réalités vécues par les différents partenaires présents et des activités à succès, et de dresser un premier constat des difficultés ressenties et des problématiques émergentes.

Il est intéressant de remarquer que, à l'image de l'ensemble de la population de Woluwe-Saint-Pierre, différentes réalités existent entre les groupes de jeunes représentés. Sans faire de dichotomie stéréotypée, nous pouvons distinguer des groupes de jeunes d'un niveau socio-économique très favorable d'une part, et des jeunes plus fragilisés principalement issus de la Cité de l'Amitié d'autre part. Nous constatons que ces groupes manquent de mixité et expriment des besoins et envies très différents. Il est difficile de concilier les deux.

Il ressort également de ces contacts que le Covid a eu un impact sur la constitution des groupes (changements dans la régularité des jeunes et la moyenne d'âge par exemple) et qu'il y a une perte de confiance en la politique. Les jeunes ne croient plus aux promesses d'aboutissement de projets quelles qu'elles soient. Un travail de fond doit être réalisé pour reconstruire ce lien de confiance.

Pour la suite, ce groupe de travail « synergie jeunesse » espère continuer de se rencontrer régulièrement et de pouvoir travailler sur deux axes :

1. La réalisation d'un projet commun, unissant l'ensemble des jeunes du territoire et rassemblant les forces vives de chaque association.
2. Un travail de sensibilisation en fonction des problématiques soulevées sur le terrain.

5.2.6. Rencontre avec l'académie de musique

En juin 2023, nous avons rencontré la nouvelle directrice de l'Académie de musique, Esmeralda Van Droogenbroeck, afin qu'elle nous fasse part de sa vision et de ses envies futures pour son institution, et des possibilités de collaborations avec le WHalll. Nous remarquons une envie commune de mettre les jeunes en avant et de les soutenir dans l'émergence de leurs talents. L'Académie souhaite proposer plusieurs scènes à ses élèves, au-delà des auditions et examens classiques de leur parcours académique. C'est une démarche que le WHalll pourrait soutenir par la mise à disposition de salles et en créant des occasions pour les jeunes de se produire dans un cadre professionnel.

⁵⁸ PV complet de notre réunion « synergie jeunesse » en annexe 31.

5.2.7. Conclusions

Toutes ces rencontres nous ont permis de découvrir des personnes investies et engagées sur leur territoire. Ce fut des rencontres humaines riches et porteuses de sens. Chacun de ces partenaires potentiels partage cette furieuse envie de faire des ponts et de co-construire des projets pour un futur plus harmonieux. Ils représentent une base solide et pertinente sur laquelle nous comptons nous appuyer pour répondre à notre enjeu.

Sur base des projets évoqués dans ces rencontres, de leurs difficultés et des pistes d'actions données précédemment lors de nos différentes étapes d'analyse partagée, nous sommes arrivés à la conclusion que notre enjeu « Rendons visible l'invisible » se déclinait en 2 grands axes de développement :

1 – CONNAÎTRE & ACCUEILLIR : Nous savons l'importance de connaître vraiment les personnes à qui l'on veut s'ouvrir. Ainsi, nous voulons apprendre à les connaître : comprendre leurs modes de vie et leurs centres d'intérêts en nous impliquant dans leurs réseaux et les associations qu'elles fréquentent. Alors seulement nous pourrons espérer les accueillir correctement, en répondant de façon juste à leurs

attentes, en adaptant nos propositions et notre communication, et en gagnant leur confiance. Parce que des citoyens qui ont confiance en eux et en l'institution qui les accueille – et qui va à leur rencontre – pourront devenir des citoyens actifs et acteurs de culture sur leur territoire.

2 – RÉVÉLER : La culture participe à un sentiment d'appartenance. Que ce soit par la mise en avant de talents locaux ou par l'implication des citoyens dans l'élaboration même de certains programmes ou projets culturels mais aussi par leur participation aux activités proposées par le WHalll, cet axe permettra de révéler nos publics invisibles et de développer chez eux et leur entourage un sentiment de fierté et d'appartenance à cette Commune qui est la leur.

Le tableau ci-dessous reprend notre enjeu, ses 2 axes de développement et les objectifs qui s'y réfèrent.

RENDONS VISIBLE L'INVISIBLE	
<i>Derrière le cadre privilégié de notre territoire se cachent d'autres réalités. Tentons de briser les frontières symboliques qui nous séparent des personnes isolées en allant à leur rencontre et favorisons le développement des citoyens acteurs de culture en multipliant nos propositions de participation, en nous appuyant sur un réseau de partenaires renforcé et en travaillant sur notre image.</i>	
CONNAÎTRE / ACCUEILLIR	RÉVÉLER
• Apprendre à connaître en profondeur l'ensemble de la population de Woluwe-Saint-Pierre, en ce compris les « invisibles » ; • Reconnaître et légitimer l'ensemble de la population sur notre territoire ; • Accueillir et aller à la rencontre des publics invisibles afin de rendre le lieu accessible à tous ; • S'adresser à l'ensemble de notre population en adaptant le cas échéant notre communication et notre offre culturelle.	• Développer un sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la population de Woluwe-Saint-Pierre, en ce compris les « invisibles » ; • Soutenir les artistes locaux et artistes émergents ; • Donner la possibilité à l'ensemble de notre population de s'impliquer activement et concrètement dans l'élaboration de nos programmes culturels ; • Tendre vers une participation culturelle active de la population avec une attention particulière aux publics invisibles.

5.3. Opérations culturelles

Deux opérations culturelles ont été développées pour répondre à cet enjeu décliné en deux axes. Elles sont le fruit d'une réflexion élaborée petit à petit avec l'équipe, le CA et le CO.

5.3.1. Home Sweet WHalll

Comme son nom l'indique, Home Sweet WHalll se donne pour objectif premier que chacun se sente au WHalll comme chez lui, que chacun soit le bienvenu. Dans cette optique d'accueil, cette opération culturelle vise à :

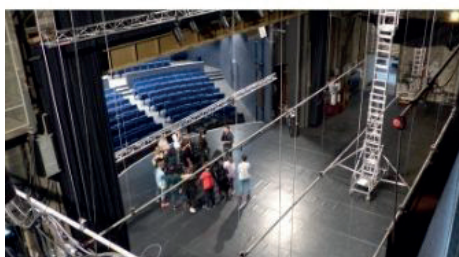
- Offrir un accueil plus chaleureux et personnalisé ;
- Rendre le lieu plus accessible à tous ;
- Aller chercher les publics invisibles là où ils se trouvent ;
- Donner le goût de la culture à chacun.

Il s'agira, à travers cette opération culturelle, de diversifier nos outils de reliance au-delà de la simple diffusion - qui constitue un atout au sein de notre structure - et d'aller vers plus de démocratisation de la culture. Il s'agira de prouver à notre population que chacun a accès à la culture, que chaque avis compte, et que chacun peut développer des capacités critiques. Le WHalll n'est pas réservé qu'à une partie privilégiée de la population. Les droits culturels travaillés dans cette opération seront principalement :

- L'accès à la culture et l'information en matière culturelle ;
- Le droit à la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles ;
- Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures ;
- La liberté de choisir des appartenances et des référents culturels.

Différents moyens seront mis en place pour concrétiser cette opération culturelle. Parmi ces moyens figurent la modification de certaines pratiques, certains aménagements d'espaces, mais également d'anciens projets (transformés ou non) et de nouveaux projets. Cette première opération culturelle se base sur notre force première et historique : la diffusion.

VISITE DES COULISSES



FESTIWHALLL



PROGRAMMATION THEMATIQUE



HOME SWEET WHALLL



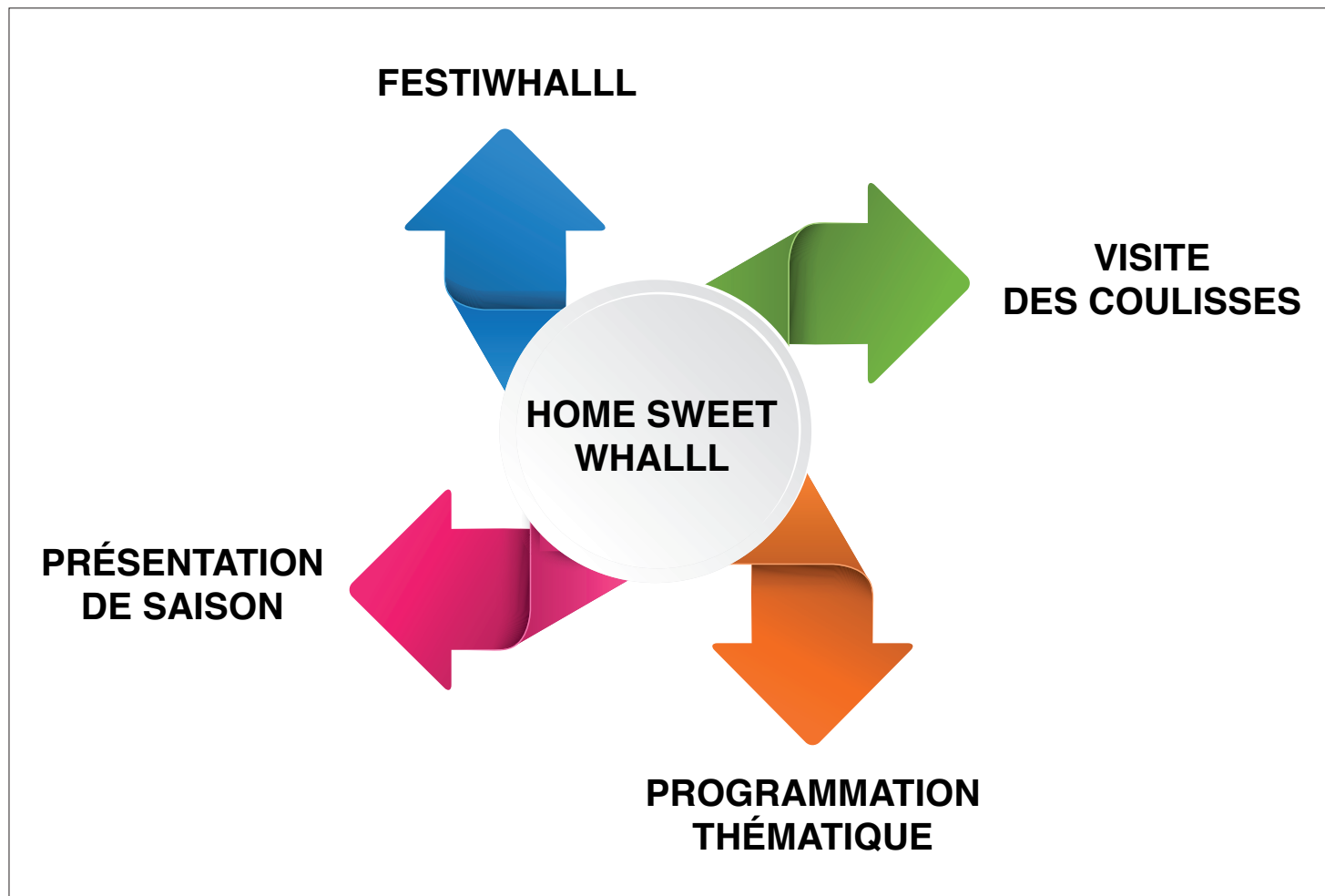
PRESENTATION DE SAISON



Opération culturelle 1 : « HOME SWEET WHALL »

Objectifs	Moyens
Offrir un accueil plus chaleureux	• Aménagement du hall d'accueil pour en faire un véritable lieu de rencontre : machine à café, fauteuils, déco... • Améliorer la signalétique et l'éclairage extérieur. • Systématiser un petit mot d'accueil de la part de l'équipe avant une représentation. • Mise en place d'un groupe de travail avec l'ASBL Centre de Congrès pour l'amélioration du service bar lors des représentations.
Rendre le lieu plus accessible à tous / Démystifier le lieu	• Mise en place d'abonnements et de tarifs préférentiels pour les jeunes et les seniors. • Mise en place d'un groupe de travail pour proposer un service de navette pour les personnes isolées. • Mise en place d'un système de don de places pour des associations lorsque nos salles ne sont pas remplies. • Organisation de visites des coulisses du WHall avant ou après une représentation. • Organisation du FestiWHall, festival gratuit dans et devant le WHall permettant de découvrir nos activités et nos partenaires. • Organisation d'une soirée gratuite de présentation de saison.
Aller chercher les publics invisibles là où ils se trouvent	• Proposer une programmation hors des murs du WHall : projet « Estivales » avec les Centres de quartier ; projets dans les écoles ; participation à P(art)cours / Par(kunst). • Multiplier les projets en partenariat avec les associations locales travaillant avec les publics invisibles. • Mobiliser des personnes relais, avoir des intermédiaires pour amener certains publics en nos murs : augmenter les offres scolaires ; projets intergénérationnels ; partenariats et mise à disposition de salles pour des associations en lien direct avec notre enjeu.
Donner le goût de la culture à chacun	• Proposer une programmation qui parte des envies et besoins des publics : programmation thématique co-construite via le groupe de travail « synergie jeunesse » ou le milieu scolaire par exemple. • Programmation hors les murs.

Cette opération culturelle se traduit concrètement par quatre actions que nous détaillons ci-dessous. Les projets hors les murs mentionnés dans le tableau ci-dessus sont inclus en partie dans l'opération culturelle suivante et dans notre service culturel de base.



Pour chaque activité mise en exergue dans le schéma ci-dessus, une fiche est créée reprenant les informations suivantes :

- Nom de l'activité
- Descriptif
- En quoi ce projet répond-il à l'enjeu ?
- Public(s)
- Objectifs
- Moyens
- Fonction(s) culturelle(s)
- Calendrier
- Partenaires
- Évaluation
- Indicateurs / balises pour l'autoévaluation

Projet/Activité	FestiWHalll
Description	Le FestiWHalll est le festival de lancement de saison. Une après-midi festive comme reflet des activités du WHalll est proposée gratuitement aux habitants. Spectacles, concerts, village associatif, animations (artistes déambulants ; manège ; ateliers créatifs ...), dans et devant le bâtiment du WHalll. Cet événement est devenu un incontournable du paysage culturel de Woluwe-Saint-Pierre.
En quoi ce projet participe-t-il à l'enjeu ?	Axe « Connaître / Accueillir » : Le nombre de partenaires sur cet événement, la gratuité des activités et la récurrence de ce rendez-vous permet à chacun de se sentir invité et accueilli dans une ambiance chaleureuse. Une manière de sensibiliser certains publics grâce aux associations présentes et de démystifier le lieu.
Public	Grand public ; Associations ; Familles.
Objectifs	• Donner de la visibilité au Centre culturel ; • Etre une vitrine pour les spectacles de la saison ; • Mettre en avant les partenaires locaux ; • Favoriser des moments d'échanges conviviaux et privilégiés avec les publics.
Moyens	• Proposer gratuitement une programmation professionnelle variée ; • Coordonner un village associatif avec l'ensemble des associations socioculturelles du territoire ; • Proposer différentes activités et aménagements propices à la fête et à la rencontre.
Fonctions culturelles rencontrées	• Diffusion ; • Citoyenneté, vie associative ; • Expression et créativité ; • Animation et médiation ; • Information.
Calendrier	Cet événement proposé début septembre est l'événement qui lance la saison.

Partenaires	• Organisé en partenariat étroit avec le service Culture néerlandophone de la Commune ; • En collaboration avec l'ASBL Centre de Congrès et les ouvriers communaux ; • En collaboration avec une vingtaine d'associations locales. En 2023, nous avons pu compter sur la présence active de : <i>Magic Drums</i> ; <i>la Wittockiana</i> ; <i>le Réseau des Bibliothèques francophones de WSP</i> ; <i>RHoK Academie Sint-Pieters-Woluwe</i> ; <i>Bibliotheek De Lettertuin</i> ; <i>Kontakt</i> ; <i>Cap Famille asbl</i> ; <i>Ideji</i> ; <i>Kids&Us Stockel</i> ; <i>Les Stations de Plein Air du Parc Parmentier</i> ; <i>PAJ</i> ; <i>Décalage asbl</i> ; <i>GymSana asbl</i> ; <i>Jangada</i> ; <i>les Centres de quartier de WSP</i> ; <i>les ateliers de Hugues</i> ; <i>l'Académie de musique</i> ; <i>Le BunkeR</i>.
Evaluation	L'évaluation de cet événement se fait : • Le jour J grâce aux échanges et retours à chaud ; • Après l'événement en réunion d'équipe ; • Par une demande de retour par écrit auprès des différents partenaires.
Indicateurs/balises pour l'autoévaluation	• Nombre de participants dans le public ; • Nombre d'associations participantes ; • Nombre de spectacles programmés ; • Remplissage des jauges.

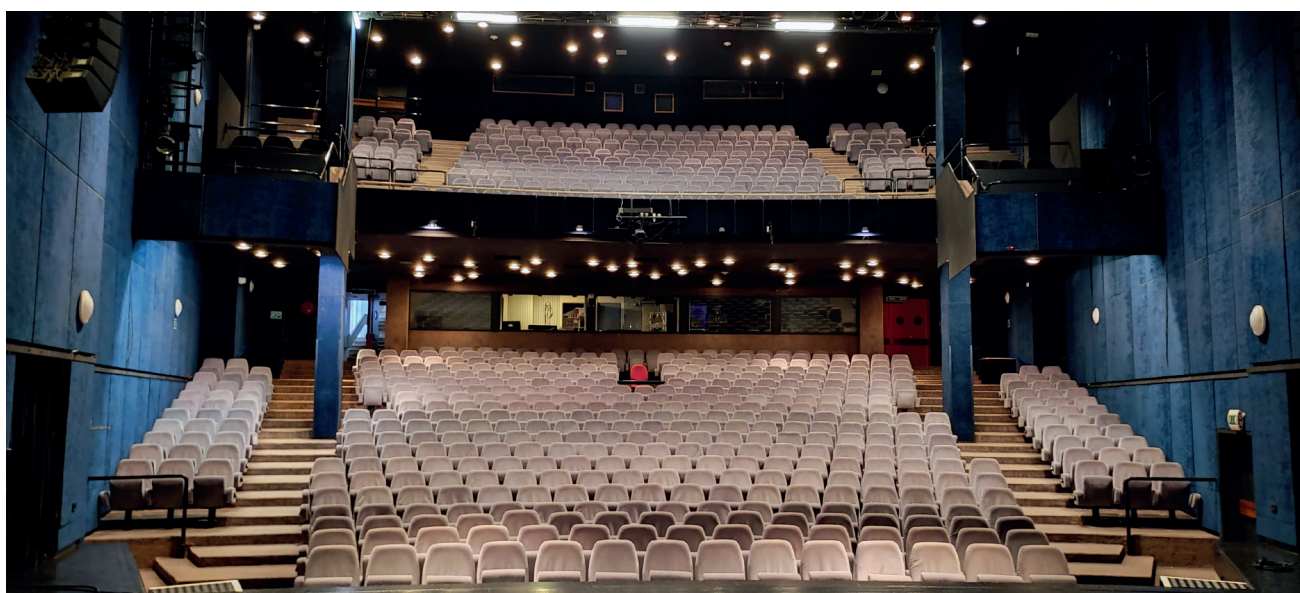
Projet/Activité	Présentation de saison
Description	Une soirée de présentation de saison est proposée gratuitement à la population et à nos partenaires. Après quelques brefs discours, le public est invité à découvrir la programmation future sous forme de capsule vidéo. Ensuite, un concert est proposé gratuitement.
En quoi ce projet participe-t-il à l'enjeu ?	Axe « Connaître / Accueillir » : La simplicité et la gratuité de la soirée participent à une ambiance légère et chaleureuse. Le concert proposé à cette occasion change chaque année afin de varier le style musical proposé et d'accueillir un public parfois spécifique à ce style.
Public	Tout public
Objectifs	• Clôturer la saison actuelle de façon conviviale ; • Donner le goût de la saison à venir ; • Mise en avant des projets réalisés dans le cadre de l'opération Rével'Action (voir plus loin) ; • Valoriser un groupe ou un artiste en reflet d'un pan de notre programmation ; • Mêler différents publics lors de cette même soirée.
Moyens	• Faire découvrir la saison de façon légère, avec de courts discours et plusieurs extraits vidéos de chaque spectacle ; • Offrir un verre aux participants ; • Proposer un concert professionnel au style musical différent chaque année ; • Présence de toute l'équipe à cette soirée afin d'être en lien un maximum avec le public ; • Aller vers différents publics via des invitations personnalisées adressées aux personnes isolées par le biais d'associations-relais.
Fonctions culturelles rencontrées	Diffusion
Calendrier	Cette soirée a lieu en juin, en guise de clôture de la saison écoulée et mise en bouche de celle qui arrive.
Partenaires	/

Évaluation	Évaluation en équipe sur base des ressentis de l'équipe et des retours informels du public.
Indicateurs/balises pour l'autoévaluation	• Nombre de participants ; • Réactions de la salle à la vidéo de présentation ; • Retours informels du public présent.



Projet/Activité	« Les coulisses du WHalll »
Description	Proposer une visite guidée et animée du WHalll : faire découvrir ses coulisses et les métiers qui le font vivre.
En quoi ce projet participe-t-il à l'enjeu ?	Axe « Connaître / Accueillir » : Proposer une visite guidée et animée du WHalll permettra de démystifier le lieu. C'est une manière ludique et peut-être plus attractive de franchir ses portes et d'en découvrir la programmation.
Public	Associations ; Enfants ; Scolaire.
Objectifs	• Démystifier le lieu ; • Faire découvrir les métiers de l'ombre du monde du spectacle ; • Construire des dispositifs de médiation pour favoriser une participation active et une appropriation du lieu par un large public.
Moyens	• Visite du WHalll avec des membres de l'équipe ; • Découverte des différents métiers (WHalll + technique) à travers des explications et des ateliers créatifs et ludiques ; • Adaptation de la formule selon le public cible ; • Chaque participant reçoit en fin de visite un bon pour une place gratuite à un des spectacles de la saison.
Fonctions culturelles rencontrées	• Information ; • Animation / Médiation.
Calendrier	Cette visite serait proposée 5 fois sur l'année : 1 fois pour les enfants lors de « Place aux enfants » ; 2 fois pour du scolaire ; 2 fois pour des associations spécifiques. Cette fréquence sera réévaluée chaque année selon la demande.
Partenaires	Service de la jeunesse (pour le projet « Place aux jeunes ») ; Associations potentielles : CPAS ; CAP Famille ; Fedasil... Écoles

Évaluation	• En équipe, principalement avec ceux qui auront participé à l'animation de ces visites ; • Avec les accompagnants des groupes et les participants, par des feedbacks oraux à chaud.
Indicateurs/balises pour l'autoévaluation	• Nombre de visites réalisées ; • La diversité des groupes participants ; • Les explications et ateliers sont-ils adaptés et permettent-ils une appropriation du lieu par les visiteurs ? • Ces publics reviennent-ils ? Le bon gratuit est-il utilisé ?



Projet/Activité	Programmation thématique
Description	Au-delà de notre programmation conséquente de base, nous garderons certains créneaux disponibles pour répondre spécifiquement à des demandes de projets en lien avec les publics invisibles. Ces collaborations pourront prendre diverses formes (spectacles, animations, ateliers, débats, conférence, cinéma...) afin par exemple de briser un tabou, de sensibiliser sur une thématique ou de susciter un échange. Cela sera construit avec les associations partenaires et, dans la mesure du possible, les publics concernés.
En quoi ce projet participe-t-il à l'enjeu ?	Axe « Connaître / Accueillir » : Cette programmation thématique sera le fruit d'une réflexion approfondie sur certains publics et sur les constats de terrain. C'est une façon de s'intéresser et de comprendre ces publics, et de sensibiliser à leur cause ou à certaines de leurs difficultés. Cela nous permet aussi de les accueillir et les écouter avec une attention particulière. Axe « Révéler » : Outre la réflexion en amont qui se fera en concertation avec les associations partenaires dans l'émergence de ces thématiques, on peut espérer qu'à terme, ces associations et leurs publics puissent avoir une place active dans cette programmation.
Public	Grand public ; Publics invisibles.
Objectifs	• Sensibiliser à des thématiques sociétales à travers l'art et la culture ; • Être au plus près des réalités de terrain des publics invisibles ; • Provoquer la rencontre et la mixité sociale.
Moyens	• Proposer une programmation dont le fond amène à la réflexion ; • Être impliqué activement dans différents groupes de travail actifs auprès des publics invisibles ; • Mettre en place des outils de médiation en lien avec cette programmation ; • Donner une place active aux associations et publics partenaires dans l'élaboration de la programmation.

Fonctions culturelles rencontrées	• Diffusion ; • Information ; • Animation / Médiation ; • Éducation permanente ; • Citoyenneté & vie associative.
Calendrier	Lors de la saison 24-25, nous programmerons au moins une soirée thématique en lien avec une part de la population invisible. Pour la suite, le nombre, la fréquence et la temporalité des soirées thématiques sera à définir selon les partenaires, les besoins et les thèmes émergés.
Partenaires	Partenaires potentiels : • Groupe de travail « synergie jeunesse » ; • « Concertation scolaire » organisée par PAJ ; • CPAS ; • Amnesty International ;
Évaluation	L'évaluation se fera avec l'ensemble des partenaires après chaque soirée proposée. Elle devra interroger tant les professionnels ayant participé à la mise en place de la soirée que les bénéficiaires des associations et le public présent le jour J.
Indicateurs/balises pour l'autoévaluation	• Pertinence de la représentation par rapport au thème choisi ; • Pertinence du choix des partenaires et des outils de médiation ; • Degré d'implication des partenaires et des bénéficiaires ; • Nombre de soirées proposées ; • Nombre et composition du public (mixité ?).

5.3.2. Rével'Action

Rével'Action reprend les deux notions phares de cette opération culturelle : la volonté de **révéler** les citoyens, de les mettre en avant et de les mettre en **action** dans différents projets et réflexions culturels. Cette opération culturelle vise principalement à :

- Mettre en avant les talents et créations de notre population invisible ;
- Tendre vers une participation culturelle active de la population avec une attention particulière aux publics invisibles ;
- Développer chez nos publics, dont les invisibles, un sentiment de fierté et de compétence, un sentiment d'appartenance à leur territoire et à notre institution ;

- Développer les possibilités d'expression citoyenne, individuelle et collective.

Cette opération culturelle met la lumière sur la participation active des citoyens qui nous faisait défaut jusqu'à présent. Si on reprend notre outil « boussole », cette opération se situe du côté de la démocratie culturelle et de la capacité critique. Il s'agit de mettre en exergue le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes et à la prise de décision en matière culturelle. Cela ira aussi de pair avec le droit à la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles, et la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser des créations et de les promouvoir.

Voici les moyens généraux mis en place pour atteindre ces objectifs. Le projet concret qui en découle est détaillé ci-après.

Opération culturelle 2 : RÉVEL'ACTION	
Objectifs	Moyens
Mettre en avant les talents et créations de notre population invisible	• Expositions thématiques : exposer et rendre accessible au grand public les œuvres créées par les invisibles via certaines associations ; • Proposer des conditions professionnelles à des artistes émergents ; • Organiser des échanges entre des artistes professionnels et la population.
Tendre vers une participation culturelle active de la population avec une attention particulière aux « invisibles »	• Proposer aux citoyens de prendre une part active dans l'élaboration et la concrétisation d'ateliers thématiques ; • Partir des envies et idées de la population pour développer des projets artistiques ; • Réunir associations et citoyens dans un projet collectif.
Développer chez nos publics, dont les invisibles, un sentiment de fierté et de compétence, un sentiment d'appartenance à leur territoire et à notre institution.	• Valoriser les œuvres créées par la population et les associations culturelles de Woluwe-Saint-Pierre en les rendant visible du grand public ; • Organiser un temps festif avec différents acteurs (professionnels et amateurs) d'un même projet.
Développer les possibilités d'expression citoyenne, individuelle et collective.	• Organiser des rencontres et des ateliers permettant aux citoyens de nous faire part de leurs avis, envies et craintes, et de les mettre en œuvre de façon collective ; • Travailler en collaboration et en bonne intelligence avec les associations et leurs publics isolés.

Cette opération culturelle, ses objectifs et les moyens qui s’y réfèrent, est mise en musique dans un seul et même projet ambitieux. Le **projet Rével’Action** est au cœur de notre enjeu et de notre volonté d’impliquer les citoyens au centre même de notre action culturelle.

LE PROJET RÉVEL’ACTION

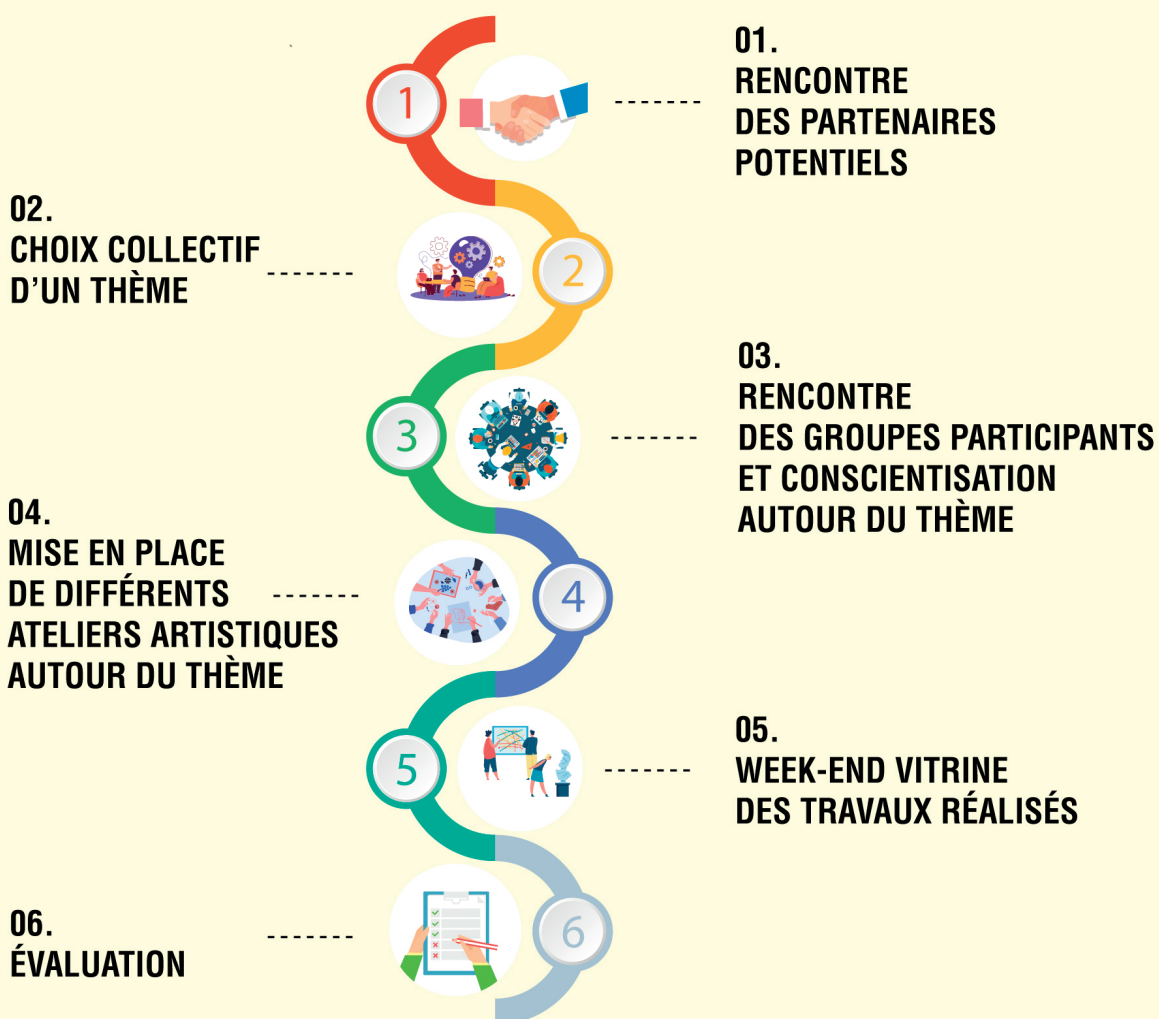
En deux mots

Le projet Rével’Action aura lieu tous les deux ans. Nous réunirons nos partenaires privilégiés en contact en première ligne avec les « invisibles » de notre Commune, à savoir : les

Centres de quartier, la Maison des jeunes, les Académies, les Bibliothèques, le CPAS... Lors de réunions de réflexion, nous identifierons une thématique spécifique que nous déclinerons ensemble à travers plusieurs ateliers artistiques menés tout au long de l’année avec les « invisibles ». Les réalisations issues de ces ateliers seront ensuite mises en valeur et montrées au grand public lors d’un week-end « vitrines ».

Ce projet comporte 6 étapes, détaillées ci-dessous.

RÉVEL’ACTION



1 – Prise de contact avec les associations partenaires

Ce projet vise à impliquer les personnes isolées de notre territoire. Nous veillerons donc à contacter des associations en lien avec cette partie invisible de la population. Il s'agira dans un premier temps de prendre contact avec ces associations, de les réunir, de leur expliquer nos ambitions et de mieux cerner leurs envies, leurs besoins et leurs réalités.

Plus concrètement, plusieurs partenaires seraient déjà demandeurs d'intégrer ce projet et semblent particulièrement pertinents au regard de notre enjeu. Nous pensons par exemple aux cinq Centres de quartier francophones. En effet, pour rappel, nous avons la chance de compter sur notre Commune cinq Centres de quartier actifs, chacun ayant ses spécificités et publics propres. Ils sont pour nous une véritable porte d'entrée vers une connaissance plus large et plus nuancée de notre territoire. Travailler avec eux dans ce projet sera également l'occasion de faire un lien avec la programmation des « Estivales » qui a lieu chaque été en concertation.

Ensuite, selon les thématiques, les années et les rencontres, nous convierons plusieurs autres partenaires tels que la Maison de Jeunes Le Bunker ; le CPAS ; le Conseil des Jeunes ; les Bibliothèques communales ; PAJ ; les écoles ; etc.

2 – Choix d'une thématique

Une fois nos partenaires identifiés et les objectifs du projet clarifiés, nous ferons émerger une thématique à aborder. Ce choix se fera via des techniques d'intelligence collective. Nous identifions deux critères de sélection :

- La thématique devra être en lien avec l'enjeu du WHall et devra donc mettre en lumière les réalités vécues par les invisibles présents sur le territoire.
- Elle devra être suffisamment large pour laisser libre cours à la créativité de chacun.

3 – Rencontres des groupes participants & conscientisation autour du thème

Cette étape du projet est sans doute la plus importante puisqu'il s'agit cette fois d'impliquer véritablement les personnes concernées, à savoir les publics des différents partenaires choisis. En effet, une fois la relation établie avec les associations, il sera temps pour nous de rencontrer leurs publics, leurs « bénéficiaires » qui auront envie de s'investir dans ce projet. Pour cela nous irons à leur rencontre, dans leur cadre habituel au sein de leur association référente. Mais nous espérons pouvoir également réunir tout le monde lors d'une réunion d'échanges conviviale au sein du WHall.

Cette rencontre nous permettra dans un premier temps de nous présenter, de faire connaissance et de présenter le projet. Dans un second temps, nous réaliserons un travail de familiarisation et de conscientisation de la thématique choisie : permettre à chacun de s'approprier le sujet, susciter des réflexions collectives sur ce que signifie ce sujet pour chacun. Le WHall aura ici pour mission de nourrir cette réflexion en apportant suffisamment de documentation ou en proposant, dans la mesure du possible, l'une ou l'autre forme artistique sur le sujet (spectacle, conférence, documentaire, etc.). Enfin, à l'aide de techniques d'animation en intelligence collective, nous définirons ensemble concrètement la manière dont ce thème sera exploité par chaque groupe partenaire, notamment le domaine artistique, le fond, la forme et la fréquence des ateliers.

4 – Mise en place des ateliers artistiques

Selon ce qui aura émergé de nos rencontres avec les différents groupes-partenaires, nous mettrons en place une série d'ateliers. A nouveau selon les idées données, nous pourrions faire appel à des artistes professionnels ou demander l'intervention de certaines ASBL spécialisées. Notre intérêt serait alors de faire un maximum de liens avec les profils et compétences déjà présents sur Woluwe-Saint-Pierre.

Chaque type d'atelier sera défini avec le groupe demandeur et l'intervenant sélectionné.

Nous pourrions avoir par exemple, dans un ou plusieurs lieux, des ateliers d'écriture menés conjointement par la Bibliothèque communale francophone et par la Wittockiana, des ateliers SLAM avec écriture de textes, mise en musique et déclamation avec l'accompagnement des artistes émergents issus du collectif POZAR, la construction d'une pièce de théâtre amateur en partenariat avec la Comédie Claude Volter, des ateliers de dessin autour d'une pratique spécifique (aquarelle, encre de chine, collage...), des ateliers photos pour découvrir son quartier autrement, l'élaboration d'une fresque dans un lieu-dit de son quartier, etc.

Un représentant du WHall sera présent à chaque atelier afin de s'assurer du bon déroulement du projet et de sa cohérence par rapport aux objectifs donnés. Il constituera également un élément stable pour les groupes participants et favorisera leur sentiment de bien-être et de confiance.

5 – Week-End Vitrine des travaux réalisés

Bien que le processus de ce projet prime sur le produit final, il est important de célébrer le travail réalisé et de le valoriser. Nous souhaitons montrer le résultat de chaque atelier lors d'un week-end festif et ouvert à tous. En fonction du travail

réalisé durant l'année avec les groupes, nous mettrons en place des représentations et expositions dans les différents lieux partenaires avec un espace dédié au sein même du WHall. Un horaire et un itinéraire sera mis en place de sorte que chacun puisse assister aux prestations de l'ensemble des groupes. Le week-end se terminera par un drink.

Ce week-end « vitrine » conçu comme un parcours d'artistes permettra notamment de développer un sentiment de fierté chez chaque participant, de favoriser un échange entre ces publics invisibles, d'ouvrir la perception et la réflexion autour d'un sujet et de développer un sentiment d'appartenance à notre territoire. Nous souhaitons créer un montage vidéo qui donnera un aperçu global de cette opération afin de le projeter lors de notre soirée de présentation de saison.

6 – Évaluation

Cette dernière étape est essentielle. L'évaluation se fera avec les associations partenaires dans un premier temps, et avec les groupes-participants dans un second temps. Cela nous permettra de vérifier notamment si les objectifs ont été atteints, et quel(s) impact(s) ce projet a eu sur ses différents acteurs. Une façon aussi de pouvoir se réajuster pour l'édition suivante.

En pratique

Voici un planning type de la manière dont pourrait se dérouler le projet Rével'Action sur deux ans. Le projet est imaginé sur deux années académiques, de septembre 2025 à août 2027 par exemple.

Année	Etape	Quoi	Durée
Année 1 Septembre-octobre	Prise de contact partenaires	Contacts informels et individuels avec les partenaires envisagés	Plusieurs prises de contact par mail ou téléphone
Année 1 Novembre	Prise de contact et choix du thème	Réunion plénière avec les partenaires de base – prise de contact & choix du thème	1 demi-journée
Année 1 Novembre	Prise de contact et choix du thème	En fonction du thème, contact d'autres associations partenaires potentielles	Plusieurs prises de contact par mail ou téléphone
Année 1 Décembre-janvier-février	Familiarisation avec le thème	Réflexions autour du thème en sous-groupes	2 demi-journées
Année 1 Janvier-février	Rencontre des groupes participants	Réunion avec chaque groupe participant dans leur environnement habituel, et brainstorming autour du thème	1 réunion de 2h par groupe
Année 1 Mars-avril-mai	Familiarisation avec le thème	Documentation autour du thème par le biais de spectacles, conférences, films, etc.	2 soirées de diffusion suivies d'un échange
Année 1 Juin	Mise en place des ateliers	Premiers contacts avec les intervenants artistiques en fonction des brainstorming réalisés avec les groupes	Plusieurs prises de contact par mail ou téléphone
Année 2 Septembre-octobre	Rencontre des groupes participants	Précision avec chaque groupe des ateliers à venir	1 réunion de 2h par groupe
Année 2 Novembre à mai	Mise en place des ateliers	Mise en route des différents ateliers dans chaque groupe participant	Idéalement, chaque groupe bénéficierait de 5 ateliers de 2h
Année 2 Mars	Mise en place des ateliers	Réunion commune avec les associations partenaires pour un premier retour sur les ateliers : que chacun ait une vue sur ce qui se fait et comment ça fonctionne	1 réunion de 2h

Année 2 Mai	Préparation week-end Vitrines	Réunion préparatoire avec les associations partenaires et participants volontaires pour le week-end vitrine à venir : éventuellement faire le tour des lieux ; distribuer les rôles ; etc.	1 demi-journée
Année 2 Juin	Préparation week-end Vitrines	Montage sur chaque lieu de la prestation (accrocher les expos ; préparer les scènes et le matériel nécessaire aux prestations vivantes ; organiser les bars, la déco et autres festivités)	1 semaine répartie sur les différents lieux
Année 2 Juillet	Week-end Vitrines	Le week-end vitrines publics, inclu dans le programme des Estivales de chaque Centre de quartier	2 jours
Année 2 Août	Drink et débriefing	Organisation d'un drink de clôture de projet avec l'ensemble des personnes ayant participé au projet (associations ; participants ; artistes) + premier débriefing large	1 demi-journée
Année 2 Août	Débriefing partenaires	Débriefing plus poussé avec les partenaires	1 demi-journée



REVEL'ACTION

5.4. Service culturel de base

Nous veillerons à ce que ce travail conséquent envisagé dans le cadre de notre demande de reconnaissance et la concrétisation de nos opérations culturelles n'appauvrisse pas notre service culturel de base. En effet, fiers de l'assise solide qui fait l'identité de notre Centre culturel, nous souhaitons continuer à proposer :

5.4.1. Une diffusion multidisciplinaire

Le WHalll est connu pour sa programmation multidisciplinaire d'envergure. La diffusion est un axe important de nos activités et nous continuerons de garantir la variété et la qualité des représentations.

Cet axe participe notamment à différents aspects de notre enjeu. Par exemple, il est mobilisé à travers l'opération culturelle « Home Sweet WHalll ». Ensuite, notre programmation familiale et scolaire aide à donner le goût de la culture à chacun dès le plus jeune âge. Dans cette optique, nous aimerions étoffer légèrement cette part de la programmation et diversifier les jours et heures de prestations. Enfin, nous souhaitons développer la proposition d'une médiation autour de certaines propositions artistiques qui feront sens autour de la thématique identifiée dans le cadre de l'opération culturelle Rével'Action. Ceci, afin que chacun puisse s'exprimer librement autour d'un spectacle, et que des clés soient données pour mieux appréhender un contenu ou une forme artistique spécifique. Cela contribuera également à l'appropriation de la culture par chacun, et donc à ce que chacun se sente légitime et bienvenu au WHalll.

De plus, bien qu'accueillir des artistes en résidence dans nos salles soit difficile étant donnée la gestion de ces salles par l'ASBL Centre de Congrès, nous souhaitons soutenir dans un futur proche un projet de résidence d'artistes délocalisé, en partenariat avec le Centre de quartier A.R.A. Ce projet est actuellement en construction, mais le WHalll a une réelle envie de s'investir dans ce service culturel de base qu'est le soutien aux artistes en création.

5.4.2. Des ateliers

Les ateliers créatifs de Hugues

Chaque année, plusieurs ateliers créatifs (dits « les ateliers de Hugues ») sont proposés aux enfants de 6 à 12 ans. Ils se déroulent soit à différentes fêtes clés de l'année (Halloween, Noël, Carnaval...), soit en lien avec des événements extérieurs de la Commune. Cela permet notamment de valoriser le WHalll à l'extérieur, de répondre aux demandes de partenariats et de proposer une offre d'activités créatives et ludiques.

La langue française en fête

Le WHalll coordonne les différentes activités organisées sur la Commune dans le cadre de la semaine de la langue française en fête organisée par la FWB. Les projets mis en place dans ce cadre ont pour but de travailler et sensibiliser à la langue française de façon créative. Il s'agit principalement de créations artistiques sur base des 10 mots donnés. De quoi mettre en lumière la langue française et révéler certains talents, qui seront parfois exposés au grand public. Notre ambition pour les années à venir est de poursuivre ce rôle de coordinateur et de veiller à l'implication des publics invisibles dans ce projet.

Les ateliers d'éducation aux médias

Dans une société dans laquelle le numérique et le digital prennent de plus en plus de place, modifiant nos modes de vie et de consommation, il nous paraît essentiel d'inclure, dans notre service culturel de base, des ateliers d'éducation aux médias. Nous sommes convaincus que la culture a un rôle à jouer dans la sensibilisation aux nouvelles technologies et aux grandes mutations que notre société traverse. La présence active de la Médiathèque au sein de nos activités rend cette direction d'autant plus pertinente. Ainsi, lors de la saison 2023-2024, un premier atelier d'éducation aux médias sera proposé aux écoles secondaires, en partenariat avec la Bibliothèque communale, avec l'intervention de PointCulture. Dès l'année suivante, nous espérons pouvoir développer ce partenariat et proposer davantage d'ateliers d'éducation aux médias à destination des écoles.

5.4.3. Des projets en partenariat

En début de dossier, nous évoquions l'ensemble des partenariats avec divers services communaux et associations. Ce type de collaboration est une évidence pour différentes raisons. Tout d'abord, les associations partenaires sont en contact direct avec les citoyens que nous souhaitons solliciter. Ensuite, ce genre de coopérations est un élément essentiel d'un Centre culturel, qui permet tout simplement de souder nos liens avec la Commune et de se mettre au service de la population.

5.4.4. Des aides services

Bien que la gestion des salles soit gérée par une autre ASBL, le WHalll a tout de même la possibilité, dans ses projets et partenariats, de mettre certaines salles à disposition et de soutenir logistiquement certains projets. L'aide services aux associations locales fait donc partie intégrante de nos actions, par la mise à disposition de salles, de personnel technique, par un soutien dans la communication ou un soutien à la réflexion.

5.4.5. Une Médiathèque

Bien que le prêt de média soit globalement en baisse, nous observons une régularité chez les membres de notre Médiathèque. L'offre humaine et personnalisée, la qualité et parfois la rareté des médias mis à disposition ainsi que les prix démocratiques restent autant d'atouts que nous revendiquons. Le service de prêt fait partie d'une de nos missions de base et participe au maintien et à la protection d'un patrimoine. D'autant plus que cette belle alternative aux plateformes de streaming représente un véritable outil de démocratisation de la culture.

6. AUTO-ÉVALUATION CONTINUE

Afin de garantir la bonne direction générale de notre Centre culturel et la bonne mise en œuvre de nos opérations culturelles, afin de poursuivre et pérenniser le travail d'autoévaluation réalisé dans le cadre de ce dossier et de respecter le Décret qui nous lie à la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous procéderons à une autoévaluation de notre plan d'action culturelle.

Il est essentiel que cette autoévaluation se fasse de manière continue notamment afin d'ajuster nos opérations culturelles à la réalité de notre territoire. Nous compléterons donc nos rapports d'activités quantitatifs avec une évaluation qualitative au regard de notre enjeu. Vu l'historique de notre institution, cette autoévaluation continue nous permettra d'assurer une stabilité et la conservation des informations nous concernant.

Nous évaluerons différents aspects tels que :

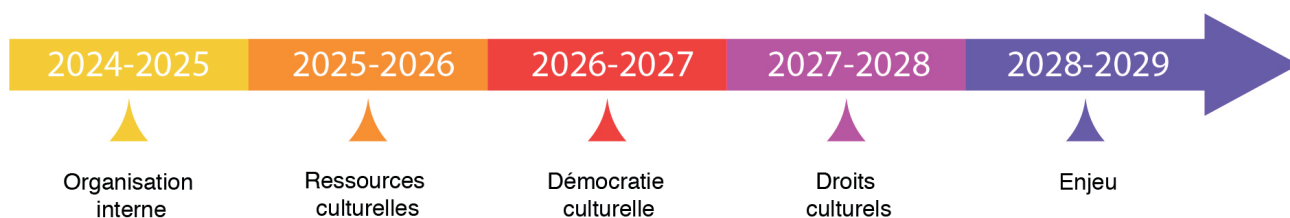
- Notre organisation interne ;
- Nos ressources culturelles ;
- Notre centre de démocratie culturelle ;
- Notre impact sur l'exercice des droits culturels ;
- Notre enjeu.

Pour ce faire, nous mobiliserons nos forces vives, à savoir notre équipe, nos partenaires, notre CO, nos instances et nos publics.

6.1. Notre programme d'évaluation

La remise de notre dossier ayant lieu en octobre 2023, la projection que nous proposons se fait sur les années courant de 2024 à 2029. Il s'agira donc d'étaler notre autoévaluation sur cinq saisons culturelles.

Nous avons établi un calendrier reprenant les grandes étapes d'autoévaluation au cours de cette période. Nous y précisons quels seront les partenaires et acteurs sollicités et impliqués concrètement dans notre action culturelle. Nous utiliserons à nouveau les outils d'analyse qui nous ont permis d'aboutir au projet décrit dans ce dossier. Nous resterons ouverts à d'autres outils en continuant à échanger avec nos collègues du secteur et à nous former notamment en droits culturels.



2024-25 : organisation et institution

Nous souhaitons nous interroger sur notre fonctionnement interne tant au niveau RH, au niveau de nos instances (CA, AG, CO) qu'au niveau de notre image. Nous évaluerons notamment le sentiment de bien-être de notre équipe, la clarté de notre communication et de nos procédures internes et l'évolution de notre visibilité au sein de la Commune.

Les outils

- Élaboration d'un plan bien-être sur 5 ans
- Entretiens individuels avec chaque membre de l'équipe
- Retour sur l'exercice des 3 grilles

Les participants

L'équipe

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'orientation

2025-26 : centre de ressources culturelles

Notre rapport d'activités sera étoffé afin de mettre en évidence notre action en tant que centre de ressources. En effet, nous y préciserons notre ligne de programmation concernant la diffusion et les différentes actions qui nous auront permis d'intensifier notre rôle d'opérateur socioculturel au sein de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre. Nous avons également pour objectif d'élargir la variété des fonctions culturelles que nous solliciterons au travers de notre activité. Nous en ferons donc un état des lieux lors de cette autoévaluation.

Les outils

- La boussole
- La cible des opérations culturelles.

Les participants

L'équipe

Le Conseil d'orientation

Les partenaires privilégiés

2026-27 : centre de démocratie culturelle

La participation sera au centre de nos préoccupations, il sera donc nécessaire d'évaluer cette dimension à la fois au niveau interne et externe, en ouvrant le débat sur le sujet auprès de toutes les parties prenantes de notre action culturelle. Nous nous poserons donc des questions telles que : quel est le retour de nos partenaires concernant l'aspect participatif de nos opérations culturelles ? Les collaborations sont-elles suffisamment poussées ? Pouvons-nous identifier de réels espaces de participation active des « invisibles » ? Quel est notre rapport aux citoyens de Woluwe-Saint-Pierre ? Sont-ils sollicités dans une démarche de co-construction ? Etc.

Les outils

- Appel public à participation auprès des citoyens, des associations locales et des partenaires à une rencontre collective.

Les participants

L'équipe

Le Conseil d'orientation

Associations socioculturelles de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre

2027-28 : notre impact sur l'exercice des droits culturels

Nous évaluerons l'impact de nos actions sur l'exercice des droits culturels de la population : constatons-nous une évolution dans les droits culturels exercés dans nos différentes actions ?

Les outils

- Un questionnaire autour des objectifs fixés
- Le baromètre des droits culturels

Les participants

L'équipe

Les citoyens de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre

Le Conseil d'orientation

2028-29 : centre d'action culturelle – évaluation de notre enjeu

Notre investigation portera sur l'évaluation de la réalisation des objectifs fixés en début de contrat programme, à savoir :

- Augmenter la participation des publics invisibles à la vie culturelle.
- Faire en sorte que les publics invisibles s'approprient le WHall et leur territoire : qu'ils soient fiers d'en faire partie et d'y participer.
- Positionner ces publics invisibles comme acteurs et interlocuteurs légitimes sur la Commune.
- Reconnaître et légitimer ces publics invisibles.

Nous prendrons le temps d'analyser l'impact de notre action culturelle au regard de notre enjeu en fin de contrat programme en nous posant des questions telles que : avons-nous bel et bien touché les « invisibles » et répondu aux objectifs que nous nous sommes fixés ? Notre enjeu était-il pertinent et nécessiterait-il d'être davantage approfondi dans le futur ? La participation active des citoyens dans sa concrétisation a-t-elle été réellement présente tout au long du processus ? Avons-nous initié de nouveaux partenariats ? Et plus largement, quel(s) impact(s) ont eu nos actions sur notre enjeu ? Avons-nous contribué à travers notre projet d'action culturelle, à faire évoluer les choses, à faire bouger notre enjeu ?

Les outils

- Un questionnaire autour des objectifs fixés
- Un nouvel outil à construire

Les participants

L'équipe

Le Conseil d'orientation

Le Conseil d'administration

Les partenaires

RESSOURCES ET MOYENS

1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS

1.1. Comptes et bilans

Vous trouverez en annexe 32 les bilans des trois derniers exercices (2020 - 2021 - 2022) du WHalll approuvés et signés par les instances compétentes.

2. ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

2.1. Description des contributions financières

L'année de référence concernant les montants ci-dessous est 2023.

Aides financières directes octroyées par

- La Commune de Woluwe-Saint-Pierre : un subside annuel de 341.319,14 €
- La Fédération Wallonie-Bruxelles :
 - Subside de fonctionnement 46.400,00 €
 - Subside d'aide à l'emploi 30.160,00 €
 - Subside Médiathèque 29.704,12 €

Aides financières indirectes

(ou sous forme de services) octroyées par

- La Commune de Woluwe-Saint-Pierre:
 - Mise à disposition de personnel⁵⁹ (valorisation estimée à 134.572 €) :
 - 0,8 ETP - Chargée de communication, de production et programmatrice arts de la scène.
 - 1 ETP - Adjointe à la direction et gestionnaire de projets.

Aides à l'emploi

- Maribel : 0,9 ETP pour les postes de médiathécaires
- Actiris : 1 ETP subsidié sous forme de contrat ACS

Aides non-structurelles

- Interventions financières dans le cadre des Tournées Art et Vie
- Subsides WBI

2.2. Moyens et ressources

Commune de Woluwe-Saint-Pierre⁵⁹

- Equipe technique mise à disposition du Centre culturel pour l'ensemble de ses activités à l'intérieur du bâtiment : directeur technique, responsables d'accueil, équipe de nettoyage et techniciens (son/lumière). Valorisation annuelle de ce support : 411.385,20 € / 3 = 137.128,4 €. Nous avons divisé la masse salariale 2022 de cette équipe par 3 vu que nous occupons annuellement 1/3 des salles. Nous avons procédé de la même façon pour l'ensemble des charges.

- Aides matérielles et techniques (électricité, chauffage, nettoyage, etc.), valorisation annuelle de ce support :

- Gaz : 56.850 € TTC / 3 = 18.950 €
- Electricité : 68.250 € TTC / 3 = 22.750 €
- Eau : 4.650 € TTC / 3 = 1.550 €

- Locaux mis à disposition du Centre culturel pour l'ensemble de ses activités incluant les bureaux du personnel cf. convention avec la Commune⁵⁹ (minimum 40 événements par an).

3. PLAN FINANCIER

Cette projection financière globale est établie pour une période de cinq années qui débiterait au moment de notre reconnaissance en 2025.

Les subsides nous permettront également de nous donner les moyens de concrétiser nos deux opérations culturelles. Dès lors, si nous obtenons notre reconnaissance, nous souhaitons engager un mi-temps supplémentaire sur fonds propres, en animation/éducation permanente, pour nous donner les moyens de réaliser notre action culturelle définie. De plus, une partie du temps de travail de Clarisse Dumont sera également consacrée à la coordination des opérations culturelles.

La projection que vous trouverez page 74 s'appuie tant que possible sur les consignes diffusées par l'ASTRAC. En ce qui concerne le subside communal, nous n'avons pas appliqué d'indexation car celle-ci ne fait pas partie des accords puisque la Commune pourvoit une aide financière supérieure à son obligation paritaire.

⁵⁹ Voir conventions de mises à disposition communales en annexe 33.

BUDGET 2025-2029 W:HALLL					
PRODUITS	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes					
Spectacles	386.580,00 €	394.311,60 €	402.197,83 €	410.241,79 €	418.446,62 €
Médiathèque	20.366,50 €	20.773,83 €	21.189,31 €	21.613,09 €	22.045,35 €
Total (1)	406.946,50 €	415.085,43 €	423.387,14 €	431.854,88 €	440.491,98 €
Subsides					
Subside communal	341.319,14 €	341.319,14 €	341.319,14 €	341.319,14 €	341.319,14 €
Subside FWB fonctionnement	131.000,00 €	133.620,00 €	136.292,40 €	139.018,25 €	141.798,61 €
Subside FWB décret emploi	45.000,00 €	45.900,00 €	46.818,00 €	47.754,36 €	48.709,45 €
Subside FWB Médiathèque	29.704,12 €	30.298,20 €	30.904,17 €	31.522,25 €	32.152,69 €
Subside COCOF	50.000,00 €	50.000,00 €	50.000,00 €	50.000,00 €	50.000,00 €
Subside Fonds 4S	1.775,00 €	1.775,00 €	1.775,00 €	1.775,00 €	1.775,00 €
Subside WBI	5.165,00 €	5.165,00 €	5.165,00 €	5.165,00 €	5.165,00 €
Subside cycle DD	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €
Maribel	40.000,00 €	40.800,00 €	41.616,00 €	42.448,32 €	43.297,29 €
Actiris (contrat ACS)	35.400,00 €	36.108,00 €	36.830,16 €	37.566,76 €	38.318,10 €
Commission Centre Quartier	2.250,00 €	2.250,00 €	2.250,00 €	2.250,00 €	2.250,00 €
Total (2)	684.113,26 €	689.735,34 €	695.469,87 €	701.319,08 €	707.285,28 €
Total des Produits					
Total (1) (2)	1.091.059,76 €	1.104.820,77 €	1.118.857,01 €	1.133.173,96 €	1.147.777,26 €
CHARGES	2025	2026	2027	2028	2029
Activités					
Projets d'action culturelle et diffusion	465.000,00 €	465.000,00 €	465.000,00 €	465.000,00 €	465.000,00 €
Communication	65.000,00 €	66.300,00 €	67.626,00 €	68.978,52 €	70.358,09 €
Total (1)	530.000,00 €	531.300,00 €	532.626,00 €	533.978,52 €	535.358,09 €
Salaires et RH					
Payroll W:Halll*	430.000,00 €	442.900,00 €	456.187,00 €	469.872,61 €	483.968,79 €
Honoraires consultants et interims	4.500,00 €	4.590,00 €	4.590,00 €	4.590,00 €	4.590,00 €
Bureau Comptable	18.000,00 €	18.360,00 €	18.727,20 €	19.101,74 €	19.483,78 €
Secrétariat social	7.500 €	7.650,00 €	7.803,00 €	7.959,06 €	8.118,24 €
Frais déplacement	4.400 €	4.400 €	4.400 €	4.400 €	4.400 €
Frais chèques repas	6.400 €	6.400 €	6.400 €	6.400 €	6.400 €
Service citoyen	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Formations (dont teambuilding)	1.200 €	1.200 €	1.200 €	1.200 €	1.200 €
Total (2)	472.050,00 €	485.550,00 €	499.357,20 €	513.573,41 €	528.210,81 €
Frais de fonctionnement et médiathèque					
Loyer médiathèque	24.126,48 €	24.126,48 €	24.126,48 €	24.126,48 €	24.126,48 €
Frais médiathèque	16.000,00 €	16.320,00 €	16.646,40 €	16.979,33 €	17.318,91 €
Assurances	9.558,80 €	9.749,98 €	9.944,98 €	10.143,88 €	10.346,75 €
Frais billetterie	8.312 €	8.478,24 €	8.647,80 €	8.820,76 €	8.997,18 €
Frais postaux	3.756,73 €	3.831,86 €	3.908,50 €	3.986,67 €	4.066,41 €
Logiciels informatiques	10.756,10 €	10.971,22 €	11.190,65 €	11.414,46 €	11.642,75 €
Téléphonie et ligne informatique	4.179,96 €	4.263,56 €	4.348,83 €	4.435,81 €	4.524,52 €
Frais de banque	987,05 €	1.006,79 €	1.026,93 €	1.047,47 €	1.068,41 €
Cotisations (ACC, ASTRAC, QDC)	1.100 €	1.100,00 €	1.100,00 €	1.100,00 €	1.100,00 €
Divers	1.923,15 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €
Total (3)	80.700,27 €	81.848,13 €	82.940,57 €	84.054,85 €	85.191,41 €
Total des Charges					
Total (1) (2) (3)	1.082.750,27 €	1.098.698,13 €	1.114.923,77 €	1.131.606,78 €	1.148.760,31 €
RÉSULTAT	2025	2026	2027	2028	2029
	8.309,49 €	6.122,64 €	3.933,24 €	1.567,18 €	-983,05 €

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement Jérôme Wyn pour son accompagnement soutenu tout au long de l'élaboration de ce dossier.

Merci aussi à Marline Vuitton pour son précieux travail de recherche et d'écriture durant ses deux années au WHall.

Merci à Célia Dehon et Nuray Dogru pour leur suivi et leurs conseils avisés.

Merci aux membres de notre Conseil d'orientation pour leur investissement au sein du WHall et leurs réflexions précieuses dans ce processus de reconnaissance.

Merci aux membres du Comité de gestion pour leur suivi accru et leur soutien.

Merci aux membres du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale, à Monsieur le Bourgmestre et au Collège des Échevins pour leur confiance.

Merci à nos partenaires présents et futurs qui nous ont manifesté leur intérêt, leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Merci à nos différents relecteurs pour leur patience, leur vigilance et leur bienveillance.

Merci à Hugues pour la mise en page.